298 1954 2

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXV

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Rita LEJEUNE, Une allusion méconnue à une *Chanson de Roland*..... 145
Jean FRAPPIER, Le Graal et la Chevalerie..... 165
Jacques MONFRIN, Fragments d'un manuscrit de *Guy de Nanteuil*.... 211

MÉLANGES

William A. NITZE, Le *Bruiden* celtique et le château du Graal, I..... 231
A. MICHA, Sur trois vers du *Joseph* de Robert de Boron (v. 2785-2787). 240
Albert HENRY, Sur le vers 96 du *Jeu de la Feuillée*..... 243

DISCUSSION

Leo SPITZER et Félix LECOY, Espagnol *alrededor*..... 245

COMPTES RENDUS

Martin de RIQUER, Los cantares de gesta franceses (sus problemas, su relacion con Espana) (D. MCMILLAN)..... 255
VILLON, *Le Rime*, commento e note a cura di G. A. BRUNELLI (Jean FRAPPIER)..... 263
Luigi Foscolo BENEDETTO, Il dialogo di VILLON col suo Cuore (Jean FRAPPIER)..... 264
Antoine AUDA, Les « motets wallons » du ms. de Turin : Vari 42 (F. LESURE)..... 265

PÉRIODIQUES..... 267

CHRONIQUE..... 279

Les prochains fascicules contiendront :

L. POULET, Études de syntaxe française (*suite*).
Christine KNOWLES, Un traducteur du XIVe siècle, Jean de Vignay.
A. LÅNGFORS, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. LIEBERMAN, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. MICHA, Deux études sur le Graal (*suite*). II. Le « livre du Graal » de Robert de Boron.
J. MONFRIN, Fragments de la chanson d'*Aspremont* copiés en Italie.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

UNE ALLUSION MÉCONNUE A UNE *CHANSON DE ROLAND*

« De quand date, exactement, la première allusion à la *Chanson de Roland* ? »

La question paraît facile; elle est, au fond, assez complexe. Pendant longtemps, on y a répondu en procédant, plus ou moins consciemment, à deux simplifications : la première consistait à assimiler La *Chanson de Roland* (comme s'il n'y en avait eu qu'une) à la version d'Oxford; la seconde consistait à confondre la légende du compagnonnage de Roland et d'Olivier avec cette version.

Aujourd'hui, les distinctions semblent bien s'établir. Plus on découvre, en effet, que les deux « compaings » Roland et Olivier ont été connus et célèbres dès le début du XI^e^ siècle, plus on montre que la « démesure » de Roland avait déjà cours peu après l'an mil[1], et plus les exigences de certains critiques se font impérieuses.

Ils s'avisent, à présent, que toute allusion à Roland et Olivier n'implique pas *nécessairement* l'existence d'une *Chanson de Roland* aussi évoluée que celle que nous connaissons. Et ils ont raison de s'en aviser.

---

1. Cf. mon article, *La naissance du couple littéraire* Roland et Olivier, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, X (*Mélanges Henri Grégoire*), Bruxelles, 1950, p. 371-401.

Je répondrai ailleurs à certaines critiques ou objections qui m'ont été adressées par MM. Paul Aebischer, *Les trois mentions plus anciennes du couple « Roland et Olivier »*, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1952, p. 657-675, et D. Mc Millan, *Du nouveau sur la « Chanson de Roland » ?*, *The Modern Language Review*, 1952, p. 334-339.

Mais, parfois, ils vont plus loin. Pour eux, le « couplage » des noms de Roland et d'Olivier ne prouve nullement l'existence d'une œuvre *littéraire*. Et d'alléguer la distinction, chère à Bédier et à M. Faral, entre « poème » et « légende ». Et de sourire des faits, « les faits qui attestent des légendes anciennes, toujours plus anciennes, sans attester par là aucune sorte de poèmes » [1].

C'est oublier qu'il y eut un temps — pas tellement lointain — où ces légendes anciennes, intermédiaires entre les faits historiques et les chansons de geste conservées, et témoins au minimum *vraisemblables* de « chansons », « ballades » ou « cantilènes » furieusement contestées, étaient elles-mêmes tenues pour inexistantes. Que dis-je, inexistantes ? Impossibles à *concevoir*. Ce qui permettait à J. Bédier d'écrire :

« *Qu'on retrouve dans une chronique, dans une vie de saint, dans un faux diplôme du VIII^e^, du IX^e^, du X^e^, du début du XI^e^ siècle, ... une seule mention de Roland cité auprès d'Olivier, etc., et nous reconnaîtrons l'ancienneté des chansons de geste* [2]. »

Ceci dit, admettons que, désormais, pour la clarté des exposés, il conviendra de préciser, au départ, ce qu'on entend par *Chanson de Roland* :

1) version d'Oxford ou similaire, ou

2) poème comparable à cette version avec quelque(s) détail(s) en moins, ou en plus, ou

3) œuvre littéraire difficilement définissable, peut-être fort primitive, mais dont l'existence est postulée par toute allusion à un épisode *caractéristique* de la geste de Roland (compagnonnage de Roland et d'Olivier — affaire de Ganelon — Durandal — Turpin légendaire — drame de Roncevaux).

Bien entendu, la définition peut varier d'une étude à l'autre. — Je m'explique. Si on cherche les plus anciennes traces de la geste de Roland, donc les plus ténues, il est suffisant — et nécessaire — de s'en tenir à la définition n° 3. Et on ne s'étonnera pas de ne pas ramener des résumés parfaits de longs

1. Italo Siciliano, *Les Origines des chansons de geste*, Paris, 1951, p. 10.

2. *Les légendes épiques*, t. IV, Paris, 1929, p. 451 (*La légende de Charlemagne du VII^e^ siècle à l'an mil*).

poèmes. Si la chasse aux reliques était aussi simple, il n'y aurait jamais eu ni chasse, ni problème.

Mais l'objet des recherches peut se modifier. Aujourd'hui, par exemple, je ne cherche pas n'importe quelle allusion à une *Chanson de Roland*. Je me demande, exactement, quelle fut la première allusion *circonstanciée* en langue vulgaire : c'est dire que, dans ce cas, je m'intéresse à la définition n° 2, voire n° 1.

J'écarterai donc, cette fois, pour la double raison qu'ils sont en latin et qu'ils ne sont pas assez explicites, les renseignements fournis par l'onomastique et par tous les témoignages suivants que l'on a coutume d'invoquer depuis que M. Robert Fawtier a insisté sur leur signification [1] :

a) l'allusion de Raoul le Tourtier (à l'épée de Roland) dans son Épître *Ad Bernardum*, vers 1109 [2] ;

b) l'allusion de Hugues de Fleury (à l'épée de Roland) dans son *Historia ecclesiastica*, en 1109 [3] ;

c) l'allusion de Raoul de Caen (à Roland et Olivier) dans ses *Gesta Tancredi*, entre 1112-1118 [4] ;

d) l'allusion d'Orderic Vital (à Roland, l'Achille français) dans son *Historia ecclesiastica*, vers 1135 [5].

---

1. *La Chanson de Roland*, Paris, 1933, p. 66 et suiv.

Cf. aussi, notamment, Aurelio Roncaglia, *La « Chanson de Roland » (Istituto di Filologia romanza dell'Università di Roma)*, Modena, 1947, p. 17-22 ; Jules Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (Bibl. de la Faculté de Phil. et Lettres de l'Université de Liége, fasc. CXX), Paris, 1951, p. 292 ; Martín de Riquer, *Los cantares de gesta franceses*, Madrid, 1952, p. 74-76.

2. Cf. A. Monteverdi, *Rodolfo Tortario e la sua Epistola* Ad Bernardum, *Saggi Neolatini*, Rome, 1945, p. 249-287.

Rutlandi fuit iste viri virtute potentis
Quem patruus magnus Karolus huic dederat,
Et Rutlandus eo semper pugnare solebat.
Milia pagani multa necans populi.

3. Glose d'un passage de la *Vita Karoli* d'Eginhard à propos des chefs tombés aux Pyrénées en 778 : « *Ex quibus, Rollandus Blavia castello deportatus est ac sepultus.* » (*M. G. H., Scriptores*, t. IX, p. 361).

4. Description de deux chefs de la Croisade : *Rollandum dicas Oliveriumque renatos* (*Hist. occidentaux des Croisades*, t. III, p. 627).

5. Comparaison de Bohémond : « *Nobilis Athleta Buamunde, militia*

Je ne retiendrai pas non plus — puisque latin — le témoignage fourni par Dudon de Saint-Quentin dans sa chronique *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, rédigée entre 1015 et 1020, lorsque ce chroniqueur insère, dans des faits historiques du IX^e^ siècle, toute une histoire légendaire où intervient un *Rotlandus* (nom rare à cette époque dans le Nord de la France), prétendu *signifer* du roi de France, qui s'élève contre l'idée d'une ambassade à envoyer aux Normands, entraîne les Français à la bataille et tombe victime de son impétuosité [1].

Par Guillaume de Malmesbury (vers 1125), nous voilà du moins complètement assurés de l'existence officielle d'une « *Cantilena Rolandi* » ; l'auteur ajoute même qu'on l'aurait entonnée à la bataille d'Hastings, en 1066 [2]. S'agit-il de la *Chanson de Roland*, type Oxford ? Ou d'une autre à laquelle ferait allusion le *Roman de Thèbes* — après 1155 [3] — qui cite un détail inconnu de *O* ? :

v. 8826 Es quatre eschieles de *Rollant*
Dont cil jogleor vont chantant...

Impossible de se prononcer.

En tout cas, l'idée d'une *Chanson de Roland* chantée devant Guillaume le Conquérant est reprise et amplifiée par Wace dans son *Roman de Rou*, écrit entre 1160 et 1174 :

Taillefer qui moult bien chantout
Sur un cheval qui tost alout
Devant le duc alout chantant
De Charlemagne et de Rollant
Et d'Oliver et des vassals
Qui morurent a Roncesvals.

---

thessalo Achilli seu francigeno Rollando aequiparande, vivisne ? (Le Prévost, *Orderici Vitalis Historiae Ecclesiasticae* libri XIII, Paris, 1838-1855, t. III, p. 186).

1. Pour plus de détails, voir mon article cité note 1.

2. *Tunc* cantilena Rolandi *incohata, ut martium viri exemplum pugnaturos accenderet* (éd. W. Stubbs, Londres, 1857-89, t. II, p. 302).

3. Je me rallie ici à la date proposée par M. Stefan Hofer (*Zeitschrift für rom. Philologie*, 1942, p. 91-97) qui montre ce que *Thèbes* a emprunté au *Brut* de Wace.

S'agit-il, cette fois, d'une *Chanson de Roland* proche de la version d'Oxford ? On l'admet généralement. On l'admet — notons-le avec quelque malice — parce que les conditions posées par les critiques s'humanisent dès qu'il s'agit du XII^e^ siècle. Mais trêve de raillerie ! Il est indéniable que l'on voit se profiler ici beaucoup d'éléments de la *Chanson de Roland* que nous connaissons : Roland et Olivier, Charlemagne, les « vassals » (les pairs ?), et la bataille, dénommée de « Roncevaux ».

Voici venu le temps, du reste, qui nous fournit la preuve irréfragable de l'existence de la *Chanson de Roland*, type *O* : le prêtre bavarois Conrad rédige le *Ruolandes Liet* qui en constitue la traduction allemande [1].

La date de cette traduction fut longtemps fixée entre les années 1131 et 1133. Mais aujourd'hui, on a bien plus de raisons de croire que Conrad a écrit *vers 1180* pour le duc de Bavière Henri le Lion, afin de répondre au désir de la femme du duc, Mathilde, fille d'Henri II, roi d'Angleterre, et d'Aliénor d'Aquitaine [2]. Dudon de Saint-Quentin (1015-1020), Raoul de Caen (1112-1118), Guillaume de Malmesbury (1125), Orderic Vital (1135), Wace (1170), princesse Mathilde (vers 1180) : voilà un « complexe » normand et anglo-normand qu'il ne faut pas sous-estimer.

Toutefois, en dehors du monde anglo-normand, et, à la même époque, ou parfois même avant, la renommée prestigieuse de la geste de Roland s'est également affirmée.

En Espagne, c'est chose faite au cours de la première moitié du XII^e^ siècle [3]; et, vers 1150, l'évêque d'Astorga, Arnaldo,

---

1. Pour la bibliographie, cf. Jean Graff, traducteur du *Texte* de *Conrad* dans les *Textes de la Chanson de Roland*, éd. par Raoul Mortier, Paris, 1944.

2. Graff, *op. cit.*, Avant-Propos, p. III-VI.

3. Voir à ce sujet Jules Horrent, *op. cit.*, p. 439-451. M. Horrent ne croit cependant pas au témoignage, traditionnellement invoqué, du moine de Silos (avant 1120), non plus que M. Guerrieri Crocetti, *La Chanson de Roland. Problemi y discussioni*, p. 16.

M. Martín de Riquer (*op. cit.*, p. 75) trouve également que le témoignage de la *Cronica Silense* est de valeur fort relative.

insère dans son *Poème d'Almeria* une allusion à Roland et Olivier, aux pairs, à la vigueur du combat [1] :

> *Tempore* Roldani *si tertius Alvarus esset*
> *post* Oliverum, *fateor sine crimine verum ;*
> *sub iuga Francorum fuerat gens Agarenorum,*
> *nec* socii cari *iacuissent morte perempti,*
> *nullaque sub coelo melior fuit hasta sereno.*

En Italie, la légende apparaît comme plus ancienne, mais c'est à partir de 1131 que les témoignages s'accumulent : mentions du couple Roland-Olivier dans des chartes, inscription de Nepi (qui flétrit Ganelon et rappelle son supplice). Et la mère des Arts statufie Roland et Olivier au Dôme de Vérone, et elle inscrit leur histoire dans les mosaïques de ses églises [2].

En France encore, mais au sud de la Loire, l'anthroponymie nous a révélé la fortune première de la légende de Roland : succès du nom *Roland* dès le IXe siècle, succès du couple Roland-Olivier dont les noms sont donnés à des frères ou à des parents dès l'an mil.

Avant 1155 (époque du *Roman de Thèbes* et du *Rou* de Wace), les provinces méridionales fournissent encore, sur le thème de Roland, deux textes fameux, autrement explicites que tout ce que nous avons rencontré jusqu'à présent, le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*, vers 1139 [3], et, surtout, un véritable *corpus* de légendes, qui va connaître une prodigieuse fortune, la *Chronique du Pseudo-Turpin*, des environs de 1145-1150 [4].

Une même main — plus que probablement celle du Poitevin

---

1. Le *Poème* fait lui-même partie de la *Chronica Adefonsi Imperatoris*. Cf. édition Luis Sanchez Belda, Madrid, 1950. Allusion citée p. 173, v. 215.

2. Sur ce sujet, voir la documentation rassemblée par Giulio Bertoni, *Chanson de Roland*, editio major, Firenze, 1936 (*La Ch. de R. in Italia*, p. 153-163); cf. Aurelio Roncaglia, *op. cit.*, p. 20-21. M. Paul Aebischer a trouvé un nouveau couple épique, *Un écho de la légende de Roland dans l'onomastique napolitaine*, *Archivum Romanicum*, 1936, p. 285-288.

3. Voir l'édition et l'Introduction de Mlle Jeanne Vielliard, Mâcon, 1938.

4. Éditions Meredith-Jones, Paris, 1936, et Raoul Mortier, Paris, 1941. Voir surtout, pour une bibliographie très complète de ce sujet et pour une étude fouillée, Jules Horrent, *op. cit.*, p. 79-94 et 334-343.

Aimeri Picaud [1] — et, en tout cas, un même esprit aquitain a présidé à la naissance de ces deux livres [2].

Mais ces deux livres sont en latin...

Faut-il donc conclure, comme on le fait d'habitude, que les régions au sud de la Loire « n'offrent guère d'attestations littéraires concernant notre poème » [3] et que, notamment, elles n'ont *aucun texte en langue vulgaire* avant 1170 qui prouve leur connaissance de l'épopée de Roncevaux ? Non pas.

Dès la première moitié du XII[e] siècle, et, plus exactement, *entre 1130* et *1142*, on y trouve une longue allusion, en langue d'oc, à une *Chanson de Roland* bien définie : une allusion dont, jusqu'ici, inexplicablement, on n'a jamais tenu compte.

*
* *

Cette allusion figure dans un fragment d'une *Canso d'Antiocha* en laquelle on a reconnu, depuis longtemps, l'œuvre de Grégoire Béchada — un écrivain de grande valeur que l'on a tout aussi injustement négligé que sa citation de Roland [4].

Grégoire Béchada, sur lequel on possède, fort heureusement, une notice biographique rédigée aux environs de 1170 [5], était un chevalier limousin, né au château de Lastours (Haute-Vienne, arrondissement de Saint-Yrieix, canton de Nexon). Il

1. Thèse défendue par M. Élie Lambert, L'Historia Rotholandi *du pseudo-Turpin et le pèlerinage de Compostelle*, *Romania*, 1946-47, p. 372 et suiv.; cf. René Louis, *Girart, comte de Vienne dans les Chansons de geste*, I[re] partie. Auxerre, 1947, p. 372 sq.

2. Cf. André Burger, *La légende de Roncevaux avant la Chanson de Roland*, *Romania*, 1948-49, p. 433 sq.; suivi par Horrent, *loc. cit.*

3. Horrent, *op. cit.*, p. 355.

4. L'identification est due à Gaston Paris, qui a démontré, en outre, que la *Canso d'Antiocha* avait été utilisée, au XIV[e] siècle, par l'auteur de la *Gran Conquesta de Ultramar*. Gaston Paris a réussi, de cette façon, à reconstituer le contenu de la *Canso* (*La Chanson d'Antioche provençale et la Gran Conquesta de Ultramar*, *Romania*, 1888, p. 513-41; 1890, p. 562-91; 1893, p. 345-63). — En plusieurs endroits de ses articles, Gaston Paris a rendu hommage à Grégoire dont le *Fragment* avait été jugé par Paul Meyer avec une partialité étonnante.

5. Dans la *Chronique* de Geoffroi de Vigeois. Cf. Chabaneau, *Biographie des Troubadours*, p. 9 et Gaston Paris, *Romania*, 1893, p. 358-9.

participa peut-être à la première croisade. Et, en tout cas, il entreprit de raconter, avec l'autorisation de l'évêque de Limoges Eustorge (mort en 1137), les événements de cette croisade, jusqu'à la prise d'Antioche. Son œuvre, écrite en langue d'oc, emprunte la forme (en laisses) et les formules de la chanson de geste; toutefois, elle est rimée et ses vers sont des alexandrins, non des décasyllabes.

Le poème, dont subsiste actuellement un seul fragment de 707 vers, formait un vaste ensemble et célébrait tout particulièrement les exploits du Godefroid de Bouillon méridional, Golfier de Lastours, seigneur de Grégoire [1].

Je n'entreprendrai pas de dire ici les mérites de cette œuvre oubliée, me bornant à insister sur sa date, fort respectable pour une composition en langue vulgaire : entre 1130 et 1142 [2], au plus tard.

Le fragment édité par Paul Meyer [3] (n° 41 de Clovis Brunel, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*) appartient à l'Académie d'Histoire de Madrid et il se trouvait, à l'époque de la publication, dans les papiers de Jaime de Villanueva. Il ne s'y trouve plus aujourd'hui. Mais grâce à la compétence et à la complaisance de M. Guy Fink, qui a bien voulu effectuer pour moi une recherche qui s'annonçait difficile, tous les renseignements souhaitables ont pu être rassemblés. Et je tiens à lui témoigner ici ma vive reconnaissance.

Le fragment est actuellement conservé à l'*Academia de la Historia* sous la cote 11.8.5, n° 1400; il forme le cahier 2 d'un « legajo ».

Le cahier 1 contient des *Poesias lemosinas del siglo XIII a XIV* qu'il serait particulièrement intéressant de connaître, car elles ne figurent pas dans la *Bibliographie* de Brunel. Ce titre

1. Cf. à ce sujet, Antoine Thomas, *Le roman de Goufier de Lastours*, *Romania*, 1905, p. 55 et suiv.

2. Je retiens provisoirement les dates proposées par Gaston Paris (*op. cit.*, *Romania*, 1893, p. 360) sur la foi de deux détails de la *Chronique* de Geoffroy du Vigeois disant que Grégoire Béchada avait mis 12 ans pour rédiger son œuvre et que, d'autre part, cette œuvre avait été encouragée par Eustorge, l'évêque de Limoges, mort en 1137.

3. *Fragment d'une Chanson d'Antioche en provençal*, *Archives de l'Orient latin*, t. II, 1883, p. 467-509. — Paul Meyer n'avait pas déchiffré lui-même le manuscrit ; une copie lui en avait été fournie par G. Baist (*op. cit.*, p. 472).

est d'une main du XVIII^e siècle et une autre main, du début du XIX^e, a ajouté : *escritas a renglon seguido — los saqué de la colegiata de Balaguer donde estaban sueltas y perdidas estas hojas en enero de 1808.*

Sur la chemise 2, la même main du XIX^e siècle indiquait la provenance du manuscrit qui nous intéresse : *este pequeño codice era de la Iglesia de Roda.*

Comme le fait remarquer M. Fink, cette note, de même que la note précédente, pourrait bien être de l'écriture même de Jaime de Villanueva.

Quant à Roda, il s'agit, je présume, de la petite ville de la région de Ribagorza, entre les Pyrénées et Barbastre. Roda possède une belle église fortifiée du XI^e siècle, avec un cloître roman et un trésor appréciable.

Le manuscrit, que je propose d'appeler *V*, en l'honneur de Villanueva qui en a assuré la conservation, se compose de deux cahiers de 8 folios en parchemin de 145 × 110 mm., à la suite desquels on trouve un cahier de 6 folios en papier. Selon M. Brunel, ce manuscrit a été écrit au XIII^e siècle, et en Languedoc occidental. La reliure est en parchemin de l'époque sur lequel se trouvent des notes illisibles à l'œil nu.

Le parchemin est réglé à 23 lignes; seules 22 lignes ont été utilisées pour l'écriture. Au folio 1, on lit un signe de rubrique à l'encre rouge suivi de deux lignes de texte qui apparaissent plus clairement sur la photo qu'à l'œil nu.

Une photographie in extenso du manuscrit m'a été aimablement offerte par M. Fink et je dois aussi aux services de M^lle Édith Brayer à l'Institut de Recherches et d'Histoire des Textes, que je remercie également, la photographie du folio 13 v°.

Le manuscrit *V* de la *Canso d'Antiocha* de Grégoire Béchada contient, en réalité, deux allusions à la légende de Roland.

L'une d'elles se contente d'établir une brève comparaison entre le noble guerrier Bohémond de Pouille et les deux grands héros Roland et Olivier :

v. 700 *C'anc pois Rotlan fo mortz e lo dux O[liviers]*
No·l valc om plus d'armas ni no fo tan geriers [1].

1. On aura remarqué que cette comparaison, en langue vulgaire, est à

Mais, auparavant, toute une partie de laisse (la dix-septième) avait été consacrée à l'affaire de Roncevaux. Nous sommes en pleine bataille d'Antioche. Les Turcs se sont portés à la rencontre des Chrétiens. Entre les deux armées, il y a eu des engagements individuels, puis, progressivement, la mêlée s'est généralisée. Le carnage commence. Carnage des Sarrasins, mais plus encore carnage des Croisés. Car, malgré leur vaillance, ils se trouvent, à un moment donné, « enclos et cernés ». Plusieurs charges ne réussissent pas à les dégager. « Sauvages sont les retours des troupes de Persans, de Turcs, d'Arabes... » L'engagement, dirait-on, tourne au désastre. Aussi, le souvenir de Roncevaux s'impose-t-il, tout naturellement, en cet endroit, à l'esprit du poète et au nôtre [1] :

---

rapprocher des comparaisons latines de Raoul de Caen (1112-1118) et d'Orderic Vital (vers 1135).

1. Notes des vers 575-586.

V. 577. — Ici, comme au v. 700, Olivier n'est désigné que par un *O* suivi d'un point.

V. 579. — Ms. *o B.* Correction Meyer. — Le second hémistiche, après *Gaïfres* porte : *e no sai dire cant.* Meyer note : « 579-80 Le second hémistiche est fautif dans l'un de ces deux vers, probablement dans le premier. »

V. 582. — Ms. *e Marssilis lo ros Dieus en sia lordans.* Corr. de Meyer : *E Marssilis lo ros cui Dieus cresca lor dans.* Mais la correction n'est pas nécessaire. Sur l'expression *eser al dan de alcun* (opposé à *eser al pros de*), v. Lévy, *Suppl. Wörterbuch*, t. IV, 6a et 7a, avec des exemples tirés de *Flamenca* et de Guiraut de Bornelh, « causer du dommage à quelqu'un, lui infliger une peine ».

Mistral (*Tresor dou Felibrige*, s. v° *dan*) note que la « peno dou dan » signifie la damnation éternelle. Telle est bien la nuance que requiert le passage ci-dessus : « que Dieu assure leur perte ! », « Dieu les maudisse ! ».

V. 583. — Le manuscrit porte : *Deus en sia.* On notera que le scribe avait, ici encore, répété par mégarde le second hémistiche du vers précédent : *Deus en sia lordans* ; mais il a laissé *lordans* et l'a remplacé par *perdonans* en oubliant de supprimer le *en*.

Voici la traduction — assez libre — de Meyer, avec ses notes :

... « Vous allez entendre le récit d'une bataille si acharnée qu'il n'y eut pas la pareille depuis celle où furent tués Olivier, Turpin, Roland, Estout, Angelier, Gilles, le comte Galant, Oton, Berengier, Gaifier et bien d'autres, dont je ne saurais dire le nombre. Ganelon les trahit, et un vieil Aguilan et Marsile le roux (puisse Dieu le maudire !) dans les champs de Roncevaux.

v. 575 *Ar'ausiretz batalha mesclar en tal semblau,*
Anc non ausi ta fera deus lo tems aisamans
O[liviers] fo aussi, e Turpi, e Rotlan,
Estot e Angeliers, Gilis e·l coms Galans,
Oto e Berenguers, Gaifres e.....
E gran masa dels autres, no vo sai dire cant.
Gaïnes los traï, et us velhs Aquilan,
E Marssilis lo ros. — Dieus en sia lor dans !
El caps de Rocasvals — Deus sia perdonans !
Tro a la fi del mon er grans la perda e·l dans.
E, sapio Serazi e la paguana gens
C'ancor n'er pres vengansa !

« Vous entendrez donc la bataille s'engager de telle façon que jamais on n'entendit si terrible depuis le temps où Olivier fut tué, et Turpin, et Roland, Estout et Engeliers, Gilles et le comte Galan, Otes et Berengier, Gaifier et ..., et beaucoup d'autres dont je ne saurais dire le nombre.

Ganelon les trahit, et un vieil Aquilan et Marsile le roux, — Dieu les maudisse !

Aux sommets de Roncevaux — que Dieu soit pardonnant ! — jusqu'à la fin du monde, grande sera la perte et grand le dommage [1]. Eh ! qu'ils sachent, les Sarrasins et les païens, qu'il en sera pris vengeance ! »

C'est une perte qui se fera sentir jusqu'à la fin du monde. Que les Sarrasins sachent bien qu'il en sera pris vengeance ! »

« Tous ces noms se trouvent dans Rolant, excepté Estot (Estout de Langres), Gilles, Galant et Gaifier, dont le premier et le dernier figurent en d'autres chansons de geste.

Roux est toujours une épithète défavorable au moyen âge ; c'est la qualification habituelle de Renard. »

1. Les vers 583-4 me paraissent faire corps pour deux raisons :

a) La formule de pitié ne peut s'appliquer à Ganelon, Marsile et « le vieil Aquilan » qui ont trahi *en Roncevaux* (voir la traduction Meyer qui escamote la difficulté).

b) Je rapproche ceci d'un procédé — « manière d'enclore en deux vers une tradition légendaire » — dont a parlé René Louis (*Girart, comte de Vienne dans les chansons de geste*, 2e partie, p. 206) en rappelant notamment *Gormond et Isembard* (éd. Alph. Bayot, *C.F.M.A.*, v. 51-52) :

Desus Quaiou, a la chapelle
Fu la bataille fort et pesme.

Ce passage présente un intérêt considérable.

D'abord — et on ne saurait trop insister sur ce point —, il est rare de voir un texte médiéval, et un texte étranger au cycle de Charlemagne, se référer au drame de Roncevaux avec un tel luxe de détails. L'ancienneté de la *Canso d'Antiocha* rend le fait plus saillant encore.

Cette fois, on ne peut même pas songer à une légende orale. Non seulement, Roland et Olivier sont mentionnés, mais Turpin et d'autres « pairs » les accompagnent. La trahison, cause du désastre, est invoquée et on l'impute à Ganelon. Voici également qu'on nous révèle le nom de l'adversaire de Roland : Marsile. Et voilà l'endroit de la fatale bataille : Roncevaux. Il s'agit visiblement d'une œuvre littéraire, composée, ordonnée, célèbre. Les auditeurs de Grégoire Béchada en connaissaient les épisodes traditionnels; mais le poète a tenu à les faire revivre, vigoureusement, en quelques lignes, parce que cette histoire d'une douloureuse défaite, rappelée au point crucial de son récit, lui permettait d'enflammer les cœurs et de rendre plus sensible l'idée de revanche. La victoire d'Antioche, pour lui, va venger le deuil de Roncevaux. Cela nous semble habile, et grand. Quelques années après la première croisade, le passage devait arracher des larmes.

Pour toutes ces raisons, on imagine mal que la *Canso d'Antiocha,* rédigée en langue vulgaire afin d'être plus compréhensible, se soit référée à une œuvre latine, donc savante, célébrant Roland et les autres martyrs. Conclurons-nous donc que le poète limousin visait la recension d'Oxford ? On y pense, d'instinct : nous savons bien qu'elle existait en ce temps-là. Et sa supériorité esthétique est telle, à nos yeux, qu'elle nous paraît avoir naturellement, partout, et toujours, conquis la première place. Cependant, nous nous illusionnons sur ce point. Pour ma part, lorsque je suis tentée de l'oublier, je m'oblige à tenir compte d'un fait que l'on passe trop aisément sous silence : à la fin du XII^e^ siècle, lorsque la corporation des pelletiers, à Chartres, commandera pour la Cathédrale l'admirable et fameux vitrail de Charlemagne et de Roland, les scènes qui composeront ce vitrail ne seront pas empruntées à la *Chanson de Roland* type Oxford mais à une *Chanson de Roland* type pseudo-Turpin !

Au reste, pour qui le scrute, le passage relatif à Roland de la *Canso d'Antiocha* ménage quelques suprises.

Gaines semble négocier sa trahison, non seulement avec Marsile, mais avec un second personnage, le « vieil Aquilan » : nous y reviendrons plus loin. — L'épithète épique *lo ros* appliquée à Marsile ne se trouve pas dans *O*. — Baligant n'est pas nommé. Ceci ne signifierait peut-être pas grand chose. Mais Grégoire Béchada ignore manifestement que, selon la version d'Oxford, les pertes cruelles de Roncevaux ont été vengées, et même deux fois plutôt qu'une, par Charlemagne.

Bien mieux : le nom de Charlemagne n'apparaît pas dans la citation. Il ne semble donc pas que, pour Grégoire, Charlemagne ait joué un rôle direct, agissant, comme guerrier et comme justicier.

Mais c'est surtout le passage réservé à l'énumération des combattants restés sur le champ de bataille qui fournit le plus de détails curieux.

On notera, d'abord, qu'il n'est pas expressément parlé de *pairs*. Cependant, la plupart des guerriers morts figurent, d'ordinaire, dans la liste des pairs, éminemment variable, du *Roland* d'Oxford et des autres versions.

La *Canso d'Antiocha* donnait-elle, à l'origine, une liste de douze noms (y compris Roland, Olivier et Turpin)? On ne sait. L'édition Meyer n'en laisse apparaître que dix; mais un hémistiche (du v. 579) se trouve corrompu, et il devait contenir au moins un nom.

Sur ces dix guerriers, les trois plus fameux sont — dans l'ordre de leur apparition — Olivier, Turpin et Roland. Et la mention de Turpin, soit dit en passant, suffit à écarter l'idée que la citation procéderait de la *Chronique du pseudo-Turpin*.

Gautier de l'Hum, qui occupe une grande place dans la version d'Oxford où il « tient le champ » avec Roland, après la mort d'Olivier et de Turpin, ne figure pas dans le texte limousin.

Voici trois autres guerriers, bien connus de la version d'Oxford : *Angeliers*, *Oto*, *Berenguers* (ces deux derniers forment un couple, comme dans *O*). Voici *Gaïfres*, il est mentionné dans *O* (*Gaifier*), mais une seule fois (v. 798), très rapidement, avant la bataille, et on ne voit pas qu'il figure au nombre des morts.

Restent trois noms. On les chercherait vainement dans le *Roland* d'Oxford et deux d'entre eux semblent, d'abord, assez déconcertants : *Estot*, *Gilis*, *Galans*.

Estot est Estout de Langres, qui fait partie des armées de Charles en Espagne d'après plusieurs textes relatifs à Roland : les *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, le *pseudo-Turpin* [1], les textes des versions rimées de *Châteauroux* [2] et de *Paris* [3], enfin, le *Ronsasvals* [4].

Gilis : on pourrait douter de la lecture de ce nom de guerrier, absent de toutes les chansons de geste françaises, ainsi qu'en témoigne la *Table* de Langlois. Mais on relève également un *Gilius* parmi les compagnons de Charlemagne dans les *Gesta Karoli Magni*, autre texte des pays occitans [5]. De part et d'autre, il s'agit de *Gilles* (*Aegidius*) dont les formes anciennes sont multiples : *Gilh*, *Gili*, *Gily*, *Gilly*, *Gillis*, *Gire*, *Geli*, *Gelis*, *Ginches*, *Gingues* et aussi *Geri* [6]. Quel est ce Gilles ?

Lo com Galans. Cette fois, le cas paraît désespéré. *Galan* ou *Galant* ne se retrouve dans aucun texte français — si ce n'est pour désigner le fabuleux forgeron. Mais ce *Galan*(*t*) n'a rien à voir avec Roncevaux. S'agirait-il de *Galian*(*s*), forme méridionale de Galien, ce héros étroitement mêlé à la geste de Roland dans des textes tardifs ?

Dans ce cas, la mention présenterait un intérêt tout particu-

---

1. Éd. Mortier, p. 24 : Estultus, *comes Lingonensis*, *filius Odonis comitis*.

2. V. 1158 : ...*Si est venuz li Gascons Engelers*,
Estoz de Lengres *estot venuz primiers*.

3. V. 2725 *Las ! perdu ai et Gerin et Gelier*,
Estout le comte *et le per Berrangier*.

4. Éd. Mario Roques, *Romania*, 1922, p. 311 et suiv. ; 1932, p. 1 et suiv., p. 161 et suiv. ; 1940-41, p. 433 et suiv.

5. *Gesta*, 55 (éd. Schneegans, Halle, 1898) : « *Fuit etiam ibi Rotolandus*, *Oliverius*, *Raynerius de Albaspina*, *Rogerius de Corduba*, *Ancelmus de Prohis*, *Gelerius*, Gilius, *Estoldus*, *filius Odonis*, *Augerius Danesus*, *Gayferius*, etc. — La traduction occitane ne donne pas le correspondant de *Gilius*.

6. Cf. Mistral, *Tresor dou Felibrige*, s. v° *Gile*.

Dans les *Gesta Karoli Magni*, Gilius figure à côté de *Gelerius*, ce qui fait penser au couple épique de *O*, *Gerins et Geriers*. Or, *Geri* (en Dordogne, notamment) est une forme d'Aegidius (cf. le nom de lieu *Saint-Géry*). Y aurait-il eu confusion entre *Gilis-Geri* et *Gerin* ?

lier. On se rappellera, en effet, le *Ronsasvals*, « poème épique provençal » que M. Mario Roques nous a si heureusement fait connaître : *dans ce texte seul*, Galian apparaît sur le champ de bataille de Roncevaux [1]. Il n'y apparaît même que pour y rencontrer et y reconnaître Olivier, son père, le venger, et mourir.

Ronsasvals, toutefois, ne donne pas le titre de comte à « Galian le baron ». Aussi, ne saurait-on trop que conclure si d'autres indices, s'ajoutant à celui-là, n'inclinaient à faire croire qu'il y a, vraisemblablement, une relation entre la *Canso d'Antiocha* et une tradition quelconque du *Ronsasvals* :

1) La forme *Marssilis* de la *Canso* (pour *Marsile*) est absente de toute la tradition épique française (cf. Langlois). Or, elle correspond au *Marsilis* de *Ronsasvals*.

2) Il est une formule de la *Canso* qui mérite de retenir notre attention : *els caps de Rocasvals*. La correction *els camps de Roncasvals* est tentante ; et Paul Meyer s'est laissé tenter. Notons, pourtant, que *cap* « tête, pointe, sommet » fait naturellement corps avec *pueg* ou *roca* (*cap del pueg*, sommet du mont ou *caps de rocas*, sommets de rochers ou de montagnes). Y aurait-il là une notion que l'on aurait méconnue ? J'y reviendrai ailleurs.

Pour l'instant, ce qui importe, c'est de souligner la valeur *formulaire* de l'hémistiche : *els ca(m)ps de Ro(n)casvals*. Car cette formule, que l'on chercherait vainement dans la version d'Oxford où le mot « camp » (champ de bataille) apparaît pourtant 27 fois [2], on la retrouve dans *Ronsasvals* :

v. 430	Gran son li jorns *el camp de Ronsasvals*.
v. 1424	Gran fon la nauza *el camp en Roncasvals*.
cf. v. 674	Car non secorres *en Ronsasvals el camp*.

3) Dans la *Canso d'Antiocha*, le « vieil Aquilan » (ou *Aguilan?*) qui trahit Roland en compagnie de Ganelon et Marsile fait songer à un nom et à un rôle que l'on trouve dans *Ronsasvals*, et cela, *à l'exclusion de toutes les versions du Roland* : le

1. V. 997-1088.

Voir à ce sujet Mario Roques, *op. cit.*, *Romania*, 1940-41, p. 436-440.

2. V. 922, 1046, 1176, 1260, 1273, 1287, 1445, 1838, 1909, 1928, 2095, 2121, 2183, 2184, 2200, 2306, 2439, 2738, 2947, 3049, 3050, 3389, 3421, 3463, 3525, 3567.

« felon païen » *Angelan* (var. *Gilan*) qui se cache dans le camp des chrétiens, les épie, et va faire rapport sur leur perte au roi Marsile.

4) Parmi les détails de *Ronsasvals,* ce texte dont M. Mario Roques a défini le « souci de présentation dramatique », « l'habileté scénique, la recherche et la rencontre des situations » [1], il faut ranger l'apostrophe lancinante des Sarrasins au cours de leurs assauts :

v. 123 — « *Fuges, Franses, Dieu vos don encombrier.*
Gaynes vos ha vendutz trestotz los xij bier. »

v. 399 — « *Tuch est vendutz : car non fuges, gloton ?*
Vendutz vos ha lo trachè Gaynellon. »

v. 466 — « *Fuges, Franses, vendutz est malamant.* »

Or, Grégoire Béchada se caractérise par le même goût de la mise en scène puissante et dramatique. A cet égard, il est extrêmement intéressant d'étudier soigneusement son œuvre, toute résonnante encore des « effets massifs du genre épique » [2].

Parmi ces effets, un se détache : celui de la présentation des armées des croisés au roi *Corbaran.*

Corbaran (l'historique Kourbouga) assiège donc Antioche, qui regorge de troupes chrétiennes. La famine pousse celles-ci à opérer une sortie. Il n'eût pas été difficile au chef musulman de les attaquer au fur et à mesure qu'elles franchissaient les portes de la ville. Mais tous les historiens se plaisent à le signaler : ...« le capitaine turc, dans sa fatuité, préféra avoir affaire à toute l'armée française pour la détruire d'un seul coup [3] ».

Grégoire Béchada a bien saisi le caractère de Corbaran et en tire brillamment parti. Il invente que, pendant la sortie des troupes, Corbaran, avec une superbe toute orientale, passe son temps à jouer aux échecs, cependant qu'il demande à un interprète de le renseigner sur les « échelles » des Francs qu'il voit s'assembler dans la plaine :

1. *Romania,* 1940-41, p. 470, note 3, et 479.
2. Mario Roques, *Romania,* 1940-41, p. 480.
3. René Grousset, *L'épopée des Croisades,* Paris, 1950, p. 38.

v. 5 — « *Quals es aquesta gens que vei estar aisi ?*
On vai, ni que demanda, ni que quer, ni que diz ? »

v. 55 — « *Quals es aquestas jens que vei aqui venir ?*
Que vol, ni que demanda, ni que quer, ni que ditz ? »

v. 80 — « *Cals es aquesta gens que eu vei aparelhar ?* »

A chaque fois, l'interprète répond. Puis, par trois fois encore, avec des formules modifiées, Corbaran interroge.

Et les alexandrins de Grégoire font merveille dans ce majestueux dialogue...

L'interprète répond, dis-je. Lui aussi, il s'exprime en de très belles laisses similaires. Il énumère les différents corps des guerriers de France, il désigne leurs chefs. Et, avec un art consommé, Grégoire Béchada anime le prince nonchalant qui va se troubler progressivement, tandis que le modeste interprète ose, de plus en plus insinuant, lui conseiller la fuite :

v. 42 — « *Frans reis, car no t'en fui, que no·t trobo aissi ?* »

v. 73 — « *Francs reis, car no t'en tornas e t'encas a guerir ?* »

v. 97 — « *Francs reis, per que atardas ? mas enca t'az anar !* »

Trois fois, l'avertissement a retenti. Trois fois encore, il éclate à coups précipités :

v. 121 — « *Francs reis, car no t'en fui e perpren la montagna ?* »

v. 132 — « *Francs reis, car no t'en tornas ?...* »

v. 136 — « *Franc reis, car no t'en tornas ?...* »

Cet effet épique, ce conseil de fuite, si énergiquement répété, il n'a son correspondant ni dans le *Roland* d'Oxford, ni dans les autres versions. Où Grégoire l'a-t-il pris ? Bien sûr, il a pu l'inventer de toutes pièces : et parce que Kourbouga s'est réellement enfui au cours de la bataille, et parce que lui, poète, il a de l'imagination et du souffle. Mais nous avons vu que l'articulation du fragment, tel qu'il nous est parvenu, repose sur l'allusion à Roncevaux, cet affront aux armes des Francs qu'il s'agit de laver dans le sang. On peut donc se demander si Grégoire n'a pas imaginé, pour doubler ses effets, d'inverser ici une situation connue.

L'apostrophe de la *Canso d'Antiocha* au prince des Infidèles — « *Francs reis, car no t'en fui ?* » — paraît répondre, en écho sarcastique et vengeur, au « *Fuges, Franses !* » lancé par les Sarrasins de *Ronsasvals*.

*
* *

On dira, peut-être, que le hasard suffit à expliquer toutes les coïncidences dont il vient d'être question.

Il faut bien se persuader, dans ce cas, que l'on a affaire à un double hasard : l'un refuse systématiquement à la citation de Grégoire Béchada tout ce qui pourrait l'apparenter sûrement au texte d'Oxford; l'autre se plaît à lui accorder plusieurs traits qui ne se retrouvent que dans *Ronsasvals*.

Or, M. Mario Roques définit ainsi le *Ronsasvals* conservé : « un poème épisodique extrait d'une composition de plan plus étendu; et il se peut, que même dans les limites étroites où il s'est enfermé, il ne présente qu'un résumé des parties correspondantes du modèle qu'il suivait [1]. » *Ronsasvals* a donc eu un modèle.

Trouverait-on invraisemblable que ce modèle (dont il était vain jusqu'ici de supputer la date) ait existé dès le premier tiers du XII[e] siècle, après la *Chanson de Sainte-Foy* et Guillaume IX d'Aquitaine ?

Et que Grégoire Béchada, limousin, ait connu une version en langue d'oc de la légende de Roland plutôt qu'une version anglo-normande ou même francienne, serait-ce donc impensable ?

La perfection même de la forme dans la *Canso d'Antiocha* nous porte à croire que ce texte n'est pas dû à une germination spontanée du genre épique en langue d'oc.

D'autres éléments viennent se greffer sur celui-là. Il ne faut pas oublier que, bien peu de temps après l'œuvre limousine, c'est-à-dire entre 1140 et 1150, dans un pays limitrophe, le Poitou, nous trouvons les deux textes qui témoignent d'une extrême familiarité avec le cycle de Charlemagne : le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques* et, surtout, l'*Historia Karoli Magni et Rotholandi* du pseudo-Turpin.

1. *Romania*, 1940-41, p. 476.

Jusqu'à présent, on a toujours trouvé tout naturel d'imputer cette familiarité à l'essor de la *Chanson de Roland* type Oxford, et on a le plus souvent conclu que le pseudo-Turpin *déformait* cette version d'Oxford ou un autre modèle *français*.

Ne s'est-on pas trop pressé de conclure ?

Ne faudrait-il pas revoir aussi, à la lumière de la citation limousine, les rapports signalés entre *Ronsasvals* et l'œuvre du pseudo-Turpin d'une part, entre *Ronsasvals* et certaines versions rimées de la *Chanson de Roland* d'autre part ?

Mais on ne peut, dans un seul exposé, énumérer tous les problèmes que soulève l'allusion à un poème de Roland faite par Grégoire Béchada à la fin du premier tiers du XII^e^ siècle...

Qu'il me suffise, pour terminer, de dénoncer une fois encore l'erreur qui consiste à vouloir traiter de l'ensemble de la légende de Roland en France, en se référant uniquement au domaine de la langue d'oïl — erreur où a malheureusement versé, lors de sa vaste enquête, un des derniers exégètes de cette légende, M. Jules Horrent.

La légende de Roland doit trop aux pays d'oc pour qu'on puisse se dispenser *dès l'abord* de recourir aux éléments fournis par ces pays. Prétendre agir autrement, découper arbitrairement la France en deux parties, Sud et Nord, pour n'étudier que le Nord et, si j'ose dire, laisser le Midi dans l'ombre, c'est se condamner d'avance à des conclusions hasardeuses.

On ne doutera plus maintenant, après l'acquiescement et les précieuses réflexions de MM. Paul Aebischer [1] et Joan

1. *L'équation* Oliba = Olivarius *et la fin de la déclinaison gothique en* -a, -anem *et* -o, -onem *en Septimanie*, *Cultura Neolatina*, 1951, p. 1-15. La conclusion de M. Aebischer est particulièrement intéressante : « Un fait étant bien établi : qu'*Olivarius* a supplanté *Oliba*, nous sommes amenés à nous demander si ce phénomène n'a pas plutôt dû se produire dans une région intermédiaire entre le Sud et le Nord ; région assez méridionale pour qu'elle pût connaître l'anthroponyme *Oliba*, pour qu'elle pût connaître peut-être une légende héroïque relative à un personnage certainement septimanien, de ce nom... Région intermédiaire qui pourrait être, que sais-je, le Limousin, la Marche, le Poitou,... »

Dans les trois cas, il est superflu de noter que nous nous trouvons toujours dans des territoires où l'on employait la langue d'oc.

Coromines [1], de l'origine méditerranéenne, et plus spécialement septimanienne, du nom propre *Oliba*, prototype du nom *Olivier*, et patronyme des premiers comtes de Carcassonne.

Voilà un premier élément de base qui ne paraît pas négligeable.

Il faut y ajouter, notamment :

l'irradiation progressive, *du Sud au Nord*, des noms *Roland* et *Olivier* et de la mode qui consiste à les associer ;

le rôle joué par saint Gilles dans l'histoire du « péché » de Charlemagne, oncle, mais également père, de Roland ;

les témoignages précoces du nord de l'Italie et des moines de Fleury-sur-Loire sur la légende de Roland ;

l'intérêt de certains faux diplômes mentionnant un légendaire Turpin — diplômes fabriqués, dès la seconde moitié du XI[e] siècle, par des religieux de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde au pays basque, ou de l'abbaye de Saint-Yrieix-de-la-Perche, en Limousin.

C'est dans cet ensemble qu'il s'agit de placer et de peser le témoignage de la *Canso d'Antiocha* qui porte encore au compte du domaine de la langue d'oc la première mention en langue vulgaire d'une *Chanson de Roland* ou, plutôt, d'une « *Canso de Ronsasvals* ».

Décidément, nous nous trouvons en présence d'un « complexe » — méridional cette fois — dont il importerait, enfin, de tenir compte.

Rita LEJEUNE.

---

1. *D'alguns germanismes tipics del català* dans *Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques*, t. IV, Paris, 1952, p. 27-52. Ce qui a trait à l'anthroponyme *Oliba* (« un dels pocs elements enterament originals de l'anthroponimia de Catalunya i zona immediata ») se trouve p. 49-51. M. Coromines admet, lui aussi, l'influence d'*Oliba* sur *Oliver* et note que les saints et les personnages historiques du nom d'*Olivier* « sont postérieurs à l'*Oliver* de la *Chanson de Roland* qui est sûrement le modèle de tous (note 50) ».

Il note également que « notre *Oliba* était synonyme d'*Oliver* puisqu'un personnage roussillonnais des années 1074-1095 s'appelle tantôt *Petrus Oliba*, tantôt *Petrus Oliverii*, comme le fait observer Alart (*Revue des langues romanes*, III, 284-5) ».

LE GRAAL ET LA CHEVALERIE

Les romans du Graal offrent cette complexité d'être à la fois des romans de chevalerie et des romans religieux; certes la présence simultanée des deux inspirations — la chevaleresque et la religieuse — n'a rien d'exceptionnel au moyen âge, mais cette union des deux courants prend dans les fictions du Graal un caractère singulier. Si l'on a spéculé beaucoup sur les rapports du Graal, ou plutôt du Saint-Graal, avec la liturgie et avec la théologie, non sans excès de subtilité, alors qu'il s'agit le plus souvent de vérités fondamentales enseignées par le catéchisme, peut-être n'a-t-on pas prêté une attention suffisante à nombre de traits qui ne sont point sans lien avec la théologie, mais appartiennent surtout au domaine de la psychologie. Ces traits sont convergents et tendent à créer un assemblage indissoluble de la chevalerie et de la religion. En les rapprochant j'ai eu le sentiment d'avoir saisi un fil conducteur capable de guider à travers une littérature assez dédaléenne et de faire mieux comprendre la genèse et le développement du thème du Graal. Je ne me flatte pas d'être le premier à découvrir ce fil conducteur; on l'a entrevu, mais on n'a fait à son propos, çà et là, que des remarques éparpillées. Le dessein s'est donc formé dans mon esprit d'une étude plus méthodique où j'essaierais d'établir que, dans les romans du Graal, même dans ceux qu'anime le plus l'élan mystique, ceux-là surtout peut-être, la religion n'a guère cessé d'être exaltée en fonction de la classe des chevaliers, et dans l'intention précise d'exalter cette classe elle-même. C'est ce fait de psychologie collective que je voudrais examiner. Le sujet est vaste, il se nuance et se diversifie d'un roman à l'autre; je ne vise ici qu'à l'esquisser en

opérant une coupe à travers les œuvres capitales inspirées par le Graal à la fin du XII^e^ siècle et dans le premier tiers du XIII^e^.

Avant que je m'engage dans cette analyse, quelques remarques vont tenter de la jalonner et serviront à définir le sens que j'attribue à la fusion de l'idéal chevaleresque et de l'idéal religieux dans les romans du Graal.

Ceux-ci sont *religieux* au sens général du mot; ils illustrent et ils prônent la foi et la morale chrétiennes; l'un d'entre eux, la *Queste del Saint Graal*, se change par endroits en un traité de vie dévote. Cependant leur caractère commun et distinctif est leur esprit eucharistique. Il en est déjà ainsi dans le plus ancien qui nous soit parvenu : le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes. Même si, comme je le pense, des traces de l'origine païenne et magique de la légende persistent dans le texte du poète champenois, qui s'est plu à ne pas dissiper toute ambiguïté, il est hors de doute que sa conception du Graal est déjà christianisée et orientée vers le mystère eucharistique. Le plat mystérieux — *tant sainte chose* — que Perceval a vu passer après la lance au château du Roi Pêcheur, sans poser la question libératrice, contient une hostie destinée à soutenir la vie d'un saint homme très âgé. Le branle était donné au jeu des imaginations; après Chrétien, et en partie dans le sillage de son œuvre, la christianisation des deux objets, la lance qui saigne et le Graal, se poursuit et s'achève par leur assimilation explicite à d'augustes reliques. La lance est identifiée avec celle du soldat romain qui perça le flanc du Christ et qu'une antique légende nommait Longinus; le Graal est le Saint-Graal, le « vaisseau » dont Jésus s'était servi pour la Cène et le « calice » où Joseph d'Arimathie avait recueilli le sang qui coulait des plaies du Crucifié. L'œuvre où apparaît en toute clarté cette dernière assimilation est celle de Robert de Boron, le *Roman de l'Estoire dou Graal*, écrit entre 1200 et 1215. Finalement, dans des romans en prose postérieurs à Robert de Boron, dans le *Perlesvaus* et dans la *Queste* (vers 1225-1230), des visions mystiques et plastiques à la fois montrent le sang de la Sainte-Lance, de l'éternel sacrifice, coulant dans le Saint-Graal, vaisseau de l'éternelle rédemption. Plutôt qu'une relique au sens courant du mot, le Saint-Graal était dans l'imagination des auteurs de ces romans un symbole; pour eux, sa quête et sa

révélation étaient celles de la grâce eucharistique, de la communion avec Dieu, de l'extase. Or, cette quête, ils l'ont réservée à l'élite de la chevalerie.

Élite mi-réelle, mi-idéale, qu'il faut essayer de définir elle aussi. Au sein de la société féodale, la chevalerie, à laquelle le rite de l'adoubement donnait le caractère d'une initiation simplement laïque au début, sanctifiée ensuite par une cérémonie religieuse (mais toujours un chevalier plus ancien adoubera le nouveau chevalier), constituait un compagnonnage; un compagnonnage par cooptation, qui entendait être celui des meilleurs. Le concept de la naissance, du sang noble, du lignage ne perdait rien de ses droits ou de ses privilèges; à l'époque considérée, l'esprit aristocratique et la conscience de classe, ou de caste, restent extrêmement vifs dans la chevalerie [1]; toutefois le compagnonnage des chevaliers abolissait la hiérarchie féodale, au moins en principe : une fois chevalier, un simple vavasseur devenait l'égal d'un baron, d'un comte, d'un fils de roi; l'esprit de caste composait de la sorte avec le mérite personnel.

Ainsi la figure du chevalier était-elle la plus haute pour la société féodale des XII^e^ et XIII^e^ siècles; à cet égard le roman dépassait la stricte réalité, et se chargeait de l'embellir. C'est surtout dans les romans arthuriens, et d'abord dans ceux de Chrétien de Troyes, que le *chevalier* est le type de la noblesse, comme le baron l'avait été dans les chansons de geste pour la génération précédente. Gauvain, Erec, Yvain et les autres

1. Comme celui des origines de la noblesse, le problème des rapports entre la noblesse et la chevalerie est très discuté par les historiens; on peut admettre cependant que si *nobiles* et *milites* ne se sont probablement pas confondus tout de suite, une équivalence, dont la date (du milieu du XII^e^ siècle à la fin du XIII^e^) semble avoir varié selon les régions, s'est établie entre les deux états, tout chevalier appartenant à une famille noble, si tout noble n'était pas chevalier; en fait, surtout à partir du premier tiers du XIV^e^ siècle, certains chevaliers ont pu être de naissance plébéienne (voir les remarques de L. Foulet, dans son étude sur *Sire, Messire, Romania*, LXXII, 1951, p. 76-77), mais il est sûr que dans les romans du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, la chevalerie du Graal se recrute, non sans correspondance avec une réalité sociale et psychologique, dans une noblesse héréditaire qui forme un groupe fermé où prédomine l'idéologie du lignage.

héros de la Table Ronde appartiennent à de très hauts lignages, mais leur gloire est inséparable de leur qualité de *chevaliers* et de leurs exploits proprement chevaleresques. Au point qu'on sentirait une dissonance, à entendre parler d'un duc Gauvain ou d'un comte Lancelot. Avec ces personnages, la réalité du temps est projetée sur un passé lointain, époque d'une idéale chevalerie. Ces héros de romans accomplissent au cours de leurs chevauchées, le plus souvent solitaires, leur brillante mission de défenseurs des faibles et de redresseurs de torts. Dans un univers visité par le merveilleux, ils quêtent l'*aventure* capable de consacrer leur prouesse et de les tirer hors de pair; de Chrétien de Troyes au *Perlesvaus* et au *Lancelot en prose*, le type du *chevalier errant* qui va *aventure querant*, se précise de plus en plus [1]; d'aventure en aventure, il cher-

1. S'il n'y a pas lieu de retenir l'exemple de l'*Erec* (v. 1121, éd. Foerster; v. 1117, éd. Roques), où il s'agit selon toute vraisemblance d'une simple rencontre de mots, l'expression de « chevalier errant » est déjà employée par Chrétien, dans son sens proprement chevaleresque ou peu s'en faut, au vers 259 (éd. Foerster) du *Chevalier au lion* (dans le récit de Calogrenant) : « Aprés soper itant me dist Li vavassors, qu'il ne savoit Le terme, puis que il avoit Herbergié *chevalier errant Qui aventure alast querant*, S'en avoit il maint herbergié. » Il est visible que le vers 260 fournit, au moins implicitement, une définition du *chevalier errant* (on peut la compléter à l'aide des vers 358-368, où Calogrenant explique au vilain qui garde les taureaux sauvages qu'il est un chevalier en quête d'*aventures* et de *merveilles* pour *éprouver* sa *prouesse* et son *hardement*). Toutefois ce serait là le seul exemple à peu près sûr de l'expression chez Chrétien. En revanche, une cinquantaine d'années après lui, les exemples du *Lancelot propre* (près de soixante en tout) permettent de penser que l'expression est déjà consacrée pour désigner une catégorie spéciale de chevaliers et un mode de vie chevaleresque; signalons qu'en deux endroits le *Lancelot propre* reprend la définition de Chrétien : « Os tu, chevaliers errans qui vas querant aventures... » (éd. Sommer, t. IV, p. 339, l. 33); « Os tu, chevaliers errans qui aventures vas querant... » (*ibid.*, p. 341, l. 13). — Voir aussi la définition donnée dans ce bout de dialogue entre Bohort et un ermite : « Et Bohors le salue quant il l'aperchoit et li demande se il le porroit herbergier anuit mais. « Qui estes vous ? fait li hermites. — Jou sui, fait il, uns chevaliers errans de la maison le roy Artus. — Ha! fait li hermites, vous estes dez chevaliers aventureus qui vont par lez estranges tieres querant lez mervelleuses aventures. — Sire, fait il, vous dites voir. » (*Ibid.*, t. V, p. 142, l. 33-38).

chera, et peut-être il rencontrera un jour la plus haute de toutes, celle du Saint-Graal.

Du roman, revenons maintenant sur le plan de la vie réelle : le chevalier errant, que l'on est tenté de considérer comme un personnage chimérique, parce qu'il pourfend des géants et des monstres, avait son premier modèle, beaucoup moins parfait assurément, dans la société féodale du temps; ce premier modèle était le chevalier sans fortune, le cadet de famille, le vassal non « chasé », non pourvu d'un fief. Ce chevalier-là, menacé par la pauvreté, courait de tournoi en tournoi, lorsqu'il savait bien manier le cheval et la lance, dans l'espoir d'être vainqueur et d'obtenir une rançon de ses adversaires prisonniers; ou bien il louait ses bras et ses armes à la noblesse possédante et devenait un « soudoier », tel Eliduc dans le lai de Marie de France; ou bien il entreprenait le voyage d'outremer et partait pour les expéditions lointaines et pour les croisades; ou bien, faute de se résigner à l'inaction, il se faisait quelquefois, de façon très peu honorable, pillard et voleur de grands chemins (cette catégorie de chevaliers dévoyés est représentée dans les romans, où, il va sans dire, le héros lutte contre eux). C'est peut-être surtout à ces nobles sans terre, à demi déclassés, en état presque continuel de disponibilité que devait plaire à titre de compensation et de revanche, fussent-elles illusoires, l'image du chevalier de la Table Ronde et du chevalier errant.

Cependant, d'une manière plus générale, la majeure partie des nobles perdaient de leur force réelle [1]. Contrainte entre la

1. Au début du *Conte du Graal*, un beau passage associe la louange des nobles lignages à l'amer regret de leur décadence sociale, imméritée. Écoutons se désoler la mère de Perceval : « N'ot chevalier de si haut pris, Tant redoté ne tant cremu, Biaus filz, con vostre pere fu An totes les Isles de mer. De ce vos poez bien vanter Que vos ne decheez de rien De son lignage ne del mien; Que je sui de chevaliers nee, Des meillors de ceste contree : Es Isles de mer n'ot lignage Meillor del mien an mon aage; Mes li meillor sont decheü, S'est bien an plusors leus seü Que les mescheances avienent As prodomes qui se maintienent A grant enor et an proesce. Mauvestiez, honte ne peresce Ne chiet pas, car ele ne puet; Mes les bons decheoir estuet. Vostre pere, si nel savez, Fu parmi les janbes navrez Si que il maheigna del cors. Sa granz terre, ses granz tresors, Que il avoit come prodon, Ala tot a perdi-

bourgeoisie et le pouvoir royal, la noblesse s'est défendue contre la montée des périls. Sa défense a été, dans une large mesure, morale et symbolique. Elle s'est enfermée dans ses modes de vie; elle a entouré le prestige de la chevalerie de plus d'étiquette et de cérémonie; enfin elle a voulu se recréer sous la catégorie de l'idéal. A cette transformation sociale et psychologique correspondent le romanesque et le merveilleux des récits arthuriens. L'irréalité même des exploits accomplis par les chevaliers errants nous laisse entrevoir une noblesse qui a renoncé en partie à son activité pour se réfugier dans la contemplation de hauts faits imaginaires. Elle en est à la période contemplative, quasi mystique — sans que disparaisse toute pensée de complicité avec les auteurs qui sauront lui présenter les embellissements les plus flatteurs et les plus audacieux.

J'incline à croire que cet état d'esprit est l'une des causes, et peut-être la cause principale, des aspects nouveaux que revêt l'union de la chevalerie et de la religion dans les romans du Graal. Car il ne s'agit plus seulement, comme dans les chansons de geste, d'une chevalerie de croisade, milice séculière, livrant le combat de l'Église contre les ennemis de la foi et gagnant les armes à la main la récompense du paradis. Si saint Bernard [1], célébrant, à propos de l'ordre des Templiers, la conciliation possible des aspirations chevaleresques et des vertus monastiques, avait esquissé l'idéal que devait personnifier plus tard un Galaad dans la *Queste del Saint Graal*, l'invention de ce héros et de son extraordinaire évangile a dépassé tous les desseins de l'Église. L'éclat ne manque pas aux prérogatives « historiques » et mystiques qu'assume la classe des chevaliers dans les romans du Graal, du moins dans les plus évolués d'entre eux. Ils parlent en effet d'une chevalerie messianique, enracinée dans les temps bibliques, présente à la Passion, prédestinée, digne d'approcher, presque sans médiation, des mystères de la foi et d'accéder à la connaissance

---

cion, Si cheï an grant povreté. Apovri et deserité Et essillié furent a tort iL jantil home aprés la mort Uterpandragon, qui rois fu Et pere le bon roi Artu. Les terres furent essilliees Et les povres janz avilliees... »
(éd. Hilka, v. 416-448).

1. *De laude novae militiae* (entre 1128 et 1136).

du divin. C'était un rêve, et, sans que je prétende donner une explication unique de cet immense rêve, j'espère ne pas me tromper tout à fait en y discernant le désir à demi conscient qu'avait la chevalerie de préserver son essence sur un plan sublime et purement spirituel, de *se justifier*.

Certaines correspondances ont dû favoriser cette sublimation : le concept féodal du lignage, des privilèges de la naissance et du sang n'étaient pas en désaccord avec l'image de l'Arbre de Jessé, l'idée de l'arbre généalogique de Jésus, ni même avec les notions théologiques de la prédestination et de la grâce. D'autre part, la tradition des évangiles apocryphes était très vivante au moyen âge, et c'est à cette tradition que s'est rattachée la grande légende hagiographique de la chevalerie; elle en est comme le prolongement, un rejeton vigoureux poussé au cœur même de la civilisation médiévale.

Ce nouvel évangile apocryphe ne semble pas avoir causé d'inquiétude sérieuse à l'Église; en matière de dogme et de morale, il n'était pas suspect d'hétérodoxie, et c'est à tort que certains critiques, quêteurs trop tenaces d'un Graal albigeois, ont cru y déceler des traces de catharisme. Les romans du Graal sont des romans très pieux, traversés par la nostalgie et l'espérance de la sainteté. C'est un fait cependant qu'ils demeurent en marge de la foi officielle, qu'ils se placent en flèche par rapport à elle. On comprend la réserve, ou la défiance, de l'Église à leur égard. Peut-être, comme on l'a supposé, a-t-elle soupçonné le paganisme originel de la légende; mais, de toute manière, pouvait-elle sembler accorder l'appui de son autorité à une semblable exaltation mystique de la chevalerie ? Celle-ci s'attribuait, en toute candeur, une participation directe aux « secrets » de Dieu, et au plus émouvant d'entre eux, le mystère eucharistique. Pointe extrême d'une idéale revanche de caste.

*
* *

Cette image sublime de la chevalerie ne s'est pas réalisée d'un coup. Les textes que nous avons conservés permettent de reconnaître des étapes. Au départ nous avons Chrétien de Troyes et son *Conte du Graal*; Perceval n'est pas encore un

représentant de la chevalerie « celestielle » et il n'est pas permis de le confondre avec un Galaad; pourtant, il ne ressemble pas non plus aux héros antérieurs de Chrétien, un Erec, un Cligès, un Yvain, un Lancelot, un Gauvain, et l'on dirait parfois que les développements futurs du Saint-Graal sont en germe dans le roman inachevé.

Chrétien de Troyes a toujours été le poète de la chevalerie; mais jusqu'au *Chevalier au Lion* et au *Chevalier de la Charrette* inclusivement, la conduite de ses héros avait été commandée par les valeurs courtoises. Ils agissaient dans le siècle et pour le siècle; s'ils ne reniaient en aucune manière la foi chrétienne, ils obéissaient avant tout à cette divinité allégorique qu'était l'Amour; sans doute la chevalerie d'un Yvain, et plus encore celle de Lancelot, prenaient-elles un coloris religieux, messianique, paraissaient-elles vouées quelquefois au sacrifice et à une sorte de sainteté, mais cette idéalisation tournait en fin de compte au bénéfice d'une morale profane.

Or le *Conte du Graal*, si délicate que soit à trouver sa juste interprétation, apporte des indices non trompeurs d'un changement ou tout au moins d'une orientation nouvelle : l'idée proprement religieuse, écartée en somme de la poésie courtoise, devient, ou redevient, un élément essentiel de l'éthique chevaleresque. Il en est ainsi dès le prologue où l'accent est mis avec force sur la charité et sur l'amour de Dieu [1]; il serait étonnant que Chrétien eût écrit ce prologue dans la seule intention d'une louange à l'adresse de Philippe d'Alsace et sans établir quelque rapport avec le *sen* de son roman; de fait, exemple le plus significatif, l'enseignement de l'ermite à Perceval — *Deu croi, Deu aimme, Deu aore* [2] — fait écho au prologue et à sa spiritualité.

Chrétien, de façon ingénieuse et souvent piquante, a donné aux aventures de Perceval l'allure d'un roman éducatif, d'une suite progressive d'apprentissages, grâce auxquels le sauvageon de la forêt galloise, animé d'une magnifique vitalité, plein de bonne volonté, mais « nice », simple et fruste, est instruit peu à peu par les conseils et par l'expérience, apprend la technique

1. Notamment aux vers 21-60 (édit. Hilka).
2. Vers 6459.

et les règles morales du combat chevaleresque [1], acquiert tant bien que mal un vernis de bonnes manières, devient apte à goûter les délices sentimentales et extatiques de l'amour, s'enrichit d'une souffrance intérieure — remords d'avoir abandonné sa mère, tourment tardif (il prend d'abord son échec à la légère), mais très âpre d'avoir manqué par sa faute l'aventure du Graal —, traverse un long désarroi durant cinq années où il « ne se souvient plus de Dieu », parvient au repentir, est touché par la grâce un Vendredi saint dans l'ermitage de son oncle, et communie enfin le jour de Pâques. C'est lorsque son héros est à ce degré de perfection spirituelle que Chrétien nous parle de lui pour la dernière fois.

Cette brève analyse avait seulement pour but de rappeler que dans le *Conte du Graal*, tel qu'il nous est parvenu, les valeurs proprement religieuses apparaissent comme le couronnement de l'apprentissage chevaleresque, ou plutôt de l'ascension morale du chevalier. Constatation de portée toute générale. Elle ne suffit pas à caractériser le héros du Graal ni les circonstances qui entourent l'apparition, puis la quête de l'objet mystérieux. Ce sont des traits complémentaires de prime abord, et pourtant décisifs, car ils domineront l'évolution future du thème, qui donnent une couleur particulière au personnage et à l'histoire de Perceval. Or ces traits complémentaires ont justement pour qualité commune d'isoler, autant qu'il est possible (il y a une limite à tout), l'aventure du Graal, en dépit de ses résonances religieuses, à l'intérieur des concepts et des formes de la vie féodale et chevaleresque.

C'est d'abord l'idée du lignage, de la noblesse du sang. Elle se manifeste de deux manières. En premier lieu, par le motif de la vocation irrésistible, que Chrétien, dès le début du roman, a brillamment conduit à la gloire de la chevalerie. Perceval appartenait à une famille très noble, mais il n'en savait rien, car sa mère, la veuve endeuillée à jamais par la mort de deux autres fils, tués à la fleur de l'âge peu après leur adoubement, a voulu élever celui qui lui restait dans l'ignorance

1. En adoubant Perceval, Gornemant de Goort célèbre dans la chevalerie l'ordre le plus haut que Dieu ait créé (v. 1632-38), mais aucun acte religieux n'accompagne la cérémonie.

absolue de la chevalerie. Mais un matin de printemps, l'adolescent voit passer dans la forêt cinq chevaliers, si merveilleusement beaux à ses yeux qu'il les prend d'abord pour Dieu et ses anges (Chrétien a été le premier à sourire de cette naïveté, mais un temps viendra où l'élu le plus sublime de la *Queste del Saint Graal* sera véritablement comparable à un ange). La force de l'instinct et de l'hérédité triomphe d'une éducation timide; Perceval décide sur-le-champ de partir pour la cour du roi Arthur et de devenir lui-même chevalier. C'est en vain que sa mère a voulu étouffer en lui la voix du sang. Conception profondément féodale. D'autre part, l'aventure même du Graal est inextricablement mêlée à l'histoire d'un lignage. Contrairement à ce qu'on a prétendu parfois, Perceval n'est pas n'importe qui : par sa mère, il est de la même race que le Roi Pêcheur, qui est son cousin; il a pour oncles le père de ce Roi et l'ermite du Vendredi saint. Sans parler d'une certaine cousine qui s'indigne de son échec. Tant et si bien que le mystère du Graal finit par ressembler à un secret de famille. Chrétien ne dit rien de plus, il ne dresse pas tout un arbre généalogique et il ne rattache pas le lignage de son héros à une haute antiquité sacrée; mais il indique assez, ou il suggère, que le Graal et sa conquête sont une sorte d'apanage, un privilège réservé à une race ou à une dynastie. A-t-il été plus loin ? A-t-il vu en Perceval un héros prédestiné ? Ce n'est pas certain, car il n'a jamais formulé pareille conception; cependant deux passages au moins laissent entendre, malgré leur tour énigmatique, que Perceval est promis à une destinée exceptionnelle : à la cour d'Arthur, une pucelle, qui n'avait pas ri depuis six ans, rit en regardant Perceval (parti le jour précédent de sa forêt galloise), et elle ne devait rire, d'après la prédiction d'un « sot », qu'en voyant « celui qui de chevalerie avra tote la seignorie » [1]; il est dit en outre d'une épée merveilleuse, remise par le Roi Pêcheur à Perceval, qu'elle lui « fut jugée et destinée » (v. 3168). Même si de tels indices semblent légers et n'autorisent pas de conclusion ferme, Perceval prend au moins l'apparence d'un libérateur attendu par tout un lignage. L'espérance de sa venue, et peut-être de son retour, était de nature à entraîner l'idée de sa prédestination.

1. Cf. v. 1034-1063.

Si l'on se tourne maintenant vers le personnage de l'ermite, une double constatation s'impose : sa naissance le rattache à la classe des seigneurs et des chevaliers, et il est le seul représentant du clergé, j'entends le seul qui joue un rôle d'ordre spirituel [1]. Ce saint oncle de Perceval restera le modèle des nombreux ermites que les quêteurs du Saint-Graal rencontreront presque à chaque tournant de leurs aventures dans les romans en prose du XIII[e] siècle; sans doute ces ermites remplissent-ils au fond des forêts un devoir d'hospitalité à l'égard des chevaliers errants, mais, en dehors même de tout rapport religieux, des affinités morales et psychologiques rapprochent les uns des autres, ne serait-ce que le goût commun de la solitude. Beaucoup de ces ermites très saints, nous apprennent les textes, sont d'anciens chevaliers passés de la vie active à la vie contemplative; ils connaissent ou pressentent les prophéties et les mystères du Saint-Graal. Plus d'une fois la quête spirituelle paraîtra se dérouler dans un système clos, le sens en étant transmis de l'ermite (ou du religieux) ancien chevalier au chevalier encore novice, — quelque peu en dehors des cadres de l'Église officielle, le plus loin possible en tout cas de la hiérarchie ecclésiastique. Cette impression est déjà celle que nous laisse l'épisode de l'ermitage dans le roman de Chrétien; jusqu'alors l'instruction religieuse du héros était restée bien décousue : c'est à son oncle l'ermite qu'il appartient de lui faire comprendre l'essentiel de la foi chrétienne [2], tandis qu'une oraison secrète, dite de bouche à oreille, ressemble à une initiation et teinte la scène d'un léger ésotérisme [3].

---

1. Il arrive bien entendu que Chrétien mentionne des gens d'Église, prêtres séculiers, moines et religieuses, mais c'est en passant, dans de rapides énumérations; jamais, je crois, il ne fait allusion à un chapelain du roi Arthur, et aucun prêtre n'apparaît au château du Roi Pêcheur.

2. Dans un cours de catéchisme condensé et accéléré, mais d'un ton pénétré.

3. Il ne faut pas exagérer la portée de cet ésotérisme; l'oraison secrète où sont énumérés les noms les plus puissants de Dieu est d'un type connu (cf. W. Kellermann, *Aufbaustil und Weltbild Chrestiens von Troyes im Perceval-roman* (Halle, 1936), p. 199-202) et n'a pas complètement disparu des croyances populaires d'aujourd'hui (prière des 56, des 72 ou des 76 noms de

Considérons un troisième élément; ce n'est pas le moins important, car il s'agit du motif central, qui n'est autre que le cortège du Graal. Certainement la belle description de Chrétien a beaucoup plu et, après lui, d'autres auteurs, avec moins de bonheur, se sont évertués à la refaire en l'adaptant aux conceptions d'un Graal entièrement christianisé. Cependant, de quelque façon qu'on interprète la scène, d'esprit très aristocratique [1], décrite par Chrétien (il est probable qu'elle représente un cérémonial de cour, d'une particulière solennité), elle est à l'origine des futurs offices du Graal; quelque chose d'elle ne s'effacera jamais, même dans la version la plus épurée [2], et la miraculeuse liturgie du Saint-Graal continuera à se dérouler dans le décor d'un château féodal.

*
* *

Après Chrétien de Troyes, des changements évidents, parfois même des mutations brusques, surviennent dans l'histoire romanesque et symbolique du Graal; elle s'amplifie, se complique, se ramifie en versions nombreuses. Cependant une continuité subsiste : cette histoire fixe de plus en plus les aspirations et les rêves de la classe noble en glorifiant conjointement chevalerie et religion.

D'un texte à l'autre on pourrait s'attarder à noter ressemblances et différences, à saisir des nuances qui ont certainement leur prix; mais je cherche surtout à tracer des lignes générales, à dégager une perspective. Qu'il me suffise donc de mentionner les *Continuations* en vers du poème inachevé de Chrétien. Les deux dernières — celle de Gerbert et celle de Manessier — datent du deuxième quart du XIII[e] siècle, et elles ne nous apportent que des témoignages et des reflets tardifs, puisqu'elles sont postérieures à la phase ultime de la transformation du

Jésus). Dans le *Conte du Graal*, l'oraison confiée par l'oncle au neveu, autant ou plus que par un prêtre à un néophyte, semble avoir surtout la valeur d'un talisman propre à un lignage.

1. Le Graal et le *tailloir* d'argent sont portés par des « demoiselles », des jeunes filles nobles, la lance et les chandeliers par des « valets », c'est-à-dire par de jeunes gentilshommes.

2. *La Queste del Saint Graal.*

Graal en Saint-Graal. Les deux premières, anonymes [1], probablement du début du XIII^e siècle, peignent de préférence les scrupules et les raffinements de l'honneur chevaleresque; leur ton est souvent plus profane que religieux, et la visite au château du Roi Pêcheur sert avant tout à éprouver la valeur du chevalier, qu'il soit Gauvain ou Perceval. A vrai dire ces textes, où s'affirme cependant par endroits la christianisation progressive de la légende, ne sont que très partiellement des romans du Graal.

Combien me paraît plus probant, je veux dire plus propice à mon sujet, le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach composé tout au début du XIII^e siècle, vers 1201-1205. Si sa dette est grande à l'égard de Chrétien, Wolfram avait l'imagination fertile et il a tiré beaucoup de son cru. Son poème fougueux, touffu et coloré est original par l'invention et par le style. Chevalier, il n'était pas seulement un spectateur admiratif, un moraliste, souvent amusé, et parfois un peu détaché, de l'honneur et de la prouesse, à la manière de maître Chrétien le clerc; Wolfram participait en personne à cet honneur et à cette prouesse. Féodalité et chevalerie constituaient les assises et le tremplin de sa vie intérieure et de sa vie active. Aucun autre poète du moyen âge n'a exalté avec autant d'énergie que lui l'efficacité humaine, temporelle, spirituelle, divine même de l'ordre des chevaliers. Une telle foi dans la valeur d'une institution serait inconcevable sans un élan de caractère religieux, et, de fait, Wolfram était un croyant, respectueux des dogmes de l'Église, et acquis à un idéal de vertu et de pureté (malgré des pointes d'enjouement et de scepticisme). Il n'existe chez lui aucun conflit entre la chevalerie et la religion; mais de la fusion ou de la confusion des deux domaines se dégage moins l'idée d'une chevalerie au service de la religion que celle d'une véritable religion de la chevalerie, et il semble en fin de compte que Wolfram rêvait bel et bien d'une élite vaguement théocratique de chevaliers recevant du Ciel des messages directs [2].

1. Appelées *Continuation Gauvain* et *Continuation Perceval*.

2. Wolfram a poussé fort loin l'exaltation de la chevalerie, non seulement dans son *Parzival*, mais aussi dans le fragment épico-lyrique du *Titurel*; on

Certains des traits qui, chez Chrétien, caractérisaient ou commençaient à caractériser la figure du héros du Graal sont repris et accentués. Wolfram accorde une plus grande portée au lignage en dressant toute une généalogie de Parzival et des rois du Graal et en consacrant une ample introduction à la biographie de Gamuret, père de Parzival; cependant, non plus que Chrétien, il ne fait remonter le lignage insigne jusqu'aux temps bibliques ou jusqu'à l'époque de la Passion. L'idée de la prédestination, latente dans le roman français, passe au premier plan [1] : les chevaliers du Graal sont des privilégiés de la grâce divine, des élus, et des inscriptions apparues sur la pierre mystérieuse les désignent à l'avance. Wolfram pousse très loin l'interprétation féodale et chevaleresque de la religion : selon lui, un contrat vassalique lie Dieu et le chevalier élu; ce contrat doit être respecté par le seigneur comme par le vassal; aussi, quand Parzival estime que Dieu l'a injustement traité en manquant de *triuwe* — de loyauté et de droiture — à son égard (lors de sa première visite au château du Roi Pêcheur et de son échec immérité à ses yeux), Wolfram n'a pas un mot de blâme pour son héros, et ensuite Dieu a tout l'air de réparer une erreur en restituant à Parzival la plénitude de sa grâce. Comment expliquer ces audaces naïves autrement que par une hypertrophie de l'esprit de caste ?

Une innovation de Wolfram est le rôle que jouent les Templiers dans le *Parzival*; au château de Montsalvage, autour du roi infirme, Amfortas, ils forment la confrérie des gardiens du Graal et ils défendent l'approche du château contre tous ceux qui voudraient y pénétrer sans en être dignes [2]. On se rappelle que saint Bernard avait célébré dans la fondation de l'ordre du Temple la naissance d'une chevalerie nouvelle (*De laude Novae Militiae ad Milites Templi*) : milice de la guerre

---

trouvera à ce sujet d'excellentes remarques dans l'article de Jean Fourquet (*L'Ancien et le Nouveau Titurel — Lumière du Graal* (*Cahiers du Sud*), Paris, 1951, p. 230-234).

1. « Le Provençal nous dit, en conteur véridique, comment le fils d'Herzeloïde, *héros prédestiné*, devint roi du Graal, après qu'Anfortas eut démérité. » (Trad. Tonnelat, *Parzival* (*Perceval le Gallois*), Paris, Aubier, 1934, 2 vols, t. II, p. 342.)

2. Cf. trad. Tonnelat, t. II, p. 16, 36, 39-40, 56, 306-307.

sainte — cette notion changeait l'*homicidia* en *malicidia* — les Templiers alliaient les vertus chevaleresques aux vertus monastiques (du moins avant la décadence de l'ordre). Ils prononçaient les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cependant les sévérités de l'ascétisme étaient relativement atténuées en leur faveur, et il convient aussi de ne pas oublier que les authentiques Templiers — c'est-à-dire les combattants, chevaliers et écuyers, — n'étaient jamais ordonnés prêtres. De toute manière la haute fonction que Wolfram octroie aux chevaliers du Temple est une preuve certaine de son admiration pour cet ordre militaire, qui paraissait résoudre l'antinomie de deux états. Faut-il conclure de là qu'il se ralliait à la solution de l'Église, qu'il rejoignait exactement la pensée d'un saint Bernard ? Évidemment non. Les Templiers du *Parzival* sont eux aussi des personnages de roman; s'ils sont astreints à la chasteté tant qu'ils demeurent à Montsalvage, leurs vœux ne sont pas éternels, ils peuvent retourner dans le siècle où il ne leur est pas interdit de courtiser les dames et de se marier; inversement, Parzival, devenu roi du Graal et entré dans la sainte confrérie, recevra de Dieu lui-même la permission de garder près de lui celle qu'il avait déjà épousée. Sans attacher une extrême importance à ces inventions, j'y verrais volontiers une tentative de Wolfram pour tirer davantage l'ordre des Templiers du côté de la chevalerie.

Cette apparition des Templiers dans un roman du Graal reste énigmatique; elle est de nature à faire naître bien des hypothèses. Jusqu'ici les recherches entreprises sur l'histoire de l'ordre n'ont pas abouti à la découverte d'une porte secrète qui permettrait de pénétrer jusqu'aux arcanes du Graal.

Au surplus, le tableau d'une collectivité organisée de chevaliers gardiens du Graal manque chez les auteurs français, ou ne s'entrevoit que tout à fait à l'arrière-plan; peut-être parce que ces auteurs s'intéressaient davantage à l'individualité des différents héros. S'il est sûr enfin que dans le *Perlesvaus* et dans la *Queste*, les quêteurs du Saint-Graal ressembleront de près aux chevaliers-moines de l'ordre du Temple, l'assimilation ne sera jamais totale ni explicite; une marge subsistera toujours, le dernier pas ne sera point franchi, et la chevalerie « celestielle » elle-même restera indépendante de toute organisation ecclésiastique.

*
* *

Le grand tournant s'est accompli dans la légende et dans la littérature du Graal avec l'œuvre de Robert de Boron; c'est alors que le Graal est devenu vraiment le Saint-Graal. Robert, messire Robert de Boron, était un chevalier; à une date indéterminée — en tout cas, entre les dernières années du XII[e] siècle et 1215 environ — il composa un *Roman de l'Estoire dou Graal* qu'on nomme aussi le *Joseph d'Arimathie*. Cette *Estoire* raconte, selon l'heureuse expression de W. A. Nitze, les « enfances » du Saint-Graal, relique de la Cène et de la Passion. A ce prologue écrit en octosyllabes on sait qu'il convient d'ajouter sans doute un *Merlin en prose* et un *Perceval*, également en prose (appelé *Didot-Perceval* et quelquefois *Perceval de Modène*, d'après l'un ou l'autre des deux manuscrits qui nous l'ont conservé); ce sont des remaniements probables de poèmes perdus de Robert de Boron lui-même [1]. Quoi qu'il en soit, l'équilibre et la relative cohérence de ces trois romans répondent à un plan unique, et il paraît juste d'appeler cet ensemble la trilogie de Robert de Boron.

Voilà donc que la légende du Graal, répartie en trois époques, acquiert soudain (du moins pour nous, qui ne pouvons juger que d'après les textes conservés) une ampleur étonnante et un développement séculaire; elle s'étend sur un demi-millénaire, de la mort de Jésus mis en croix jusqu'à celle du roi Arthur, le roi de la Table Ronde et de la chevalerie la plus illustre [2]. En reliant la légende au drame de la Passion, Robert de Boron la faisait entrer dans le plan de l'histoire, et il en rapportait une forme nouvelle, à moins que Chrétien de Troyes et Wolfram d'Eschenbach, s'ils ont connu une version identique à la sienne, n'aient voulu nous cacher les deux premiers volets du triptyque en contant l'aventure de Perceval, et qu'ils n'aient rien laissé filtrer des événements prodigieux accomplis pendant les deux premières époques; hypothèse d'une invraisemblance totale.

1. Seuls les 500 premiers vers de son *Merlin* nous sont parvenus.

2. D'après Geoffroy de Monmouth (*Historia Regum Britanniae*, éd. Faral, chap. CLXXVIII), Arthur est mort l'année 542.

Robert n'était pas un écrivain de grand talent; sa langue est chétive, sa phrase souvent gauche. On ne retrouve pas chez lui ce don de la vie, cette succession d'images et de tableaux qui font le charme du roman de Chrétien; mais l'envergure de son dessein, à la fois historique et théologique, permet de le considérer comme un constructeur.

Cette version de Robert de Boron, dont dépendent tous à quelque degré les romans postérieurs du Saint-Graal, le *Perlesvaus*, la *Queste* et encore l'*Estoire del Saint Graal*, est appelée quelquefois la version « ecclésiastique » [1] : assurément les raisons ne manquent pas pour justifier ce terme : lien établi entre l'histoire sainte et l'aventure du Graal, au point que celle-ci a désormais l'apparence d'un nouvel évangile, assimilation du Graal et de la lance qui saigne à des « reliques » chrétiennes, explication du symbolisme de la messe, enrichissement théologique du concept lui-même du Graal, puisque, plat de la Cène et calice à la fois, il contient le Christ sous les deux espèces, est un témoignage complet de la réalité eucharistique et de la grâce. Cependant cette version « ecclésiastique » ne cesse pas d'être une version « chevaleresque »; autant que les romans de Chrétien et de Wolfram elle exalte la gloire de la chevalerie, et elle revêt finalement d'une splendeur religieuse le chevalier conquérant du Saint-Graal.

Dans la trilogie de Robert, l'idée du lignage, qui antérieurement était déjà inséparable de l'aventure du Graal, grandit et acquiert un caractère de sainteté. Perceval est, en effet, du même sang que Joseph d'Arimathie, l'un des témoins de la Passion et presque un confident du Christ. Sans doute, Joseph était-il mort, selon Robert, sans postérité directe; mais il a remis le Graal et révélé les secrets du Graal à l'époux de sa sœur Enygeus, à son beau-frère Hebron ou Bron. Celui-ci, appelé désormais le Riche Pêcheur [2], transporte l'objet sacré « devers Occident » (entendons la Grande-Bretagne); ses douze fils, sous la conduite de l'un deux, Alein, nom mani-

1. Cf. notamment J. Marx, *Robert de Boron et Glastonbury*, dans le *Moyen âge* (1953), p. 69-86, et l'édition W. A. Nitze (*CFMA*, 1927) du poème de Robert de Boron, p. XIV.

2. Riche Pêcheur, dit Robert de Boron; l'expression de Roi Pêcheur, de Riche Roi Pêcheur reparaît dans le *Didot-Perceval*.

festement breton, partent de leur côté pour la même région. Or cet Alein, neveu, par sa mère, de Joseph d'Arimathie, n'est autre que le père de Perceval ; comme Robert l'annonçait, non sans quelque confusion, vers la fin de son poème, Bron devenu Riche Pêcheur, gardien du Graal, devait attendre la venue du « fils de son fils » (vers 3363) ; cette attente est comblée dans le *Didot-Perceval*, quand le héros, fils d'Alain le Gros, comme il est précisé au début de ce roman [1], pénètre pour la seconde fois dans le château mystérieux de son *taion*, de son grand-père Bron, pose enfin la question libératrice, devient à son tour « sire du Graal », possesseur du sang divin, et fait cesser les enchantements de la terre de Bretagne [2]. Ainsi, l'histoire du Saint-Graal est exactement enclose, on peut dire confinée, dans celle d'un lignage placé sous la protection céleste et pourvu d'une grâce extraordinaire [3]. En vertu d'une telle conception Perceval est nécessairement un personnage providentiel et prédestiné ; la certitude de sa victoire finale est impliquée dans les deux vers où l'ange de Dieu révèle à Joseph que Bron « ...atendra le fil sen fil Seürement et sanz peril [4]. » Que se manifestent là un esprit religieux et probablement une influence ecclésiastique, on ne peut guère en douter ; que d'autre part l'idée d'un lignage consacré au culte du Graal ait été suggérée à Robert non seulement par la lecture de Chrétien, mais aussi par l'*Ancien Testament* et le souvenir des familles de

1. Édit. W. Roach, p. 139-140.

2. *Ibid.*, p. 238-243.

3. Comme l'a justement remarqué M. Jean Marx (*loc. cit.*, p. 77), l'histoire de ce saint lignage contient une invraisemblance chronologique ; il est impossible, en effet, que deux générations seulement aient suffi à remplir les cinq siècles qui séparent l'époque de Joseph d'Arimathie et celle d'Arthur et de la Table Ronde, à moins que la longévité de Bron et de son fils Alain n'ait été miraculeuse (ce qui n'est indiqué nulle part dans la trilogie) ; l'hypothèse de J. Marx, selon laquelle Robert de Boron aurait mal interprété un texte latin qui serait à la source de son poème, est plausible : en réalité, le nom de Bron se serait transmis à plusieurs gardiens successifs du Graal. La même invraisemblance chronologique se constate dans le *Perlesvaus* (édit. Nitze et Jenkins), l. 23, où Joseph d'Arimathie est l'oncle de la mère de Perlesvaus.

4. Vers 3363-3364. Voir aussi les vers suivants 3365-3370.

grands-prêtres qui se succédaient à la garde de l'Arche Sainte, le nom d'Hebron, emprunté au *Livre des Nombres*, le prouve assez [1]; il n'en demeure pas moins que le privilège insigne dont bénéficie le lignage auquel appartient Perceval ne nous éloigne nullement du monde de la chevalerie.

A lui seul Perceval suffirait à maintenir le lien; son image reste celle d'un chevalier. Au début du *Didot-Perceval*, il s'échappe du manoir de son enfance, à l'insu de sa mère devenue veuve, et il se rend tout droit à la cour du roi Arthur, qui l'arme chevalier : « Et Percevaus cevauca tant que il vint a le cort le rice roi Artu; et vint devant lui, et le salua molt hautement voiant les barons. Et dist que se lui plaisoit que il demoërroit a lui molt volentiers, et seroit de se maisnie. Et li rois le retint et le fist cevalier; et illuec aprist molt de sens et de cortesie, car saciés que quant il issi de ciés sa mere que il ne savoit riens [2]. » Perceval réalisait ainsi le rêve caressé par son père Alein le Gros, qui lui répétait volontiers : « Biaus fius, quant vous serés grans je vos menrai molt ricement a le cort le roi Artu [3]. » Ce langage et un souci paternel aussi beau indiquent assez qu'Alein le Gros était lui-même un chevalier. A vrai dire, ni Perceval ni son père ne m'apportent d'arguments nouveaux; les versions antérieures à la trilogie de Robert nous parlaient déjà d'eux et de leur chevalerie. Tournons-nous donc vers celui qui est à l'origine du saint lignage; c'est Joseph d'Arimathie qui doit fixer maintenant notre attention.

Joseph d'Arimathie, on le sait, figure dans les quatre Évangiles canoniques : c'est lui qui, après la mort de Jésus, se rend auprès de Pilate, obtient que le corps du Crucifié lui soit remis et l'ensevelit pieusement dans un sépulcre neuf. Le fond du récit, très bref, reste le même dans les quatre textes évangéliques; ils ne diffèrent entre eux que par des variantes d'expression et par quelques détails secondaires. Ces différences ne sont pourtant pas sans intérêt. Le rang social de Joseph

1. Voir les judicieuses remarques de W. A. Nitze (édit. du poème de Robert, p. XII-XIV) sur le nom d'Hebron, sa variante Bron et le rapprochement possible de Bron et de Bran, héros-dieu de la mythologie celtique.

2. Édit. W. Roach, p. 140.

3. *Ibid.*, p. 139.

d'Arimathie est indiqué, assez vaguement, dans trois des Évangiles (saint Jean garde le silence à ce sujet) : Joseph était un notable, mais il est qualifié d'« homme riche » chez saint Matthieu [1], de « décurion » chez saint Luc [2], de « noble décurion » chez saint Marc [3]. Si, d'autre part, les quatre Évangiles nous présentent Joseph d'Arimathie comme un disciple de Jésus, un juste qui attendait le royaume de Dieu, saint Jean précise, en outre, que c'était « en secret par crainte des Juifs » [4]. Il va de soi que le poème de Robert ne rompt pas avec la tradition des Évangiles canoniques; mais, comme on l'a reconnu depuis longtemps, il dépend plus directement d'un évangile apocryphe, l'*Evangelium Nicodemi*, très lu au moyen âge et traduit plusieurs fois en français; l'*Évangile de Nicodème* amplifie, embellit le rôle et l'histoire de ce personnage mineur qu'était d'abord Joseph d'Arimathie et raconte comment, arrêté par les Juifs et promis à la torture et à la mort, il fut visité dans sa prison et miraculeusement délivré par Jésus lui-même. De plus, Robert rattache l'évangélisation de la Grande-Bretagne à Joseph d'Arimathie et à son lignage. On peut hésiter à croire qu'il a imaginé, à lui seul, un prolongement aussi surprenant des récits évangéliques, et peut-être a-t-il suivi quelque invention forgée à l'abbaye de Glastonbury, comme inviterait à le supposer la curieuse mention des « vaus d'Avaron » [5] à la fin de son poème; mais même s'il a utilisé une version « ecclésiastique » et glastonienne de la légende de Joseph d'Arimathie [6] — et l'hypothèse se heurte à des objec-

1. XXVII, 57 : Cum autem sero factum esset, venit *quidam homo dives* ab Arimathaea, nomine Joseph, et ipse discipulus erat Jesu.

2. XXIII, 50-51 : Et ecce vir nomine Joseph qui erat *decurio*, vir bonus et justus,... ab Arimathaea civitate Judaeae, qui expectabat et ipse regnum Dei.

3. XV, 42-43 : Et cum jam sero esset factum..., venit Joseph ab Arimathaea *nobilis decurio*, qui et ipse erat expectans regnum Dei.

4. XIX, 38 : Post haec autem rogavit Pilatum Joseph Arimathiensis, qui erat discipulus Jesu, sed occultus propter metum Judaeorum, ut tolleret corpus Jesu.

5. Cf. vers 3123 et 3221.

6. Nous renvoyons ici à l'article de F. Lot, *Glastonbury et Avalon*, *Romania*, XXVII, 1898, p. 529 ss. et surtout à celui de J. Marx, *Robert de Boron et Glastonbury*.

tions sérieuses [1] — bien des indices subsistent qu'il a obéi à des intentions propres qui visaient exclusivement à glorifier la chevalerie.

Pour saisir les innovations caractéristiques de Robert, la seule méthode fructueuse est de comparer son poème à l'*Évangile de Nicodème*; ce pseudo-évangile lui était familier et peut-être accessible en français même, car sa vogue était telle qu'il nous en reste trois traductions en vers (d'autres se sont probablement perdues); deux d'entre elles, l'une d'un certain Chrétien qui n'est certainement pas Chrétien de Troyes, la seconde d'André de Coutances, datent des premières années du XIII[e] siècle [2]. Robert a repris, en la remaniant, toute la partie de l'*Évangile de Nicodème* que l'on appelle *Gesta Pilati* et notamment l'épisode de la prison où s'affirme avec tant de force l'amour du Christ pour Joseph [3]. L'autre partie, qui conte la descente en enfer, dut lui servir de modèle pour le conciliabule des démons par lequel s'ouvre son *Merlin* [4]. Ces ressemblances ont été signalées maintes fois; en revanche, autant que je sache, on ne s'est pas arrêté aux différences, et pourtant c'est justement dans les endroits où Robert s'écarte de l'*Évangile de Nicodème* qu'on doit avoir les meilleures chances de découvrir son dessein personnel.

Il est aisé de le constater : le pseudo-évangile, qu'il s'agisse du texte latin ou des traductions, ne suggérait en aucune manière la possibilité d'un rapport entre Joseph d'Arimathie et la légende du Graal; en effet, c'est seulement chez Robert de Boron que Joseph recueille le sang du Crucifié dans le « vaisseau » de la Cène (voir les vers 395-398, 433-438, 507-511, 555-572). Cette innovation, ajoutée à d'autres arguments, ne permet-elle pas de penser que l'*Évangile de Nicodème* et le personnage de Joseph ne sont nullement à l'origine de la

1. Cf. R. S. Loomis, dans *Speculum*, XXVII (1952), p. 410 et Ed. Faral, *La légende arthurienne*, t. I, p. 301 et t. II, p. 407 et p. 422.

2. La troisième, anonyme, écrite en anglo-normand, ne semble pas antérieure à la seconde moitié du XIII[e] siècle; ces *Trois versions rimées de l'Évangile de Nicodème* ont été éditées par G. Paris et A. Bos (*SATF*, Paris, 1885).

3. Cf. les vers 743-808 de la version d'André de Coutances.

4. *Ibid.*, vers 1166 ss.

légende du Graal, et que ce thème romanesque, primitivement indépendant de toute tradition évangélique, a pris un caractère d'hagiographie au cours d'une phase secondaire de son évolution ? Il me semble que oui [1]. En tout cas, à en juger d'après les textes conservés, Robert de Boron a été le premier à accorder à Joseph d'Arimathie un incomparable surcroît de gloire mystique en désignant en lui le possesseur du saint « vaisseau », du Saint-Graal.

Mais pourquoi ce privilège extraordinaire en faveur de Joseph d'Arimathie ? Dira-t-on que Robert de Boron était guidé par des raisons d'ordre strictement religieux et théologique ? On ne voit vraiment pas lesquelles. En revanche, bien des points obscurs s'éclairent, si l'on prend garde au rang social qui est celui de Joseph dans l'Évangile du Graal selon Robert de Boron ; on touche alors à l'innovation la plus révélatrice. Joseph d'Arimathie est devenu un « soudoier » : le sens de ce mot n'offrait rien de péjoratif en ancien français, et il faut voir en lui un synonyme de chevalier, de vassal non « chasé » qui, pour vivre, s'est mis à la solde d'un roi, d'un prince ou de quelque seigneur et fait la guerre, avec loyauté et honneur, pour le compte d'un autre. Ce type de chevalier mercenaire apparaît dans les romans et, par sa condition sociale, Joseph d'Arimathie est comparable à un Éliduc [2], le héros du lai de Marie de France, ou à un Tristan, qui n'est pas le dernier à se considérer comme un « soudoier » soit de son oncle, soit,

1. Que la christianisation du Graal et de la lance ait été progressive et se soit accomplie en plusieurs étapes, comme je l'ai déjà soutenu dans une étude sur le *Cortège du Graal* (*Lumière du Graal*, Les Cahiers du Sud, Paris, 1951, p. 175-221), le poème de Robert de Boron nous fournit encore une autre raison de le croire : il est incompréhensible, en effet, que Joseph d'Arimathie ne devienne pas aussi le possesseur de la Sainte-Lance si, dès le début, et avant même que Chrétien de Troyes ait écrit son roman, le Graal et la lance qui saigne avaient été considérés comme de saintes reliques indissolublement liées l'une à l'autre, ainsi que le prétendent volontiers les partisans de l'origine chrétienne. Quand Joseph recueille le sang du Christ, il s'agit du sang qui se met à couler des plaies fraîchement lavées : aucune allusion à la lance et au sang qui coulerait d'elle. C'est après Robert de Boron que l'oubli concernant la lance a été réparé : cf. *Perlesvaus* (*éd. cit.*), l. 32-33.

2. Mut ai amé un chevalier, Eliduc le bon soudeer (*Eliduc*, vers 1073-74).

éventuellement, d'un autre roi, s'il est obligé de quitter la cour de Marc [1]. Joseph, « soudoier » de Pilate, commande un groupe de cinq chevaliers et lui-même est qualifié de « preudomme et mout boen chevalier » :

A lui (Pilate) servoit uns soudoiers
Qui souz lui eut cinc chevaliers... (v. 199-200)

(Joseph)
Vint a Pilate isnelement
Et dist : « Servi t'ei longuement
Et je et mi cinc chevalier... (v. 441-443)

J'avoie o moi un soudoier,
Preudomme et mout boen chevalier.
.....
Li preudons Joseph non avoit,
Et sachiez que il me servoit
Tout adés a cinc chevaliers,
A beles armes, a destriers.
(v. 1351-58, Paroles de
Pilate aux messagers de l'empereur)

Robert s'est appliqué, avec une insistance un peu naïve, à faire valoir dans son personnage les mérites du chevalier.

Cette transformation de Joseph d'Arimathie en chevalier et en « soudoier » [2] n'apparaît pas dans l'*Evangelium Nicodemi* ni dans ses traductions françaises [3] ; il est probable cependant qu'elle n'a pas été tout à fait spontanée; elle était, en effet, préparée et justifiée en partie par le titre que porte Joseph dans

1. Béroul, *Tristan*, vers 2173-78, 2241-42, 2669-73. — Voir aussi le personnage du Riche Soudoier dans la *Première Continuation du Conte du Graal*.

2. Elle a été signalée par F. Lot dans une note perspicace, mais trop rapide, de son *Étude sur le Lancelot en prose* (p. 101, n. 6).

2. Il est appelé « riches hom.... produm... e de bone vie » dans la traduction de Chrétien (vers 845-848) ; « Joseph, qui pius et doz estoit Et le regne Deu atendoit », dit André de Coutances (vers 193-194) ; « prodome » dit seulement la traduction anonyme (v. 870) qui emploie certainement le mot au sens d'*homme de bien*, et non au sens d'*homme vaillant*.

l'*Évangile selon saint Marc* (XV, 43) : *nobilis decurio* [1]; cette expression permettait de reconnaître en Joseph un gentilhomme et un chevalier; c'est peut-être, en fin de compte, grâce à elle que la légende chevaleresque du Graal a été entée sur la tradition évangélique; mais, de toute manière, l'Évangile ne fournissait que le germe encore bien frêle d'une idée qui s'épanouit dans l'œuvre de Robert, puisque celui-ci, en faisant de Joseph d'Arimathie, sans la moindre ambiguïté, un chevalier, changeait l'affabulation du Graal en une histoire sainte de la chevalerie.

On pourrait prétendre que l'image d'un Joseph d'Arimathie chevalier ne tire pas à tant de conséquence, qu'elle est un trait superficiel, un exemple, entre mille, de l'habitude qu'avaient les auteurs du moyen âge d'habiller l'antiquité, sacrée ou profane, suivant la mode de leur temps, au mépris de ce qui devait s'appeler bien plus tard la couleur locale; dans le poème de Robert, Judas ne remplit-il pas l'office de sénéchal (v. 219) et Caïphe n'est-il pas pourvu de la dignité épiscopale (v. 267)? On aurait tort de s'en tenir à une explication de ce genre, car Robert, et rien ne prouve davantage la profondeur de son dessein, a noué du nœud le plus fort la chevalerie et la conduite mystique du « soudoier »; il a établi entre l'une et l'autre un rapport de cause à effet. Voici comment [2] : à l'heure où Jésus est crucifié, Joseph accourt auprès de Pilate et, en échange de la somme qui lui est due pour ses *soudées* (ses services de « soudoier ») et qu'il n'a jamais réclamée, il demande à Pilate de lui *donner un don*. *Donner un don*, c'était, par un raffinement de courtoisie et d'honneur, accorder une demande avant qu'on en connût l'objet : cette coutume si généreuse, très probablement d'origine celtique, et l'expression elle-même étaient apparues pour la première fois, à ce qu'il semble, chez Chrétien de Troyes, et elles étaient devenues l'un des motifs du roman breton, puis du roman d'aventures en général; il est bien curieux de les retrouver dans ce passage de

1. *Nobilis decurio* est une traduction un peu libre, faite pour des lecteurs latins, du titre, jugé trop vague, de « notable conseiller » que porte le texte grec.

2. Cf. les vers 439-472.

l'*Estoire dou Graal* : elles insinuent au cœur du récit hagiographique l'esprit et comme la présence de la chevalerie arthurienne [1]. Pilate accorde le don, tout comme l'aurait fait le roi Arthur, et Joseph demande « le cors de Jhesu » crucifié ; Pilate ne cache pas sa surprise, il trouve que le don sollicité est « petit », il s'attendait à être contraint d'octroyer une faveur bien plus grande. C'est ainsi que Joseph obtient le privilège de descendre Jésus de la croix et de l'ensevelir ; il l'obtient, lui dit Pilate, « pour ses soudees » (v. 464) ; et la même expression, si riche de sens, est reprise par Jésus en personne parlant à Joseph dans sa prison :

> Tu meïsmes, *pour tes soudees*,
> Has mout de joies conquestees [2].

Robert de Boron pouvait-il déclarer plus nettement la relation étroite qui existait dans sa pensée entre la chevalerie et la fervente piété de Joseph, et aussi la récompense mystique reçue par lui et par son lignage [3] ?

Robert ne manque pas non plus de préciser qu'un amour secret lie Joseph et Jésus ressuscité ; le trait rapporté par l'*Évangile selon saint Jean* que Joseph « était disciple de Jésus, mais *en secret* par crainte des Juifs » [4] trouve sa correspondance glorieuse dans l'*Évangile de Nicodème*, et bien plus encore dans le poème de Robert ; Jésus rend à Joseph son amour caché :

> Nul de mes deciples o moi
> N'ei amené, sez tu pour quoi ?
> Car nus ne set la grant amour
> Que j'ai a toi des icé jour
> Que tu jus de la crouiz m'ostas,
> Ne veinne gloire eü n'en has.
> Nus ne connoit ten cuer loial
> Fors toi et Dieu l'esperital.

---

1. Cette couleur chevaleresque persiste, malgré quelques changements, dans le *Perlesvaus* (édit. W. A. Nitze et T. A. Jenkins, vol. I, p. 24, ll. 23-35) et dans l'*Estoire del Saint Graal* (éd. H. O. Sommer, p. 13, ll. 19-37).

2. Vers 885-886. — Voir aussi les vers 815-824.

3. Cf. vers 3035-3036, 3400-3402.

4. XIX, 38. Le texte de saint Jean est repris et légèrement développé par Robert, vers 201-208. Cf. aussi vers 801-808.

Tu m'as amé celeement,
Et je toi tout certainnement [1].

En gage de cet amour, Jésus remet à Joseph le « vaisseau », le Graal qui répand la grâce du Saint-Esprit et qui est aussi l'« enseigne » de la nouvelle alliance de Dieu avec une dynastie privilégiée, celle des « riches pêcheurs » :

En ten pouoir l'enseigne aras
De ma mort et la garderas,
Et cil l'averunt a garder
A cui tu la voudras donner [2].

C'est donc un lignage de chevaliers qui reçoit en garde le « vaisseau » d'une rédemption accomplie pour le salut de l'humain lignage tout entier. Je ne pense pas aller trop loin en estimant que Robert de Boron a implicitement étendu à l'ensemble de la chevalerie cette dilection du Christ pour le chevalier Joseph d'Arimathie. Robert était lui-même chevalier; il n'est pas inconcevable qu'il ait cédé au désir d'une exaltation spirituelle de la classe à laquelle il appartenait; il a voulu qu'en la personne de Joseph d'Arimathie la chevalerie fût présente au drame de la Passion et qu'une alliance fût scellée entre Dieu et elle. Imagination grandiose et naïve à la fois. Robert a pu avoir des clartés en matière de théologie, un peu comme cet autre chevalier, Jean de Joinville, commentateur du *Credo*, mais il est fort douteux qu'un théologien, un homme d'Église eût consenti à écrire, ainsi qu'il l'a fait, un Nouveau Testament de la chevalerie.

Si l'on tente de comprendre la psychologie de Robert de Boron, il ne faut pas oublier que son *Estoire dou Graal* reste dans la lancée des évangiles apocryphes et répond au même besoin : celui de remédier à la sobriété austère des Évangiles canoniques trop dépourvus de faits concrets, au gré de bien des croyants, et de raconter la vie de Jésus dans sa réalité familière et pittoresque, afin de l'aimer davantage. De ces « fraudes pieuses » le moyen âge fut complice avec délices et bonne foi,

1. Vers 833-842.
2. Vers 847-850; voir aussi le passage suivant, vers 851-892.

loin de toute arrière-pensée de mystification, et l'Église, sans approuver les apocryphes, n'en prit guère ombrage, car ils étaient un puissant auxiliaire de la ferveur religieuse. C'est dans le même esprit de fraîcheur et d'ingénuité, en dépit de son faible talent littéraire, que Robert a conté l'histoire de Joseph d'Arimathie et du Graal; la seule différence est que son évangile apocryphe à lui est né en plein moyen âge, à l'usage d'une aristocratie de fidèles.

Après la trilogie de Robert, Joseph d'Arimathie reste dans les romans du Graal le gentilhomme témoin de la Passion, le « soudoier », le chevalier aimé du Christ; c'est sur sa qualité de chevalier qu'est mis l'accent, et la mention revient comme un leitmotiv; voici quelques exemples :

Lancelot en prose (*Lancelot propre*) :

...Si en fu Joseph d'Arimachie, li gentiex chevaliers qui Jhesu Crist despendi de la sainte crois a ses deus mains et coucha dedens le sepulcre...
(édit. Sommer, t. III. p. 117).

Chil Leucans fu niés Joseph d'Arimachie, dont li grans lignages descendi, par qui la Grans Bertaigne fu puis enluminee, car il porterent le Graal...
(*ibid.*, p. 140).

...Car il (Lancelot) est estrais de si haute lignie comme del lignage le roy David et de si haus chevaliers comme de Joseph de Arimachie...
(*ibid.*, t. V, p. 17).

Queste del Saint Graal :

...Joseph d'Arimacie, li gentix chevaliers qui despendi Nostre Seignor de la sainte veraie Croix...
(édit. Pauphilet, p. 32, l. 7-8).

...Joseph d'Arymacie, li preudons, li verais chevaliers...
(*ibid.*, p. 83, l. 21 et p. 134, l. 14).

...vos estes assis a ma table, ou onques mes chevaliers ne menja puis le tens Joseph d'Arymacie...
(*ibid.*, p. 270, l. 9-11).

Perlesvaus :

Buens chevaliers fu il (Perlesvaus) par droit, car il fu du lignage Joseph d'Arimacie. Cil Joseph fu oncles sa mere, qui ot esté soudoiers Pilate set anz...
(édit. W. A. Nitze et T. A. Jenkins, l. 22-24).

« Sire, fet il a l'ermite, de quel lignage est il, li chevaliers? — Du lignage Joseph d'Arimacie, le buen soudoier. »

(*ibid.*, l. 1679-1680).

Et cil chevaliers porteroit l'escu le Buen Soudoier qui le Sauveur du Monde descendi de la croiz.

(*ibid.*, l. 5793-94).

...e fu dou lignajé le bon soudoier Joseph Abarimachia...

(*ibid.*, l. 6225-26).

Estoire del Saint Graal :

Anchois s'en vint a Pylate qui chevaliers terriens il estoit, car il avoit esté ses soldoieres set ans.

(édit. Sommer, t. I, p. 13).

Estoire de Merlin :

Sire, aprés ce avint que Nostre Sires souffri mort por nous et que uns chevaliers le demanda por oster de la crois, et il li fu donnés por le loier de ses saudees...

(édit. Sommer, t. II, p. 54).

Considérons, de nouveau, la trilogie de Robert et son architecture symbolique et prophétique. Si le *Joseph d'Arimathie* correspond à l'âge biblique, où Dieu manifeste directement sa volonté et ses desseins, le *Merlin* est comparable à l'âge prophétique — grâce à Merlin le Prophète, le Graal entre dans l'histoire arthurienne —, et enfin le *Didot-Perceval* représente l'âge évangélique, où le Prédestiné part en quête du Graal, dont il devient possesseur, réalisant ainsi les promesses de Dieu. Or, cet ensemble est organisé de telle sorte que la glorification de la chevalerie ne cesse de s'accroître d'une partie à l'autre : la louange du chevalier Joseph d'Arimathie s'élargit en celle de l'institution et de son rôle providentiel dans l'histoire de l'humanité. Tout ce qui touche à la chevalerie apparaît comme prédestiné : Arthur, son roi idéal, la Table Ronde, son symbole, fondée le jour de la Pentecôte à l'instigation de Merlin, instrument de la volonté divine. En s'asseyant au siège périlleux, au siège vide de cette Table Ronde, qui est aussi pour Robert la figuration de la table eucharistique où le Christ mangea la pâque, Perceval affirme (non sans témérité) son caractère de chevalier élu; mais s'il éclipse dès lors le reste de la chevalerie arthurienne, il la résume à son plus haut degré

de perfection. Le sens chevaleresque de la trilogie a été fort bien discerné et défini par Paul Zumthor [1] dans son excellente étude sur *Merlin le Prophète*; qu'on en juge par cette page :

« (La Table Ronde) a une valeur typique : elle est le plus haut symbole de la chevalerie. La chevalerie, c'est-à-dire un certain état de civilisation, une certaine réussite de la culture humaine, qui, dans le plan historique, intervient à une certaine époque, qu'elle définit, représentant pour l'auteur médiéval l'homme moderne, l'homme « réel », celui du milieu social alors vivant — et qui dans la perspective de l'œuvre est la société prédestinée à qui est réservé de découvrir le secret du Graal. A ce titre, l'inspiration de l'ouvrage, bien qu'à l'opposé de celle des romans courtois, en fait essentiellement un roman de la société chevaleresque : la vie terrestre du Christ d'une part, l'institution chevaleresque de l'autre, sont les deux pôles historiques autour desquels l'œuvre se meut, ses deux points d'insertion dans le temps. Le Christ sur terre a opéré l'œuvre de Rédemption. Bien qu'elle soit ineffablement abondante, on peut dire en un certain sens qu'elle est inachevée, puisqu'elle doit se réaliser dans les âmes au fur et à mesure que se succèdent les générations. Cet inachèvement est signifié par l'absence de Judas — le siège vide. Ce siège sera rempli par le chevalier bienheureux, le meilleur chevalier du monde..., c'est-à-dire que la civilisation chevaleresque, si elle parvient à produire ce chef-d'œuvre de perfection humaine que sera Perceval, achèvera le symbolisme de la Rédemption, mettra un terme au drame humain, complétera la gloire... de Dieu sur la terre... La chevalerie aura, en tant qu'institution humaine, réalisé les promesses révélées : toute l'histoire sacrée qui précède ne se distingue pas d'elle, elle ne sert qu'à la magnifier [2]. »

Certainement, comme le dit encore Paul Zumthor, Robert de Boron « fait un beau rêve » dont l'accomplissement serait l'entrée de l'humain lignage « dans la grâce de la Jérusalem céleste » [3], et il est certain aussi que Perceval, devenu possesseur du Graal, « prend congé » de la chevalerie et veut désormais « se tenir a la grace nostre Seygnor », comme l'annonce Merlin à la cour d'Arthur [4]; sur quoi P. Zumthor n'a pas tort de com-

1. Pourtant il n'a pas prêté attention au fait que Joseph d'Arimathie, chef du lignage prédestiné, était un chevalier pour Robert de Boron.

2. Paul Zumthor, *Merlin le Prophète*, Lausanne, Imprimeries Réunies S. A., 1943, p. 128-129. — Voir aussi les pages 158-167 et même tout le chapitre III : *Merlin dans l'œuvre de Robert de Boron.*

3. *Ibid.*, p. 129-130.

4. *Didot-Perceval*, édit. W. Roach, p. 243.

menter en note : « La chevalerie n'est pas un but en soi. Vie active, elle s'ouvre en contemplation (c'est une condamnation de l'idéal chevaleresque mondain et anthropocentrique des romans courtois)[1]. » L'erreur serait de reconnaître dans cette ascension spirituelle de Perceval un reniement, pur et simple, de la chevalerie, car justement il s'est élevé à la contemplation en étant le meilleur chevalier du monde (cette meilleure chevalerie englobe évidemment les valeurs chrétiennes). Qu'une « théologie de la chevalerie du Graal »[2] soit présente dans la trilogie, on ne saurait non plus le nier ; mais l'application dogmatique de Robert n'empêche qu'un puissant courant d'affectivité traverse son œuvre ; il est l'interprète des désirs obscurs, d'autant plus forts qu'ils étaient à demi conscients, d'une classe menacée, très fière d'elle-même et toute prête à accueillir le rêve le plus ennoblissant, l'idée que la chevalerie était digne d'accéder par ses voies propres à la vie mystique.

*
* *

Cette revendication mystique d'une classe ou d'une caste a-t-elle disparu des deux romans dont notre esquisse doit encore tenir compte, en raison de leur importance et de leur valeur, le *Perlesvaus* et la *Queste del Saint Graal* ?[3]. Il n'en est rien, et ils permettent de ressaisir le fil conducteur qui me guide dans cette exploration. Tous deux ils recueillent les nouveautés apportées par Robert de Boron, mais ils les amplifient, les étoffent et les nuancent ; ils l'emportent incomparablement en intérêt littéraire, dramatique, psychologique sur la trilogie, dont la conception architecturale est puissante, mais reste schématique. Leur couleur religieuse est très accentuée ; une théologie de la grâce y sert d'assise aux aventures chevaleresques, touffues dans le *Perlesvaus*, clairement ordonnées dans la *Queste*. S'ils illustrent l'un et l'autre un idéal de chevalerie sainte, une différence les sépare : le *Perlesvaus*, dont certains

1. *Op. cit.*, p. 164, n. 2.

2. *Ibid.*, p. 139.

3. Les auteurs de ces deux romans sont inconnus. La date du *Perlesvaus* est très discutée ; j'incline à croire qu'il est à peu près contemporain de la *Queste*, vers 1220-1225.

épisodes sont d'une violence sauvage, fait l'apologie de la guerre sainte ; Perlesvaus — autre nom de Perceval — reconquiert par la force le château du Graal dont s'était emparé un usurpateur et il restaure la foi chrétienne les armes à la main. Cette ardeur guerrière ne signifie point que le *Perlesvaus* soit coupé de tout courant mystique, mais l'élan vers la contemplation est beaucoup plus pur dans la *Queste*, où s'exprime aussi l'horreur du sang versé, même lors du châtiment des impies et des hérétiques ; l'effort de spiritualité y atteint son plus haut point dans la figure de l'élu à qui est réservée la vision des plus profonds mystères du Saint-Graal, le chevalier vierge qui porte un nom biblique, Galaad, image éthérée d'un Messie, d'un Christ chevalier. Pourtant, si l'auteur de la *Queste* connaissait la mystique cistercienne, s'il l'avait méditée et assimilée, son roman révèle une expérience qui n'était pas exclusivement monastique ; il était loin d'avoir rompu toutes les attaches avec le monde de la chevalerie, et il ne saurait être question de voir en lui un moine de Cîteaux, ne fût-ce que pour cette raison péremptoire que les Cisterciens n'écrivaient pas de romans.

Indépendamment de leur sens religieux et de leur portée symbolique, le *Perlesvaus* et la *Queste* sont des romans de chevalerie, si l'on considère leur aspect temporel et historique ; dans leur cadre à demi irréel, il reflètent la civilisation du temps où ils ont été écrits, et ils ne sont guère moins riches que les romans de Chrétien de Troyes en traits concrets qui pourraient entrer dans un tableau de la vie féodale ou chevaleresque. Il ne serait pas malaisé de grouper nombre de détails non seulement sur la guerre, la bataille, la joute, mais encore sur l'adoubement, sur l'accueil au château, l'étiquette courtoise, les jeux et les divertissements, la chasse et la vénerie, les plaisirs et les périls des longues chevauchées dans la forêt ; la récolte serait plus abondante et plus variée dans le *Perlesvaus*, mais l'apport de la *Queste* ne serait pas non plus négligeable, et il apparaît notamment que son mystique auteur connaissait fort bien la technique et les termes du combat chevaleresque et de la joute. Si ces précisions n'appartiennent guère qu'au décor des œuvres et ne font pas pénétrer beaucoup dans la vie intérieure des personnages, des nuances morales les complètent

qui sont inséparables d'une conduite propre au chevalier. Empruntons à la *Queste* un exemple caractéristique [1] : Lancelot, entré dans la voie de la repentance après avoir confessé son péché à un ermite, rencontre en pleine forêt un certain « vaslet ». Ce « vaslet », mystérieusement informé des « mescheances », des disgrâces dont a souffert Lancelot dans sa quête, insulte le héros malheureux sans épargner non plus la reine Guenièvre : « Certes, mauvés failliz, mout poez avoir grant duel, qui soliez estre tenuz au meillor chevalier dou monde, or estes tenuz au plus mauvés et au plus desloial ! [2] » — « ...Si soliez estre la flor de terriane chevalerie ! Chetis ! bien estes enfantosmez par cele qui ne vos aime ne ne prise se petit non. Ele vos a si atorné que vos avez perdue la joie des ciex et la compaignie des anges et toutes honors terriannes, et estes venuz a toutes hontes recevoir [3]. » Lancelot, conscient de son indignité, supporte le flot des insultes jusqu'au bout, avec une patience sans défaut ; pourtant il a esquissé une parade pour sauvegarder et son amour-propre et son honneur de chevalier : « Biax amis, tu me diras or ce que tu voldras, et je t'escouterai. Car nus chevaliers ne se doit corrocier de chose que vaslez li die, se trop grant honte ne li dit [4]. » Il est évident que cette excuse, ou cette tentative d'excuse, devient incompréhensible, et que l'interprétation de tout le passage est faussée, si l'on donne au mot *vaslet* son sens moderne ; il est employé ici dans son sens féodal de « jeune gentilhomme non encore adoubé » ; l'idée qu'il faut dégager des paroles de Lancelot — paroles très conciliantes, car un *vaslet* était tenu en principe au respect et à la courtoisie envers un chevalier [5] — est qu'un maître est au-dessus des insolences d'un apprenti et des maladresses d'un novice, et qu'il peut faire preuve à son égard d'une indulgence un peu ironique. Cette scène ne nous écarte pas autant qu'on pourrait le croire d'un comportement de classe, et il n'est pas sûr du tout que malgré ses dispositions sincères à l'humilité Lancelot

1. *Queste del Saint Graal*, édit. Pauphilet, p. 117-118.
2. *Ibid.*, p. 118, l. 2-4.
3. *Ibid.*, l. 10-15.
4. *Ibid.*, l. 6-8.
5. Le *vaslet* ne cesse de dire *vous* à Lancelot, tandis que celui-ci le tutoie après l'avoir vouvoyé.

du Lac supporterait avec autant de patience les mêmes injures sorties de la bouche d'un goujat.

Galaad lui-même, cette figure de vitrail, cet « être de raison » [1] figé dans la perfection de sa sainteté, comme on le dit souvent non sans quelque injustice... En vérité, sa raideur hiératique s'assouplit et s'anime, s'éclaire de quelques sourires, dans la mesure où il conserve la générosité et la courtoisie du chevalier : ainsi, dans le joli épisode de Melyant, ce « vaslet », fils de roi, qu'il consent de très bonne grâce à adouber et à qui il accorde son compagnonnage « en don » [2]. Ne tient-il pas, en outre, à ce même Melyant, un langage qui reste celui de la chevalerie « terrienne », puisqu'il célèbre avant tout dans la personne du nouvel adoubé la noblesse du sang et la beauté du lignage ? « Biaus amis, fet Galaad, puis que vos estes chevaliers et estrez de si haut lignage come de roi et de roïne, or gardez que chevalerie soit si bien emploiee en vos que l'anors de vostre lignage i soit sauve. Car ausi tost com filz de roi a receue l'ordre de chevalerie, il doit aparoir sor toz autres chevaliers en bonté, ausi com li rais del soleil apert sor les estoiles [3]. »

L'opposition dramatique de la chevalerie « terrienne » et de la chevalerie « celestielle » est fondamentale dans le *Lancelot en prose*, dont la *Queste del Saint Graal* fait indissolublement partie, mais elle ne doit pas nous égarer. Les erreurs de la chevalerie « terrienne » sont condamnées et non la chevalerie elle-même. Plus encore : la « celestielle » sort de la « terrienne » tout en la dépassant; le meilleur chevalier de la chevalerie « celestielle », Galaad, est le fils du meilleur chevalier de la chevalerie » « terrienne », Lancelot. Remplacer idéalement la « terrienne par la « celestielle », c'était une manière d'exalter plus encore la chevalerie [4]. Celle-ci n'est jamais reniée par les quêteurs du Saint-

1. A. Pauphilet, *Étude sur la Queste del Saint Graal*, p. 141.

2. *Queste del Saint Graal*, éd. Pauphilet, p. 31, 35, 40-41.

3. *Ibid.*, p. 40, l. 7-13.

4. F. Lot l'a bien senti en écrivant les lignes suivantes : « Tout en condamnant la chevalerie [je préciserais pour ma part : la chevalerie « terrienne »], l'auteur de la *Queste* l'admire passionnément. Galaad, nouveau Christ, est représenté sous la forme la plus haute qui puisse exister pour l'auteur, celle d'un chevalier. » (*Romania*, t. XLIX, 1923, p. 438).

Graal; toujours ils cherchent à accroître son éminente dignité. C'est ainsi que Bohort, conversant pieusement avec un religieux, lui demande de le conseiller « au profit de l'ame et a l'ennor de chevalerie »[1]; Lancelot, confessé et pénitent, promet de ne plus succomber à son amour coupable pour la reine Guenièvre, mais il refuse de renoncer à la chevalerie : « Mes de sivre chevalerie et de fere d'armes ne me porroie je tenir tant come je fusse si sains et si haitiez come je sui[2]. » Il ressort de la réponse de l'ermite que Dieu n'exige pas de Lancelot le sacrifice du chevalier qu'il est[3].

Glorification religieuse de la chevalerie, révélation mystique réservée à une élite de chevaliers en vertu d'une prédestination qui ne se distingue pas toujours d'un privilège de caste, ces tendances que nous avons déjà reconnues dans l'œuvre de Robert de Boron nous apparaissent renforcées dans le *Perlesvaus* et dans la *Queste*.

Si la généalogie de Perlesvaus, enrichie cependant par rapport à la trilogie de Robert, ne remonte pas plus haut que l'époque de la Passion[4], le lignage de Galaad s'illumine d'une splendeur biblique; Joseph d'Arimathie ne suffit plus à son illustration, et sa sainte antiquité s'enracine dans l'Ancien Testament; Galaad, en effet, descend du roi David tout en appartenant au lignage de Joseph d'Arimathie : « Rois Artus, je t'ameign le Chevalier Desirré, celui qui est estraiz dou haut lignage le roi David et del parenté Joseph d'Arimacie...[5] », annonce un religieux au début de la *Queste*. Galaad se rattache à Joseph du côté paternel et du côté maternel à la fois; il est du même sang que David par son père Lancelot, fils du roi Ban de Benoïc et de la reine Hélène, « ... haute dame vers Dieu et vers le siecle, comme chele qui est deschendue de la haute lignie le

1. « Si vos pri que vos me conseilliez au profit de l'ame et a l'ennor de chevalerie » (*Queste del Saint Graal*, édit. Pauphilet, p. 164, l. 21-22).

2. *Ibid.*, p. 71, l. 1-3.

3. *Ibid.*, l. 5-9.

4. Perlesvaus appartient du côté maternel au lignage de Joseph d'Arimathie et du côté paternel à celui de Nichodemus, ami de Joseph d'Arimathie. Cf. *Perlesvaus*, édit. Nitze-Jenkins, t. I, p. 24-25, et, au t. II, les tableaux généalogiques des pages 190-191.

5. *Queste del Saint Graal*, édit. Pauphilet, p. 7, l. 25-27.

roi David »[1]. Quant à Bohort, cousin de Lancelot, il appartient lui aussi à la lignée de David par sa mère, sœur d'Hélène[2]. L'ascendance de ces héros, Lancelot, Bohort, Galaad, les relie directement aux temps lointains où ceux qui furent les premiers et véritables modèles de la chevalerie luttèrent contre les mécréants ; déjà la Dame du Lac avait cité ces modèles dans le discours qu'elle adressait à Lancelot, son fils adoptif, avant de le conduire pour son adoubement à la cour d'Arthur : « ... Dame, fai li enfes, puis que chevalerie commencha, fu il onques nus chevaliers qui toutes ches bontés eüst en soi ? — Oïl, sire, fait ele, assés, dont Sainte Escripture nous est tesmoins, et devant che que Jhesus Crist souffri mort. Au tans que li pueples Israel servoit Nostre Signor a foi et a loyauté et se combatoient pour sa loi essauchier et acroistre encontre les Philistiens et les autres pueples mescreans qui lor voisin estoient pres, de chels fu Jehans li Ircaniens et Judas Macabeus, li tres boins chevaliers..., si en fu Symons ses freres et David li rois et maint autre dont je ne parlerai pas ore, qui furent devant l'avenement Nostre Signor[3]... »

Cette prestigieuse chevalerie du Graal ne progresse pas dans la quête de la plus haute aventure, l'aventure mystique, sans rencontrer des auxiliaires et des guides spirituels — qui sont des religieux et le plus souvent des prêtres (beaucoup d'entre eux célèbrent la messe et confessent les chevaliers). Ces représentants de l'Église sont d'une parfaite orthodoxie ; s'ils sont animés, comme il se doit, d'un esprit de charité évangélique, ils ne manifestent aucune indulgence pour les égarements de la chevalerie mondaine. Pourtant, sur un autre plan que celui de la doctrine, certaines particularités méritent de retenir l'attention. D'abord, l'absence presque totale du clergé séculier ; de fait, le seul membre de ce clergé qui joue un rôle dans la *Queste* est un évêque, et encore s'agit-il d'un personnage mort depuis plus de trois siècles et descendu miraculeusement du ciel pour officier au château du roi Mehaigné dans la première partie de la liturgie du Saint-Graal ; et encore ce « premier

1. *Lancelot propre*, édit. Sommer, t. III, p. 13, l. 3-4.
2. Cf. *ibid.*, p. 88, l. 2-8.
3. *Ibid.*, p. 116-117.

évêque des chrétiens » n'est-il autre que Josephes, le fils de Joseph d'Arimathie, dont le lignage a été perfectionné entre la trilogie de Robert et le *Lancelot en prose*, — de sorte que cette intervention sacerdotale demeure dans le cadre étroit d'une famille, d'une dynastie privilégiée[1].

A cette exception près — et le sens de cet épisode est avant tout symbolique — le clergé séculier n'entre pas en ligne de compte. Les chevaliers du Saint-Graal n'engagent le dialogue spirituel qu'avec des religieux qui sont quelquefois des moines rattachés à une abbaye, mais bien plus souvent des ermites. Ces ermites abondent dans le *Lancelot propre* et dans la *Queste*, ils pullulent dans le *Perlesvaus*; les voilà devenus bien trop nombreux pour être tous parents à quelque degré du chevalier élu (ou des chevaliers élus); la direction de conscience ne peut plus se cantonner à l'intérieur d'un lignage et se transmettre uniquement d'un oncle ermite à un neveu chevalier, comme dans le roman de Chrétien de Troyes et encore dans le *Didot-Perceval*[2]. Il est d'autre part conforme à la vraisemblance qu'au fond des forêts où se déroulent leurs aventures les chevaliers ne rencontrent pas d'autres gens d'Église que des anachorètes. Mais, ces remarques faites, il reste que des affinités curieuses tissent des liens solides, bien qu'un peu secrets à première vue, entre l'ermite et le chevalier. Déjà, il est révélateur que la qualité de chevalier errant anime d'un empressement tout particulier l'accueil hospitalier que le moine, ou l'ermite, réserve en principe à un hôte, comme si le devoir de charité se doublait alors pour lui d'une joie intime. C'est surtout dans la *Queste* qu'on peut noter cette nuance. Galaad arrive « aprés hore de vespres, ... a une blanche abeïe. Et quant il fu la venuz, si hurta a la porte et li frere de laienz issirent fors et le descendirent a fine force, come cil qui bien conurent qu'il estoit *chevaliers erranz*. Si prist li uns son cheval et li autres l'en mena

1. Cf. *Queste del Saint Graal*, éd. Pauphilet, p. 268-269. « Veez ci Josephes, li premiers evesques des crestiens, celui meïsmes que Nostre Sires sacra en la cité de Sarraz ou palés esperitel » (p. 268, l. 22-24).

2. Édit. W. Roach, p. 180-183 et 219-222. Dans le *Didot-Perceval*, le héros n'a pas d'autre guide religieux que cet oncle, qui connaît le secret du Graal et de son lignage — c'est le même secret — ainsi que la prédestination de son neveu.

en une sale par terre por lui desarmer » [1]. Le même Galaad est surpris une autre fois par la nuit devant un ermitage : « Et quant il vit que la nuiz fu venue, si descent et apele a l'uis l'ermite, tant qu'il li ovri. Mes quant li hermites voit qu'il est *chevaliers erranz*, si li dist que bien soit il venuz. Si pense d'osteler le cheval, et li fet oster ses armes. Et quant il est desarmez, si li fet doner a mengier de tel charité come Diex li avoit donee [2]. »

Ailleurs, le même zèle se déploie en faveur de Lancelot : « Un soir avint que Lancelot se herberja en une blanche abeïe, ou li frere li firent molt grant honor por ce que *chevaliers erranz* estoit [3]. » ; ailleurs, encore, en faveur de Perceval, arrivé à la tombée de la nuit tout près d'une *meson de religion* : « Et il vet cele part et apele a la porte tant que len li œvre. Et quant cil de laienz le voient armé, si pensent lues qu'il est *chevaliers erranz* : si le font desarmer et le reçoivent a mout bele chiere. Si prennent son cheval et l'en meinent en l'estable et li donent fein et aveine a grant plenté. Et uns des freres l'en meine en une chambre por reposer. Si fu cele nuit herbergiez au mielz que li frere porent [4]. » Dans le *Perlesvaus* les chevaliers errants ne sont pas hébergés avec moins de faveur et d'attentions par les ermites [5], sans qu'on relève de formule analogue à celles de la *Queste*; probablement l'auteur n'a-t-il pas éprouvé le besoin de souligner une chose qui lui paraissait aller de soi.

Le but religieux que poursuit la chevalerie errante du Saint-Graal explique assurément l'accueil fervent qu'elle reçoit dans les abbayes et les ermitages; on peut aussi accorder quelque importance à un parallélisme psychologique entre la vie solitaire de l'ermite et l'aventure individuelle du chevalier, car tous deux, à l'écart du siècle, sont en quête d'une plus haute perfection. Mais une autre raison n'est pas négligeable, et celle-là ne permet pas de laisser dans l'ombre la persistance d'un esprit

1. Édit. Pauphilet, p. 26-27.

2. *Ibid.*, p. 198, l. 1-6. L'ermite en question s'appelle Ulfin (*ibid.*, l. 13).

3. *Ibid.*, p. 261, l. 23-25.

4. *Ibid.*, p. 81, l. 23-28. Voir aussi la rencontre de Bohort et de l'ermite monté sur un âne (*ibid.*, p. 162).

5. Voir, entre autres exemples, p. 60-61, 86-88, 102, 164, 193-195 de l'édit. Nitze-Jenkins.

aristocratique et d'un esprit de classe dans le *Perlesvaus* et dans la *Queste*; il se trouve en effet que les ermites sont plus d'une fois solidaires des chevaliers par une communauté d'origine, par la naissance, par la noblesse du lignage.

A quoi d'évident pourrait correspondre la mention répétée que les ermites sont des gentilshommes et d'anciens chevaliers, si ce n'est au désir d'incliner le plus possible les valeurs religieuses au profit de la chevalerie? Déjà l'auteur du *Lancelot propre*, comme l'a signalé F. Lot, « a une prédilection pour les religieux qui dans le siècle ont été de vaillants chevaliers »[1]. Voici frère Adragain, ancien chevalier entré dans l'ordre de Saint-Augustin : « Et or estoit il moult preudons vers Nostre Signour, car il avoit esté chevaliers moult preus; mais la terrienne chevalerie avoit il toute laisie grant pieche avoit, et si estoit rendus en un ermitage... Il fu grans et corsus, si ot les cavex mellés et cangiés, et les iex vairs et gros en la teste; si ot le samblant fier et plain de plaies le vis, et la teste et le cors en maint lieu qui ne paroit pas; si ot les puins megres et gros et plain de vaines, et lees les espaules, et il sist es estriers moult affichiés[2]... » Sous la bure du moine il garde la carrure du preux. — Yvain, fils d'Urien, rencontre un ermite qui a connu son père : « Enon Dieu, sire, fai li hermites, dont sai je bien qui vous estes, quar jou fui ja moult acointes de vostre pere, quant jou estoie chevaliers errans devant le coronement le Roy Artus[3]... » — Bohort dit son nom à un ermite, qui l'héberge : « Et quant li preudons l'entent, si li dist : Biau sire, vous soiés li bien venus; si m'aït Diex, il n'a homme el monde de qui venue jou fusse aussi liez comme jou sui de la vostre, quar jou fui moult longement sergans a vostre pere, et chevalier me fist il de sa main[4]. » — Le personnage dont il s'agit ne disparaît pas de la *Queste*, bien qu'il y soit moins fréquent que dans le

1. F. Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 152. Voir aussi p. 99 : « Parmi ces prudhommes il en est qui sont l'objet d'une révérence toute particulière : ce sont les chevaliers ou « sergents » retirés du siècle. »

2. Édit. Sommer, t. III, p. 41, l. 25-33.

3. *Ibid.*, t. V, p. 130, l. 2-4.

4. *Ibid.*, p. 143, l. 4-8. Voir encore (*ibid.*, p. 464) l'ermite qui a vécu autrefois dans l'entourage du roi Lot d'Orcanie, père de Gauvain. On pourrait allonger la liste.

Lancelot propre et l'*Agravain*[1] : Melyant blessé est soigné dans une abbaye par « un moine ancien, qui chevaliers avoit esté »[2] ; l'ermite qui confesse et convertit Lancelot a pour frère un chevalier[3], il est donc lui-même de noble origine. L'exemple le plus caractéristique est celui de cet ermite « gentilhomme et de haut lignage »[4] retourné dans le siècle pour soutenir la cause d'un neveu injustement attaqué ; il « le fist si bien de toute chevalerie », à la tête des siens, qu'il termina heureusement la guerre dès le troisième jour ; il regagne alors son ermitage, et sa mort, d'ailleurs tragique, s'accompagne de miracles où se manifeste la grâce divine. Les recluses sont elles aussi de sang noble : la tante de Perceval[5], ainsi que celle qui héberge et conseille Lancelot, «... recluse que len tenoit a une des meillors dames dou païs »[6]. — Quant à l'auteur du *Perlesvaus*, il identifie à peu près constamment l'ermite avec un ancien chevalier : Gauvain attend, en compagnie d'une demoiselle, devant la porte d'un ermitage ; l'ermite survient : « Atant ez vos l'ermite o vient, et salue la damoisele et Monseigneur Gavain, et huevre l'uis de sa meson et met les .II. chevax enz, e leur abat les frains e leur done de l'erbe avant e orge aprés, e leur voust oster les seles. Messire Gavains saut avant e dit : « Sire, fet il, non ferez, car il n'afiert pas a vos. — Fet li hermites : Ge en sé bien a chief venir, car ge fui entor le roi Uter vallez e chevaliers .XI. anz, e en cest hermitage é esté plus de .XXX. anz[7]. » Et, un peu plus loin, l'ermite déclare : « Dex garisse le roi Artu, car ses peres me fist chevalier, et or sui prestres[8]... » — Au cours d'une aventure Gauvain passe la nuit chez un ermite,

1. Je pense que M. Lucien Foulet a vu juste en écrivant à propos de l'ermite Ulfin qui héberge Galaad : « On ne nous dit rien de son histoire, mais il est probable que, comme la plupart des ermites que l'on rencontre dans les romans du Graal, c'est un ancien chevalier. » (*Romania*, LXXI, 1950, p. 45).

2. *Queste*, édit. Pauphilet, p. 44, l. 3-4.

3. Cf. *ibid.*, p. 71, l. 16 et p. 117, l. 9-11.

4. *Ibid.*, p. 120, l. 11. Pour l'ensemble de l'épisode, cf. les pages 119-122.

5. Cf. *ibid.*, p. 71-81.

6. *Ibid.*, p. 142, l. 16.

7. Édit. Nitze-Jenkins, l. 893-899.

8. *Ibid.*, l. 940-941.

nommé Josimas, qui « fu chevalier de grant pris et de grant valor... » [1] Il serait aisé d'augmenter le nombre de nos références. Qu'il me suffise de citer encore l'ermite le plus original du *Perlesvaus* : celui-là est tout jeune, encore *valet*, « sanz barbe et sanz guernon » [2]; du lignage de Joseph d'Arimathie, fils du roi Pellès, qui est devenu lui-même le Roi Hermite, il est entré à l'ermitage, ravagé par le remords, pour expier un crime horrible, car il est le meurtrier de sa mère [3]. Ce Joseus (tel est son nom, de couleur biblique) réussit à concilier sa vocation religieuse et son besoin d'action guerrière, car il ne peut éteindre en lui la valeur chevaleresque de son lignage [4]. Il combat les pillards qui attaquent son ermitage, mais il se contente de les faire prisonniers, de les lier solidement à un arbre devant la chapelle, et de confier à d'autres le soin d'aller les pendre en quelque endroit désert [5]. De même, sans armes, en évitant de commettre l'homicide et en laissant au moins une chance de salut à ses adversaires [6], il aide son cousin Perlesvaus à reconquérir le château du Graal — épisode qui apparaît comme une synthèse surprenante du mysticisme et de l'action. On comprend que Lancelot, admirant la vaillance de Joseus, remarque non sans ingénuité « que c'est grant damage au siecle quant il n'est chevaliers » [7].

Dans la personne de semblables ermites, la chevalerie est tirée vers la religion, mais la religion est tirée elle aussi vers la chevalerie. On saisit de nouveau la tendance à les enfermer l'une et l'autre dans un système clos, ou très peu ouvert.

---

1. Édit. Nitze-Jenkins, l. 4389.
2. *Ibid.*, l. 3560.
3. Cf. *ibid.*, l. 1634-1649.
4. Cf. son dialogue avec Lancelot, l. 3579-3593.
5. Cf. *ibid.*, p. 165-166.
6. Cf. la distinction curieuse à laquelle l'auteur a eu recours : « Il oste sa chape grise, si demora en sa gone, et prent un de ceaus qui a Perlesvaus contendoient, e le carce sor son col, puis *le jete en la riviere* ; e Perlesvaus *ocist* les autres .II. » (*Ibid.*, l. 6141-6144).
7. *Ibid.*, l. 3618-3619. Joseus était encore « vallet » quand il a tué sa mère, « por ce qu'ele dist que ge ne seroie pas rois aprés la mort mon pere ; ainz me feroit moinne o clerc, e mes autres freres, qui morz est, avroit le roiaume. » (*Ibid.*, l. 1637-1639).

C'est toutefois la *Queste del Saint Graal* qui laisse se manifester les signes les plus nets et les plus audacieux d'une symbiose spirituelle de la religion et de la chevalerie; Galaad est en effet le Messie de la chevalerie mystique, « celestielle », et il n'est pas loin d'apparaître comme un Christ chevalier. L'auteur a dessiné et enluminé cette figure idéale avec ferveur, et l'on sent qu'il aurait voulu pouvoir dire comme le roi Mordrain enfin guéri de ses infirmités par la présence de Galaad : « Galaad, serjant Dieu, verais chevaliers de qui je ai si longuement atendue la venue, embrace moi et lesse moi reposer sor ton piz[1]... » L'évangile du Christ chevalier devait être annoncé par d'antiques prophéties : à ce dessein répond l'invention du mythe de la Nef de Salomon. Ce mythe dérive de la célèbre légende de la Croix, très vivante au moyen âge : elle disait que l'Arbre du Paradis Terrestre, miraculeusement présent aux drames essentiels de l'histoire sainte, avait fourni le bois sur lequel le Christ fut crucifié. En reprenant ce récit, l'auteur de la *Queste* ne s'est pas d'abord écarté beaucoup des données traditionnelles; mais, parvenu à l'époque de Salomon, il a imaginé une étrange bifurcation. La voix du Saint-Esprit révèle à Salomon le double aboutissement de son lignage, le Christ d'une part, Galaad de l'autre. Dans sa joie d'apprendre qu'« en si haute bonté et en si haute chevalerie seroit fichiee la bosne de son lignage »[2], le roi sage et fastueux souhaite de pouvoir faire connaître à ce lointain descendant qu'il n'ignorait pas sa venue. Sur le conseil de sa femme, instrument de la Providence, Salomon fait construire une Nef, en bois incorruptible, dans laquelle sont placés l'épée de David et un lit surmonté de trois fuseaux taillés dans l'Arbre de vie. La Nef est abandonnée aux flots de la mer et à l'écoulement des siècles[3]. Les temps venus, la sœur de Perceval, mystérieusement renseignée, conduit Galaad jusqu'à cette Nef divine : il prend l'épée de David et se couche sur le lit de Salomon, symbole de l'extase[4]. Comment, à propos de cet

1. *Queste del Saint Graal*, éd. Pauphilet, p. 262, l. 30, p. 263, l. 2.

2. *Ibid.*, p. 221, l. 14-16.

3. *Ibid.*, p. 220-226.

4. *Ibid.*, p. 227-228 et p. 275, l. 5-11. Galaad prend l'épée de David à la prière de ses compagnons Bohort et Perceval : « Sire, or vos prions ou nom Nostre Seignor Jhesucrist et por ce que toute chevalerie en soit essauciee,

épisode qui domine le dernier tiers du roman, ne pas constater avec Albert Pauphilet, que l'auteur, « substituant Galaad à Jésus, aboutit non plus à la Passion, mais à la « quête » du Saint-Graal »[1] ? Et le même critique d'ajouter : « Notre auteur, on le voit, poussait jusqu'aux plus hardies conséquences cette idée, dont son siècle était imbu, que la grande règle de la vie sainte est l'imitation de Jésus-Christ. » Je préciserais volontiers : imitation de Jésus-Christ, oui, mais avec une nuance curieuse, et peut-être un peu plus qu'une nuance, d'appropriation, car la Nef de Salomon contourne, sans aborder, l'époque de la Passion et elle relie directement l'élu de la chevalerie sainte à l'Ancien Testament.

Que l'idée d'un privilège mystique réservé à la chevalerie soit bien présente dans la *Queste*, la solennelle cérémonie liturgique qui se déroule au château de Corbenic (toujours un château) nous en apporte encore un témoignage : l'heure est venue des récompenses et des visions miraculeuses pour les trois élus, Galaad, Perceval et Bohort, qu'ont rejoints neuf autre chevaliers, trois de Gaule, trois d'Irlande, trois de Danemark[2]. Ces douze nouveaux apôtres assistent à la célébration de la messe par Josephes, le premier évêque des chrétiens, le fils de Joseph d'Arimathie (lui aussi appartient donc à un lignage noble), puis par Jésus lui-même sorti du Saint-Graal ; les élus contemplent le miracle de la transsubstantiation et ils reçoivent la communion des mains du Sauveur[3]. Ainsi, par une grâce extraordinaire, ils voient de leurs yeux de chair le mystère de la présence réelle, et ils s'élèvent à une connaissance, fût-elle partielle, des « secrets », des « privetés », des « repostailles » de

---

ceigniez l'Espee as estranges renges, qui tant a esté desirree ou roiaume de Logres, que onques li apostre ne desirrerent tant Nostre Seignor. » La sœur de Perceval lui attache l'épée au côté : c'est l'adoubement mystique de Galaad, comme l'explique la jeune fille : « Certes, sire, or ne me chaut il mes quant je muire ; car je me tiegn orendroit a la plus beneuree pucele dou monde, qui ai fet le plus preudome dou siecle chevalier. Car bien sachiez que vos ne l'estiez pas a droit quant vos n'estiez garniz de l'espee qui por vos fu aportee en ceste terre. » (*Ibid.*, p. 228, l. 20-24).

1. *Queste del Saint Graal*, éd. Pauphilet, Introduction, p. XII.
2. *Ibid.*, p. 267, l. 22-31.
3. *Ibid.*, p. 267-271.

Dieu. Cette scène prodigieuse, à laquelle ne participe aucun prêtre vivant, scelle l'alliance mystique du Christ et de la chevalerie. Le Saint-Graal est l'apanage des chevaliers, comme le laissent clairement entendre ces paroles du Christ aux douze élus : « Mi chevalier et mi serjant et mi loial fil, qui en mortel vie estes devenu esperitel, qui m'avez tant quis que je ne me puis plus vers vos celer, il covient que vos vëoiz partie de mes repostailles et de mes secrez, car vos avez tant fet que vos estes assis a ma table, ou onques mes chevaliers ne menja puis le tens Joseph d'Arymacie. Mes del remanant ont il eüt ausi come serjant ont : ce est a dire que li chevalier de çaienz et maint autre ont esté repeu de la grace del saint Vessel; mais il n'ont mie esté a meesmes ausi come vos estes orendroit. Or tenez et recevez la haute viande que vos avez si lonc tens desirree, et por quoi vos estes tant travailliez[1]. » Enfin, lorsque les douze élus, tout pénétrés d'un bonheur mystique, vont se séparer les uns des autres, par groupes de trois, l'auteur du plus « clérical »[2] des romans qu'ait inspirés le Graal, comme s'il tenait à écarter d'avance les malentendus possibles, ajoute une précision bien caractéristique où s'affirme sans ambages l'esprit de caste : « Et quant il sont monté, si s'en issent dou chastel et s'entredemandent dont il sont por conoistre li un les autres. Et tant que il troevent es trois qui de Gaule estoient que Claudins, li filz le roi Claudas, en ert li uns, et li autre, de quel terre qu'il fussent, *estoient assez*[3] *gentil home et de haut lignage*[4]. » Des fils de roi, de hauts lignages, toujours. Pourtant l'auteur, sans trahir la cause de la chevalerie, aurait pu admettre au nombre des élus un simple vavasseur, au moins un.

*
* *

1. *Queste del Saint Graal*, éd. Pauphilet, p. 270, l. 5-16.

2. L'auteur souligne au moins deux fois que le salut est individuel et ne dépend pas des mérites collectifs du lignage : cf. l'entretien de Lancelot avec un ermite, p. 137-139, puis avec Galaad, p. 252, l. 21-27. Cf. aussi les propos échangés entre Bohort et un ermite, p. 164-165. Il n'empêche que la *Queste* ne nous éloigne nullement de la chevalerie et qu'elle ne renonce pas à l'illustrer.

3. *Assez* au sens de *très*.

4. *Queste del Saint Graal*, édit. Pauphilet, p. 272, l. 19-24.

Nous arrêtons ici notre esquisse. Elle englobe la période où le thème du Graal a fait naître des œuvres originales et quelquefois puissantes; cependant il n'a pas disparu des romans d'aventures aussitôt après cette luxuriante époque de création. Qu'adviendrait-il de notre interprétation, si notre enquête était poussée jusqu'à la fin du moyen âge, notamment à travers l'*Estoire del Saint Graal* et les divers remaniements de la *Queste* dans le cycle du pseudo-Robert de Boron, dans le *Tristan en prose*, dans les *Demandas* portugaise et espagnole, les *Suites du Merlin* et *Le Morte Darthur* de Malory ? Des investigations trop rapides ne me permettent pas de présenter des conclusions fermes; je crois pouvoir dire cependant que la synthèse de la chevalerie et de la religion, telle que j'ai essayé de la définir, perd de sa netteté et de sa force dans ces versions postérieures; des retouches et des altérations apparaissent, qui proviennent tantôt des scrupules orthodoxes de l'esprit « dévot » alarmé par les audaces mystiques de l'idéalisation chevaleresque, et tantôt d'un retour de l'esprit mondain qu'offusquait un ascétisme trop « celestiel ». Ainsi l'alliance, forcément instable, que nous avons reconnue, se révèle alors plus d'une fois estompée, ou diluée ou dissociée. Malgré tout, il ne semble pas que le sens initial de cette alliance se soit jamais complètement effacé; le Saint-Graal, possession exclusive d'un lignage privilégié, est demeuré la grande référence religieuse de la chevalerie des romans, dans *Perceforest*[1], ce « miroir » de la vie chevaleresque, aussi bien que dans les œuvres déjà citées. C'est d'ailleurs un fait que la haute noblesse de la fin du moyen âge a continué à lire et à goûter la *Queste* dans sa forme authentique : les magnifiques manuscrits cycliques du *Lancelot-Graal*, datés du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, nous ont été transmis, comme l'ensemble de la tradition manuscrite des romans du Graal, par les bibliothèques des grands seigneurs, et non par celles des monastères.

Mon interprétation ne veut pas être totale; elle ne donne pas la clé de tous les mystères du Graal; elle s'appuie cependant sur des données nombreuses et convergentes, et elle éclaire

1. Cf. Jeanne Lods, *Le Roman de Perceforest* (Genève, Droz et Lille, Giard, 1951), p. 33-34 et p. 246-258. Voir notamment, p. 258, les remarques sur l'absence de tout clergé dans le culte du Dieu Souverain.

l'évolution du thème et sa véritable singularité. Le commentaire liturgique et théologique des œuvres ne saurait suffire à expliquer cette singularité; on s'interdit même à mon avis de comprendre sa cause profonde si l'on écarte le fait de psychologie collective que je rappelle encore : à une époque où la classe des féodaux, pour qui le chevalier était le plus haut type d'humanité, subit une usure sociale et se défait lentement, elle aspire à s'enfermer dans des modes particuliers de pensée et de sensibilité et à contempler dans les romans son image idéale; sa louange la plus sublime, elle l'a trouvée dans la littérature du Saint-Graal et dans l'invention du surprenant évangile d'un Galaad accédant directement, par les seuls moyens de la perfection chevaleresque, à la vie de la grâce et à la révélation mystique. Cette transcendance de la chevalerie, sur le plan religieux, était en somme un sentiment de luxe parallèle à celui de l'amour courtois dans le domaine profane. Sans nul doute, nombre de seigneurs et de chevaliers n'ont pas dû se déplaire à méditer l'enseignement théologique des romans du Saint-Graal, d'autant plus que cet enseignement, exposé dans un langage clair, élégant et sans excessives subtilités, restait à la portée des « prudhommes » vivant dans le siècle; mais j'imagine que leur plaisir se doublait de la délectation plus secrète d'un vague parentage avec une chevalerie mystiquement élue.

S'il faut une contre-épreuve à l'appui de notre interprétation, elle peut être procurée par l'attitude de l'Église envers le Saint-Graal; il n'apparaît pas que son hostilité ait été fondamentale, et qu'elle se soit sérieusement inquiétée de l'adaptation de thèmes sacrés à des romans qui dépassaient beaucoup les évangiles apocryphes en inventions audacieuses, mais où elle ne décelait aucune hétérodoxie. Elle avait pourtant des raisons de rester très réservée : des lignages vertigineux pourvus d'un privilège de sainteté, un chevalier-Messie, une paraliturgie sans clergé se déroulant dans un mystérieux château féodal, il n'y avait rien là qu'elle pût juger digne d'être encouragé, et certainement elle n'en souhaitait pas autant en voulant faire du chevalier le soldat de Dieu. Déjà, quelque défiance ecclésiastique, mêlée à de la curiosité, n'est peut-être pas absente de la remarque faite par Hélinand dans un passage fameux de sa chronique : l'histoire du Graal n'existe qu'en français et ce

sont de hauts seigneurs qui l'ont en leur possession[1]; de hauts seigneurs, des grands — *proceres* —, la constatation n'est pas de petite portée à nos yeux, et elle prouve au moins que le moine de Froidmont estimait n'avoir aucune chance de trouver dans son monastère, ni dans un autre, l'ouvrage dont il s'était mis en quête.

En revanche, le clerc flamand Jacob van Maerlant (1235-vers 1300) réussit à lire un ou plusieurs romans français du Graal, ainsi que divers récits arthuriens; mais dans certains passages de son *Spieghel Historiael*, traduit ou imité du *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais, il déplore leur caractère fallacieux et même il s'indigne « des sornettes du Graal et des mensonges de Perceval »[2]. Des critiques de cette sorte sont exceptionnelles, et, d'une manière générale, l'Église jugea plus opportun de garder le silence.

Le monde de la chevalerie, lui, n'ignorait pas le Graal. En marge de l'orthodoxie, non contre elle, il a eu besoin de ce symbole exaltant, grâce auquel il a noué avec Dieu une alliance subtile et cachée, tel, selon saint Jean, l'amour de Joseph d'Arimathie pour le Christ : rêve du Saint-Graal, sentiment un peu étrange et troublant, l'un de ces alliages psychologiques, d'une qualité rare, que le moyen âge, à la fois proche et lointain de nous, a su inventer et dont il faut essayer de retrouver tout entier le secret à demi perdu. Jean FRAPPIER.

1. Hanc historiam latine scriptam invenire non potui, sed tantum gallice scripta habetur a quibusdam proceribus... — Hélinand était lui-même de sang noble.

2. *Spieghel Historiael* (édit. M. de Vries et E. Verwijs, Leyde, Brill, 1862-63), t. I, première partie, premier livre, Prologue, v. 55-56 : « di boerde van den Grale, die loghene van Perchevale »; voir aussi les vers suivants 57-68; ailleurs (*ibid.*, p. 315, VII^e livre, chap. XXXIX, v. 61-64), Jacob van Maerlant déclare n'accorder aucune valeur aux fables que les menteurs du Graal racontent à propos de Joseph d'Arimathie; il s'exprime de façon analogue dans la III^e partie, livre VIII, chap. LX, v. 61-94 (t. III, p. 125). En un autre endroit, après avoir rappelé comment Dieu reprocha à saint Jérôme de consacrer plus de temps à la lecture des poètes païens qu'à l'étude de la Bible, il s'exclame : « Hélas ! ceux qui font tant de cas du Graal et de Lancelot, si cet exemple leur inspirait de la crainte, ils laisseraient les fables et choisiraient la vérité. » (t. III, livre I, chap. XXXVI, v. 109-112). Ces passages sont personnels à Jacob van Maerlant; on ne trouve rien d'équivalent chez Vincent de Beauvais.

FRAGMENTS D'UN MANUSCRIT
DE
GUY DE NANTEUIL

La chanson de *Guy de Nanteuil* a probablement été composée à la fin du XII^e^ siècle ou au début du XIII^e^. Le texte n'en a été conservé que par deux manuscrits assez tardifs[1]. Le premier, qui a servi de base à l'édition de P. Meyer, a été copié vers le milieu du XIV^e^ siècle par un scribe picard. C'est un manuscrit cyclique, qui contient toutes les chansons de la geste de Doon de Mayence[2]. Le second a été exécuté en Italie, au XIV^e^ siècle également. Il débute par un prologue d'un millier de vers, encore inédit, qui a été analysé dans l'ouvrage de P. Meyer. Ce hors-d'œuvre, absent du manuscrit de Montpellier, est écrit en très mauvais français : il a sûrement été composé par un Italien[3].

Ces quelques indications montrent l'indigence de la tradition manuscrite. Nous voudrions faire connaître un nouvel élément qui, dans ces conditions, peut être utile. Il s'agit d'un fragment

1. *Gui de Nanteuil, chanson de geste publiée pour la première fois d'après les deux manuscrits de Montpellier et de Venise*, par P. Meyer, Paris, 1861 (*Anciens poètes de la France*). En fait, le manuscrit de Venise, sommairement décrit dans l'introduction, n'a guère été utilisé que pour combler une lacune du manuscrit de Montpellier.

2. Montpellier, Bibl. de la Faculté de Médecine, H 247. Voir la description dans la préface de *Doon de Maience, chanson de geste* publiée... par A. Pey, Paris, 1869 (*Anciens poètes de la France*), p. X–XI.

3. Venise, Bibl. Marciana, Gall. X. Le manuscrit provient de la bibliothèque des Gonzague, n° 551 du catalogue publié par W. Braghiroli, G. Paris et P. Meyer, dans *Rom.*, t. IX, p. 513. Dans la suite de ce travail, nous désignerons respectivement les manuscrits de Montpellier, de Florence et de Venise par les lettres *M*, *F* et *V*.

qui se trouve à la Biblioteca Nazionale centrale de Florence, sous le n° II, IV, 588. Bien qu'il ait été identifié par le rédacteur du catalogue, ce débris n'a pas encore, semble-t-il, été utilisé [1].

Il consiste en deux feuillets de parchemin (300 sur 235 mm.), qui ont vraisemblablement formé l'extérieur d'un cahier [2]. Le texte est donc interrompu : il correspond aux vers 1-178 et 1318-1482 de l'édition. Les pages sont à deux colonnes, composées de 45 vers chacune (surface écrite 280 sur 185 mm.). L'écriture, assez fine, semble remonter au milieu du XIII^e siècle. Les initiales sont alternativement rouges et bleues, et décorées de filets de la couleur inverse. Le premier mot du texte débute par une grande initiale à rinceaux de couleur. Le copiste use des abréviations courantes, dont la solution est incertaine lorsqu'elles peuvent être développées de plusieurs façons et qu'aucune de ces formes ne figure, ou que plusieurs figurent en long dans le texte. Dans le doute, nous nous sommes tenus aux solutions habituelles [3]. La langue ne présente pas de particularités bien notables. L'habitude la plus remarquable du copiste est de noter régulièrement l'ancienne diphtongue [ai]

1. G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, t. XI, *Firenze, biblioteca Nazionale centrale*, Forli, 1901, p. 93-94.

2. Les deux feuillets sont actuellement montés sur onglet et cousus dans une chemise de carton. Ils ont servi de feuilles de garde à un manuscrit et à cet effet ont été pliés par le milieu dans le sens horizontal ; la partie inférieure semble avoir été collée ou mouillée et les marges ont été rognées sans précautions. On lit dans la marge extérieure droite du fol. I (fin du XV^e siècle) le titre du volume auquel ces feuillets étaient joints : *Sphera Planetarum. Theorica planetarum Gerardi Cremonensis et introductorium Alcabilii Arabisi.* Leur provenance est inconnue : ils ont évidemment été retirés du volume auquel ils étaient attachés et restaurés à une époque relativement récente.

3. Le signe 7 a été transcrit *et*, *q* et *q^i*, *que* et *qui* ; de même, *q^ant* et *qñt* ont été rendus par *quant*, ; mais il faut noter que lorsqu'il n'abrège pas, le copiste écrit tantôt *qui*, *que*, *quant*, tantôt *qi*, *qe*, *qant*. Nous avons choisi de transcrire *mlt* par *molt*, *9* suivant le cas par *con* et *com*, *p^ur* par *pour*, *v9* par *vos*, *bñ* par *bien* et le signe 7 final par *-er*. Ces deux dernières décisions sont arbitraires : nous ne sommes pas sûrs que *bñ* n'aurait pas dû être transcrit *ben*, et 7 pourrait avoir la valeur de *-ier*. L'origine du manuscrit et ses caractères linguistiques sont trop incertains pour aider à la solution de ces questions.

par *e* au lieu de *ai* : *fé* 46, *fet* 16, 28, *palés* 37, *mes* 64, *vet* 164 ; *resons* 34 bis, *meson* 1324, 1355, etc. Les formes du type *biau* 87, *chastiaux* 86 sont assez fréquentes. Noter aussi *liu* 47, *fu* 72, etc. Le *l* final semble avoir perdu sa mouillure : *elz* 85, *Nantuel* 2..., *veul* 1476 etc., et toute la strophe X. On relèvera encore l'adverbe *ent* 1355 et les formes verbales *prendent* 52 et *vencher* 47. Les règles de la déclinaison sont assez soigneusement observées. *F* emploie le cas régime *Aien* que ne connait pas *M*. La plupart des traits qui viennent d'être signalés sont des picardismes. L'absence d'autres traits caractéristiques empêche de localiser la copie dans la région picarde. La réduction à *e* de *ai*, à cette époque, est plutôt un phénomène de l'Ouest.

L'étude des assonances révèle un fait assez notable. La strophe LXXXIX assone en *a* ; on trouve dans certains mots la voyelle simple, dans d'autres, qui sont les plus nombreux, la diphtongue descendante *au*. Il n'y a là rien que de très normal, étant donné la date de l'œuvre et celle de notre copie. Mais, dans cette même strophe, le manuscrit de Montpellier a éliminé tous les mots où se trouvait la voyelle simple et leur a substitué des mots en *aus : iraus*, *vassax*, *baus*, *s. Martiax*, *Henaus* ont remplacé, aux vers 1410, 1411, 1412, 1414, 1415, *las*, *pas*, *gas*, *s. Tomas*, *Arras*. Il semble bien que *F* fournisse la bonne leçon ; les variantes de *M* ont été introduites pour régulariser la strophe à une époque où la prononciation avait évolué de telle manière que l'élément *a* de la diphtongue *au* n'était plus assez sensible pour que celle-ci pût assoner avec la voyelle simple [1].

Ce fragment nous offre un nouveau témoignage pour l'établissement d'environ 400 vers ; il nous permet surtout de préciser les rapports existant entre les deux manuscrits complets conservés.

L'édition de Paul Meyer laisse mal apparaître les divergences

1. Une raison analogue a pu conduire à modifier les assonances des vers 71-73 : *vaincu*, *fu*, *vestu* ; à *fu* < FOCUM a été substitué *fu* 3 pft. de être. Mais ce n'est pas sûr, car il s'agirait là de l'élimination d'une forme picarde, et le manuscrit *M* est picard. Mais la correction peut remonter à une copie antérieure.

qui séparent ceux-ci : il suffit de les comparer sommairement pour constater en particulier que beaucoup de vers donnés par *V* manquent dans *M*, et que, dans le détail, les variantes sont très nombreuses. On s'aperçoit assez vite que ces différences ne proviennent pas toutes de simples accidents de copie, et l'on ignore *a priori* quel est le bon texte.

Dans les passages où nous disposons du ms. *F*, des faits analogues apparaissent. *V* donne des vers qui ne se trouvent pas dans *F*, et les variantes sont multiples. Mais presque tous les vers donnés par *V* et absents de *M* se retrouvent dans *F* [1] et presque tous les vers donnés par *V* et absents de *F* se retrouvent dans *M* [2]. Il n'y a que de rares exceptions.

Si nous examinons le détail des leçons, nous remarquons :

1° Que *V* s'écarte souvent de la leçon donnée à la fois par *M* et par *F* et innove visiblement ; il appartiendra à l'éditeur de *V* de préciser ce point [3].

2° que *M* et *V* sont très souvent d'accord contre *F* [4].

---

1. Par exemple vers 34 *bis* et *ter*, 98 *bis* (sous la forme : E qui ce cri volt faire si ait la teste colpee), 114 *bis*, 160 *bis*, 177 *bis* (sous la forme, 177-177 *bis* : Manselles et Angevin, Poitain e Gascon/si fûrent Provencals e tuit li Besençon), 1332 *bis*, 1353 *bis* et *ter*, 1360 *bis*, etc.

2. V. 29, 32, 80, 119, 134, 143, 165, 172, 174, 1335, etc. ; *V* et *M* s'accordent contre *F* pour avoir le seul vers 169 contre 169-169 *bis*.

3. Voir par exemple les vers 1334-1341 de *V*. Nous indiquons en regard les coïncidences :

Multi i ot des Hervi mort e mihaignez	1334	*MFV*
Et des testes colpees e des membres trencez.	1335	*MV om. F*
Li uns gissent sor l'autre, mult les unt lantengierz	—	*om. MF*
	1336	*M* > *F om. V*
	1337	*M om. FV*
E fu grant aventure que li pont est brisez.	1338	*MV om. F*
Ainz ch'il fuissent ultra pasez en i ot .C. noiez	1339	*M* > *F* > *V*
	1339 *bis*	*F om. MV*
	1339 *ter*	*F om. MV*
E li roi fu armez e bien aparilliez	1340	*MFV*
Quant li pont trove frait a poi n'èn est ragiez.	1341	*MV* > *F*

4. La leçon de *VM* semble supérieure à la leçon donnée par *F* aux vers 43, 56, 63, 92, 98, 105-107, 140, 143-144, 151, 1358, 1366. Inversement, *F* semble donner une meilleure leçon aux vers 94, 108 ; dans les autres cas où *V* et *M* sont d'accord contre *F* (vers 31, 41, 52, 55, 59, 60, 61, 68, 81, 114, 131, 139, 153, 159, 162, 1321, 1346, 1352, 1361, 1375 etc.), les leçons sont équivalentes.

3° Que *F* et *V* sont parfois d'accord contre *M*. Cette rencontre est beaucoup moins fréquente que la précédente. Observons que le plus souvent, dans un cas comme dans l'autre, aucune des deux leçons n'est inadmissible : il s'agit plus d'une variante que d'une véritable faute [1].

4° Que *F*, *M* et *V* donnent quelquefois chacun une leçon différente. Ces cas sont plus complexes, et on pourra se rendre compte par les exemples donnés en note qu'il arrive qu'un manuscrit combine les leçons données par chacun des deux autres [2].

---

1. La leçon de *FV* semble supérieure à la leçon donnée par *M* aux vers 49, 87, 100, 109, 125, 132, 161, 167-168, 1343. Les leçons semblent équivalentes aux vers 35, 93, 148, 1320, 1322, 1324, etc.

2. Voici quelques cas où les trois manuscrits sont divergents, chacun d'eux conserve en partie la leçon des deux autres :

v. 34 P. plus pres d'une jornee *F* P. a demie louee *M* P. plus pres d'une loee *V* ;

v. 54 la dame lest son fil en mortel encombrier *F* Aye lesse son fix quel mortel e. *M* A. laise son fil en mort e a gombrer *V* ;

v. 58 Qui bele dame fu *F* Onques si lié ne fu *M* nunors si belle ne fu *V* ;

v. 70 Cels dedenz lor demandent : Estes vos combatu *F* Il leur ont demandé : Estez vous abatu *M* A cels dos neves demantent : Est vos conbactu *V* ;

v. 72 Qui fist et eve et fu *F* qui fix Marie fu *M* che fu lo fil Jesu *V* ;

v. 75 A bon port *F* en es port *M* en tiel port *V* ;

v. 84 En apele « Dame » car c. *F* apela, si li dist c. *M* apella, belle sor ç. *V* ;

v. 91 P. apele .I. e. et aprés .II. a. *F* P. a pris .II. e. et si ot .II. a. *M* P. . . . con des rices abés *V* ;

v. 93 Et faites moi uns fons, tost soient aprestez *F* Seignors, che dist Ganors .I. fons nous aprestés *M* Faites moy tost uns fons, que soient aprestez *V* ;

v. 95 Et il li respondirent *F* Et chil ont respondu *M* E cil li responderent *V* ;

v. 116 A.II. dames les livrerent por norir et baigner *F* .II. nourrichez li baillent pour lever et baignier *M* Des dames les bailerent norir et alater *V* ;

v. 122 Si aideront lor frere, se il en a mester *F* Et aideront Guion se il en a mestier *M* A Guiona idrent, s'el in a mester *V* ;

v. 123 G. si tint sa cort au lundi de Parcor *F* G. tint sa court grant a .I. temps en Pascour *M* G. tint cort molt grant a un jor de Pascor *V* ;

v. 155 Ore s. de voir *F* Quer s. de verté *M* Or saveç per verité *V* ;

v. 160 N'a plus franc *F* N'a si bon *M* N'a si franc *V* ;

v. 1319 Et trestoz ses barons : « Alés aparellier *F* Et tous sez autrez

Cet examen montre que nous avons affaire à une tradition fort complexe ; il en ressort clairement qu'aucun des trois manuscrits n'est copié sur l'autre ; ils représentent trois états différents du texte. *V* représente un texte plus complet ; il est peut être plus défiguré que profondément altéré par le copiste italien et conserve des vers qui appartiennent à la tradition : ses leçons sont souvent anciennes et intéressantes. Une édition critique de la chanson au moyen des deux manuscrits *M* et *V* est impossible, mais on ne saurait se dispenser d'étudier de très près *V* pour se faire une juste idée du texte de *Guy de Nanteuil*. Cette conclusion est le résultat le plus intéressant de l'étude du fragment *F*.

Ce que nous savons de la tradition nous autorise à supposer que l'accord de deux manuscrits contre le troisième donne le texte le plus voisin de l'original. En nous en tenant à ce principe, nous remarquerons que le manuscrit de Montpellier, bien que plus récent que le fragment de Florence, lui est très souvent supérieur [1]. On rejoint ici une remarque de P. Meyer à propos de *Aie d'Avignon* : le manuscrit du XIV^e^ siècle est dans l'ensemble plus correct que celui du XIII^e^, alors que la langue de ce dernier est beaucoup plus stable [2]. Il y aurait lieu d'examiner si cette circonstance se répète dans d'autres cas.

J. MONFRIN.

---

homes : « Alez vous haubergier *M* Toz ses altres barons : alez vos adober *V* ;

v. 1355-1355 *bis* Alons nos ent arrier a Nantuel ta meson/Garnissiez vos mesons, Valence et Avignon *F* Alés a vos castiax, Valence et Avignon *M* Alons nos arere a Nantuel vos maisons/Garnissiez vos castel, Valence et Avignon *V*.

1. On remarquera pourtant que les noms propres figurent dans *F* sous la forme où on les retrouve par exemple dans *Aie d'Avignon* plutôt que dans celles où ils sont donnés dans le ms. *M* : *Amaugin* et non *Amaugré*, *Hervil* et non *Hervieu* ; *Guiot*, qui se trouve dans *F* et dans *Aie d'Avignon*, ne se trouve pas dans le ms. *M*. Mais les changements de noms ne sont pas significatifs.

2. P. Meyer, *Fragment d'un manuscrit d'Aie d'Avignon*, dans *Rom.*, t. XXX, 1901, p. 492-493.

[fol. 1, col. 1].

I Oï avez d'Aien, la belle d'Avignon,
De Garnier de Nantuel, le nobile baron ;
Pres fu del parenté Girart de Rousillon,
Et fu cousins germains Renaut le fiz Aimon.
Aien prist a moiller par le congié Charlon,
Puis furent destorbé par .I. mauvez gloton ;
Cil ot non Berengers et fu filz Guenelon,
Celui qui de Rollant fist la grant traïson,
Qui trahi comme fel, au roi Marsilion,
Dont furent mort a glaive li .XII. conpaignon.
Onques cil Berengers ne fist jor se mal non.
L'ame li traist del cors Garnier, li filz Doon,
Or en qierent l'afaire Amaugins et Sanson,
Et il reqistrent lui de mortel traïson.
Pleroit vos a oïr une bonne chançon ?
Li ver en sont bien fet, cortois en est li son,
Si com li rois Ganors reçut beneïçon,
Qu'il grei en Deu, si a guerpi Mahon.
Plus de .L. mile en i batisa on

F a été rogné. Quelques mots qui ont sauté sont restitués, lorsqu'il n'y a pas de doute, entre crochets carrés. On a procédé de même pour les quelques vers qui ont été endommagés par la pliure des feuillets.

I. — 6 Tuit f. *M* — 7 B. si fu niez G. *M* — 9 Qu'il vendi c. *M* — 13 Puis en requist la trieve A. *M* — 14 i. rochistrent l. par m. *M* — — 16 s. moult bon, s'i a moult contoison *M* — 18 Que il crut Damedieu et si g. *M* — 19 *om.* *F* — 20 XL m. *M*

V. 1. « Oï a. d'Aien, la belle d'Avignon ». Le ms. de Montpellier donne « Oï avez de dame Aye » qui n'est guère admissible. P. Meyer, *Gui de Nanteuil*, p. 97, fait remarquer que le premier vers de *Gui de Nanteuil*, qui se trouve en réclame à la fin du ms. d'*Aie d'Avignon* (Bibl. nat., fr. 2170), se présente sous la forme : « Oï avez d'Ayen, la bele d'Avignon », comme dans le manuscrit de Florence.

V. 13-14. Le sens n'est pas clair. Il faut d'ailleurs noter que dans *Aie d'Avignon*, Sanson et Amaugin restent fidèles à Garnier; mais voir la préface d'*Aie*, p. IX.

V. 16. La leçon de *F* paraît meilleure.

V. 18. Dans *F* le vers est trop court de deux syllabes ; la forme *grei* ne fait pas difficulté ; le passage de *cr* à *gr* à l'initiale se rencontre sporadiquement.

[Qui tuit] crurent en Deu por l'amor de Guion,
[L]e vallet de Nantuel, qi tant fu en prison,
[Que] Ganor fist nourir souef en sa meson.
Or aproche li termes q'il l'en rent gueredon ; 24
Il li dona sa mere quant il ot mort Milon.

II « [G]uiot », ce dist Ganor, tu m'as Aien donee ;
A la loi crestiene ai la dame espousee ;
Molt en ai fet por li, ma loi en ai fausee. 28
Ja ne te croistra guerre en la toie contree 30
[Que] pour ta mere Aien ne soit cher comparee ; 31
Bien porras chevaucher l'oriflabe levee 33
Tant que voies Paris plus pres d'une jornee. » 34
Il l'en a mercié qui la resons agree, 34 *bis*
[E] beneïst molt l'oure que sa mere fu nee. 34 *ter*

III Por Aien d'Avignon, la bele au cors leger,
Se fist li rois Ganors lever et bautisier ; 36
Molt furent granz les noces sus el palés plener.
Il a dit as barons : « Ge m'en veul repairier ».
[col. 2] A Deu l'ont commandé qui tot a a guger.
Ganors envait au port ses nez apareiller, 40
Et dame Aie commence son filz fort a besier ;
La veïssiez ensenble estraindre et embracier ;
De duel se sont pasmé amdui sor l'oliver,
Quant Tiebaus d'Aspremont les en vait redrecer. 44
« Biax filz, ce dist la mere, bien vos doi enseigner :
Or fé bien et aumone por ton pere Garnier.
Se tu as liu et aise, pense de lui vencher. »
Li vallés commença sa mere a chastoier : 48
« Dame, le duel mon pere vos convient a lessier,

---

23 n. petit e. *M* — 24 t. que l'e. *M*.

II. — 28 p. toi m. *M* — 29 *om. F* — 31 A. ne soit m'ost assemblee *M* — 32 *om. F* — 34 q. verras Paris a demie louee *M* — 34 *bis* et 34 *ter add. F*.

III. — 35 A. la femme au duc Garnier *M* — 39 a baillier *M* — 41 D. A. d'Avignon ala son f. b. *M* — 43 A. chieent p. desous .I. o. *M* — 44 l. courut r. *M* — 45 m. moult v. d. avoir chier *M* — 47 a. si p. de[l]v. *M* — 49 v. commant a *M*

V. 40. On peut hésiter sur l'interprétation : *envait* de *envoier*, lecture confirmée par *M*, ou *en vait*.

Car vos avez enchange le meillor chevaler
Qi onqes portast arme ne montast sor destrer. »
Il s'en vindrent as nes et prendent a nager ;
Lor sigles ont levez li mestre notoner.
La dame lest son fil en mortel encombrier :
Li parent Guenelon ne l'orent gaires cher ;
Bien le cuident ocire et del regne chacier.

IV Des or s'en vait Ganors a force et a vertu ;
O lui enmaine Aien qui bele dame fu.
Et un bliaut de paile ot la dame vestu,
Les crins ot galonés a I. fil d'or batu.
Ele ot le cuer del ventre dolant et irascu.
Por Garner de Nantuel son ami et son dru,
Qui li fil Guenelon li ont a tort tolu.
Mes, selonc l'aventure, lor est bien avenu.
Qui mieudres de Ganor ne porta un escu ?
De si q'en Aigremor ne sont aresteü
Par un guedi matin sont a havre venu.
Encontre sont alé li viel et li chenu :
Por la cité garder estoient remasu.
Cels dedenz lor demandent « Estes vos combatu ? »
Et il dient : « Nenil, nos somes tuit vaincu ;
Nos creon en celui qui fist et eve et fu.
Por Aien d'Avignon a fet Dex grant vertu. »
Tuit en orent grant joie quant il l'ont entendu.

---

50 Ja n'a. vous e. *M* — 51 ai ne ne m. *F* — 52 Atant entrent es n. si p. *M* — 54 Aye l. s. f. quel m. *M* — 55 G. ne[l], voudrent pas lessier *M* — 56 et les membres trenchier *M*.

IV. — 58 O soy e. Aye, onques si lié ne f. *M* — 59 D'un chier b. de soie a bien son corps v. *M* — 60 Sez c. o. achesmez a. *M* — 61 c. u v. *M* — 63 Li parent G. *M* — 64 a. li e. *M* — 65 Or m. *M* — p. son e. *M* une escu *F*. — 66 D. a A. *M* — 67 .I. mardi m. s. en. hance v. *M* — 68 l. jenne et *M* — 69 Mil chevaliers et plus, tuit sunt de fer vestu *M* — 70 Il lor ont demandé : « Estez vous abatu ? » *M* — 71 Et chil d. : « N., mez tout avon vaincu. » *M* — 72 c. qui fix Marie fu *M* — 73 A. i fist D. tel v. *M* — 74 J. li jenne et li chanu *M*.

V. 64. La leçon de *M* est meilleure : il s'agit *d'Aie* ; le sens exige un singulier ; le pluriel *lor* renverrait aux fils de Ganelon.

V. 69. *Remasu* ; cette forme est rare. *Cf.* Fouché, *le Verbe français*, Paris, 1931, p. 362.

V Or est li rois Ganors a bon port arivez.
Uns palefrois li fu maintenant aprestez, 76
Et par l'estrier d'ore i est li rois montez,
Dame Aie sor .I. mul qui bien fu afeutrez.
Il ont tant chevauchié qu'il vindrent au degrez, 79
Puis montent el palez qui bien fu aornez, 81
A œuvre sarasine entailliez et ovrez.
Au fenestres de marbre s'est li rois acoutez.
Sa moíller en apele : « Dame, car ça venez ; 84
[fol. 1.v°] Vostre est toz li païs quanque as elz veez.
Assez avrez chastiax se penre les volez. »
« Vostre merci, biau sire, de quanque dit avez,
Et vos feroiz de moi toutez vos volentez. » 88
Quant [Ganors] l'entendi, cele part est alez.
Ses braz li mist au col, si le besa assez.
Puis apele .I. esvesque et aprés .II. abés.
« Dame Aie d'Avignon avec moi en venez ; 92
Et faites moi uns fons, tost soient aprestez.
Homes et femes toz si me crestienez. »
Et il li respondirent : « Si com vos commandez. »

VI Or vos dirons d'Aien : molt est preus et senee. 96
Dex com riche terre est por li crestienee,
Et la jent sarasine crestiene et levee !
Et qui ne le velt faire la teste avra copee. 98 *bis*
De la tor d'Aufalerne l'a li sire douee ;
Ele fu ja dedenz longuement enseree, 100
Quant li dus Berengiers l'ot de France gietee,
A tort et a pechié de son mari enblee,
Et Ganors la conqist au trenchant de l'espee.

V. — 75 G. ens es pors a. *M* — 77 Par son estrief a or i *M* — 79 i. viennent as d. *M* — 80 *om. F* — 81 f. painturez *M* — 82 A l'e. *M* — 84 m. apela, si li dist : « Cha v. *M* — 85 t. chest p. *M* — 86 A. avez c. *M* — 87 m. dist Aye d. *M* — 89 Ganors *om. F* — 90 s. la b. *M* — 91 P. a pris .II. e. et s'i ot .II. a. *M* — 92 D. A. d'A. lez a o soy menés *M* — 93 Seignors, che dist Ganors, .I. fons nous aprestés *M* — 94 Et femmez et enfans, tous nous c. *M* — 95 Et chil ont respondu : « S. *M*.

VI. — 97 c. e. r. t. p. *M* — 98 s. baptizie e. *M* — 98 *bis add. F* — 100 f. la d. *M* — 103 G. la reconquist a. *M*

V. 90. *Le* est soit une faute, soit un picardisme. Mais dans ce dernier cas, l s'agirait d'une forme isolée.

Qant ele fu au port et au havre amenee
« Or, fet Ganors, que bers la dame a espousee ;
Des or mes en avant ert roïne clamee. »
Ci commence chanson très bien enluminee
De Guiot de Nantuel a la chiere menbree.

VII En tot le premier an que Ganor prist moiller
Dame Aien d'Avignon, la feme au duc Garner,
Lor dona Dex .I. oir qu'il orent forment cher ;
Antoine l'apelerent quant il fu bautisiez :
Le non de son aioul ne li vaudrent changer.
En l'autre an en ot autre q'en apele Richer.
A .II. dames les livrerent por norir et baigner.
Qant orent .XIIII. anz dont les font chevaucher.
Qant orent .XIIII. anz bien galopent destrier.
Se il pueent tant vivre q'armes puisent bailler,
Au parens Guenelon feront grant destorber ;
Si aideront lor frere, se il en a mester.

VIII Ganor si tint sa cort au lundi de Parcor,
Tot droit a Aufalerne en la plus mestre tor.
La cornent et buisinent, grant joie i font le jor ;
Il mainent le deduit de la loi paienor,
Si croient il en Deu, le verai creator.
Ganor sist joste Aien plus blanche d'une flor,

---

104 p. venue et arivee *M* — *Les vers 105-107 se presentent ainsi dans M* Or a tant fet le roi que il l'a espousee/ Par toutez lez chitez l'a bonnement menee/ Et Dex, quele aventure la li fu destinee ! — 108 D'ore en a. iert dame et r. *M* — 109 Or c. *M* — c. de b. *M*.

VII. — 113 L'en d. D. .I. air que il ot f. *M* — 114 q. le font b. *M* — 114 *bis add. F* — 115 A l'a. a. e. ot .I. qu'en apela R. *M* — 116 .II. nourrichez li baillent pour lever et b. *M* — 117 Q. il o. .V. a., si l. *M* — 118 Et q. il en ont .VI. b. *M* — 119 *om. F* — 121 g. encombrier *M* — 122 Et a. Guion s. *M*.

VIII. — 123 G. t. s. c. grant a .I. temps en p. *M* — 124 d. en A. *M* — m. cour *M* (*il s'agit sans doute d'une faute de lecture de l'éditeur*) — 125 Et c. *M* — i ot l. *M* — 126 Et m. *M* l. gent p. *M* — 127 Pour quant s. c. il e. D. le c. *M* — 128 G. si s. *M* — b. c'u. *M*

V. 114 *bis*. *Vaudrent* est difficile à expliquer. Il s'agit p. e. d'une faute pour *voudrent*.

V. 116. Dans *F*, le vers est trop long d'une syllabe.

Il l'estraint et acole et bese par amor.
Atant ez vos Antoine et Richer le menor ;
[col. 2] Vestu furent de paile entaillie par color ;
Il saluent le roi doucement par amor. 132

IX A vos les .II. enfans el palés arestez. 133
« Por amor Deu, biau sire », ce li dist li aïnez, 135
« Ja avons nos .I. frere, por qoi le nos celez ? 136
Filz est de nostre mere, nos le savons assez ;
Pieça fu chevaliers et tient ses iretez.
Prestez nos de voz homes, si nos i trametez ;
Chevaliers nos feroiz qant verroiz nos aez. 140
Nos ne li demandons ne chastiax ne citez,
Que, se Dex plest, et vos, assez nos en donrez. » 142
Dame prist les enfanz, si les besa assez, 144
Puis a dit a Ganor : « Biax sire, car oez. »
« Dame », ce dist li rois, ges ai bien escoutez,
A peu que je ne faz toutes lor volontez. »
« Sire, ce dist la dame, « s'il vos plest nel ferez. » 148

X Orre lerons d'Aïen dont je dire vos suel. 149
Chanterons de Guion le vallet de Nantuel. 150
De son pris avancer a torné a bon fuel, 152
Quite tint Avignon et Vaucler et Maruel. 151
Il est molt preus et sages, si n'a cure d'orguel. 153
Il prent tornoiemens et demaine grant bruel.
Ore sachiez de voir, se je dire le veul,
En tot le premer an a pris Guis tel escuel 156
Que l'en de lui parole desi que a Carduel.
Tex dames le convoitent q'ainc nel virent d[e l'uel.]

---

131 V. sunt de .II. p. e. de c. *M* — 132 r. de Dieu le créatour *M*.

IX. — 133 Es vous l. *M* — 134 *om. F* — 135 s. dist Antoine l'ainsnés *M* — 136 q. nous est c. *M* — 138 P. qu'est ch. *M* — t. grant h. *M* — 139 Carchiez n. *M* — 140 n. fera q. vendra n. *M* — 141 N. ne queron du sien n. *M* — 142 Quer s. *M* — *Le vers 144 tient lieu des vers 143 et 144 de M :* Dame Aye ot lez enfans, si lez a apélez/Entre sez bras lez prent, si les beisa assez — 146 r. b. lez ai e. *M* — 148 p. non f. *M*.

X. — 149 Or vous l. *M* — 150 Si diron de G. *M* — *F intervertit les vers 151-152* — 152 p. essauchier a garde en son f. *M* — 151 Qui t. toute A. et Valence et Marceil *M* — 153 Quer il e. p. *M* — 154 Et *ajouté dans l'interligne entre* demaine *et* grand *n'a pas de sens et fausse le vers F* — 155 Quer s. de verté s. *M* — 156 Qu'en t. *M* — 157 Qu'en p. de l. entresi a Corbueil *M* — 158 Cent d. *M* — c. ains n. *M*.

XI Li vallez de Nantuel demaine b[ele vie];
N'a plus franc chevalier desi q'en Romenie. 160
Bien resenble Garnier a la chiere hardie, 160 *bis*
Car il est preus et sages, s'aime chevalerie.
Il a molt riche terre estoree et garnie,
Il prent tornoiemens, volentiers les afie;
Il meïmes i vet, de noient ne s'oub[lie]. 164
Qant il crie « Nantuel », toz li rens en formi[e]; 166
Cui il fiert de la lance en la targe florie,
Des arçons tost l'abat en la lande enerm[ie]. 168
Des le mont de Mongiu desi que en Hongri[e], 169
Dez le fonz de Bretaigne desi q'en Norm[endie], 169 *bis*
N'a .I. seul chevalier dont l'en si grant bien die. 170
Li parent Guenelon li portent grant en[vie]: 171
Ce estoit li linages que Damedex maudie. 173

XII Charles si tint sa cort a Paris sa mes[on]. 175
Si i furent François et Flamenc et Frison, 176
Mansel et Angevin et Normant et Breton; 177
Si furent Provencel et tuit li Braibençon 177 *bis*
.....

LXXXIII .....
[fol. 2] Charles en apella et Naimon et Oger, 1318
Et trestoz ses barons : « Alés aparellier !
Par les sains q'en aoure leens en cel moster, 1320
Se puis a mes mains prendre Guion le fil Garner,
En ma chartre parfonde le ferai trebucher ».
Il passent outre Saine por les armes bailler
Les la sale Costance en la meson Roger; 1324

XI. — 159 N. maine moult b. *M* — 160 N'a si bon ch. d. *M* — 160 *bis add. F* — 161 Or il p. e. et s. *M* — 162 t. assasee e. *M* — 164 i vet i vet *F* — 165 *om. F* — 167 Il f. .I. chevalier en l'elme de Pavie *M* — 168 Que mort l'a abatu en l. *M* — 169-169 *bis remplacent le vers* 169 *de M* : Dez les mons de Mongi desi c'en Normendie — 170 d. l'en tant de b. *M* — 171 G. en orent g. *M* — 172 *om. F* — 173 Il i a .I. l. *M* — 174 *om. F.*

XII. 175 K. tint sa c. grant a P. *M* — 177 Alemant et Bavier et N. *M* — 177 *bis add. F.*

LXXXIII. — 1319 Et tous sez autrez homes : « A. vous haubergier » *M* — 1320 P. tous lez s. qu'en prie l. *M* — 1321 Se je p. a. m. p. *M* mes *exponctué mais nécessaire à la mesure F* — 1322 U parfont de ma ch. l. feroi *M* — 1323 p. lor a. *M* — 1324 En l. *M* — lez l. m. Hungier *M*

La s'arme l'enperere outre le pont premer.
Les noveles en sorent li cortois escuier ;
A lor ostel en vont et troser et charger.
Dex deffende Guion de mort et d'enconbrier ! 1328
Eglentine la jente n'i volt il pas lessier,
O soi l'en menra il, se il puet repairier.

LXXXIV Li vallez de Nantuel si fu joiant et liez
Por Tiebaut d'Aspremont dont il quide estre aidiez, 1332
Et li quens de Chalon, de bien faire atisiez. 1332 *bis*
Il lor coururent sus, les escuz enbraciez.
Molt i ot des Hervil et mors et mehaignés. 1334
Tres parmi le Grant pont les ont si enchausiez 1336
Que ainz q'il fuisent outre, en i ot de noiez 1339
Et plus de .IIc. que mors et que plaiez ; 1339 *bis*
Et qant il furent outre sont les pons depeciez. 1339 *ter*
Et li rois fu armez et bien apareilliez. 1340
Qant il vint dusq'au pont, ses trova depeciez ;
Ainz sonerent les vespres q'il fust rapareilliez.
Guis vint a la pucele, courant, tot eslessiez.
« [...] i, dist Aiglentine, amil, car me besiez. » 1344
Si fist il toz armez et toz apareilliez. 1346
« Vos m'avez bien rescouse, Dex en soit grasiez ! » 1345
« Damoisele or montez, que plus n'i atargiez. 1347
Nos irons de la cort sanz grez et sanz congiez. » 1348

LXXXV « En non Deu, sire Gui », dist li quens de Chalon,
« A merveille redout l'enpereor Charlon ;

1326 l. Tyhois e. *M* — 1327 o. s'en v. *M* — 1328 D. garisse G. *M* — 1329 i voudra pas l. *M* — 1330 Bien ara oiselé, s'il s'en p. *M*.

LXXXIV. — 1331 N. f. moult j. *M* — 1332 *bis add. F* — 1334 *Manque un mot de deux syllabes F* — 1335 *om. F* — 1336 Tout par desor Grant P. l. o. tous embuschiez *M* — 1337-1338 *om. F* — 1339 A. que tuit f. o., en i ot. C. n. *M* — 1339 *bis* et *ter add. F* — 1341 Q. le p. treuve fret, a poi n'est esragiés *M* — 1342 Anchiez s. v. que il f. rafeitiés *M* — 1343 p. armé t. *M* — 1344 A. s'escrie : « Amis *M* — *F intervertit les vers* 1344 *et* 1345-1346 a. Hé Dex quel amistiez *M* — 1347 D. m. *M* — 1348 N. istron d. *M*.

V. 1336 et suiv. La leçon de *F* est meilleure. Dans *M*, le vers 1338 « Che fu grant aventure que le pont n'est bruisiés » contredit le vers 1341 « Quant le pont treuve fret ».

V. 1339 *bis*. Dans *F*, le vers est trop court d'une syllabe.

Molt se fie ore bien es parens Guenelon.
Onques a vostre pere ne fist jor se mal non. 1352
El service le roi fu mors en traïson. 1353
[V]os l'en eüsiez hui rendu le gueredon, 1353 *bis*
Ne fust la mauvestié l'enpereor Charlon. 1353 *ter*
[J]a passeront ça outre li encriemé felon;
Alons nos ent arrier a Nantuel ta meson; 1355
Garnissiez vos mesons, Valence et Avignon. » 1355 *bis*
« Biau sire, » ce dist Gui, « a Deu beneïçon. » 1356
Eglentine ont levee el palefroi gascon.
Joanete et Martine monterent a bandon,
Et issent de Paris a coite d'esperon.
Tot le chemin d'Etanpes s'en vinrent a bandon. 1360
Les murs et les somers menerent li garçon; 1360 *bis*
Guis fet l'ariere garde et un suen compaignon.
Il monta sor Ferrant et descent de Vairon.
Molt l'a le jor lassé, molt en poise au baron.

LXXXVI Li vallez de Nantuel est de Paris issus, 1364
Ovec lui Aiglentine; onques si liez ne [fu]; 1364 *bis*
Et Tiebaut d'Aspremont qui n'est mie esperduz. 1365
De delez lui alerent, les blans haubers vestuz.
Molt pres d'els font porter et lances et escus.
L'enperere de France en fu molt irascus. 1368
Qant le pont truevot frait, molt les a deceüz;
Tost et inelement en est au gué venuz;

LXXXV. — 1351 f. orendroit e. *M* — 1352 Onc Garnier v. p. ne firent s. *M* — 1353 *bis* et 1353 *ter add. F* — 1354 Il repasseront l'eve l. *M* — *M remplace les vers* 1355 *et* 1355 *bis par le vers*: Alés a vos castiax, Valence et Avignon — 1357 A. est montee u p. *M* — 1358 M. adestrent dui garçon *M* — 1359 Il i. *M* — 1360 E. chevauchent a *M* — 1360 *bis add. F* — 1361 G. fist l'a. g., il et si compengnon *M* — 1362 Descendi de F., si monta sor V. *M* — 1363 Il fu moult traveillié, si en pesa Guion *M*.

LXXXVI. — 1364 *bis add. F* — 1356 A. ses amis et ses drus *M* — 1366 Lés a lés chevauchierent l. *M* — 1367 Aprés eus f. *M* — 1368 F. fu forment i. *M* — 1369 f. ou ot moult de chaüs *M* — 1370 i. est a. l'eve v. *M*

V. 1358 « Monterent a bandon » de *F* paraît une erreur inspirée par le vers 1360 : « S'en vinrent à bandon ».

V. 1369. *Truevot* pourrait être une forme de parfait étymologique : mais on ne la rencontre pas. Il faut sans doute lire *truevet*, qui est plus fréquent.

Il l'a ben fet tenter, puis si s'est ens ferus :
A force l'enporte outre li bons chevax crenuz. 1372
Plus de mil l'en esgardent as vers hiaumes agus.
Aprés lui s'arouterent li viel et li chenus.
Dex garisse Guion qui en crois fu penduz !
Ja sera enchausiez et durment pres seüs. 1376

LXXXVII Or est li rois de France outre Saine pasez, 1377
A merveillos barnage ; molt i ot des armez : 1377 *bis*
Il sont plus de .X. mile as vers hiaumes gemez. 1377 *ter*
Hervil et Amaugins les ont toz jors passez ; 1377 *quat*
Il brochent a vertu les chevax sejornez. 1377 *quint.*
Dex garisse Guion qui en croiz fu penez ! 1379
Assez i a de cels dont ja n'ert encombrez, 1380
Sanses et Amaugins et li grans parentez.
Cil l'ociront molt tost s'il puet estre trovez.
Et Tiebaus d'Aspremont s'est arriere gardez :
Encontre le soleil vit les hiaumes gemez. 1384
Il a dit a Guion : « De l'esploiter pensez,
Car li rois nos enchause et ses riches barnez.
Devisés .III. batailles et bien les ordenez :
Ou tot mort ou tot pris, gardez n'i demorez. » 1388
« Biau sire », ce dist Guis, « si con vos commandez ».

LXXXVIII La menie au valiet ne fu mie esgaree, 1390
Ainz vont seürement com gent aseüree :
Bien aient cil de Deu qui l'ont si ordenee ! 1392
Il sont bon chevalier, chascuns a çaint l'espee, 1392 *bis*
N'i a cel des VIII^{c} n'ait sa lance levee.
Guis vint a la pucele, si l'a raseüree : 1394
« Ma bone damoisele, ne soiez esgaree ;

1371 Il l'a feite t. si s'est u gué f. *M* — 1374 a. et Naymez li ch. *M* — 1375 G. et la soe vertus *M* — 1376 Il s. *M* — et de moult p. *M*.

LXXXVII. — *M remplace* 1377 *bis*-1377 *quinter par le vers* 1378 : Et Naymez li chanus et dez autrez assés. — 1380 iert adesés *M* — 1382 Ichil li courront sus s. *M* — 1383 e. arrier regardez *M* — 1386 Que l. *M* — e. courant tout abrievés *M* — 1387 D. vos b. et si l. *M* — 1388 p. que ja el ne ferés *M*.

LXXXVIII. — 1390 m. Guion n. *M* — 1391 Et Tiebaut d'Aspremont a bien sa teste armee *M* — 1392 Et li quens de Chalon sa bataille ordenee *M* — 1392 *bis add. F* — 1393 d. VII.c. *M* — 1394 l'a reconfortee *M* — 1395 M. chiere d. *M*

Se porter vos en puis en la moie contree,
[fol. 2 v°] Au chastel de Nantuel la serez espousee. »
E ele l'en mercie qui la resons agree.
Ezvos la jent le roi trestoute abandonee,
Il sont trestot venu a une randonee,
N'i a si bon cheval n'ait la cuisse escumee.
Guis monta sor Veron a la sele doree,
Il a pris .I. espié et la targe listee.
Par le mien ensient, ja i aura mellee.

LXXXIX La terre fu pleniere et li païs ingaus ;
Il n'i ot nul boschage, ne montaigne ne vax.
Les escuz avant traïent et poignent li roiax ;
Il sont trop tost venu, bien pert a lor chevax.
Hervix vint as premers, qui ert cuivers et fax.
Molt tost Gui escria car .I. poi fu trop las :
« Ça la lerois m'amie, vos ne l'en menrés pas ;
Demain ferai mes noces, nel tenez mie a gas.
Karles vos het forment, si vos en vendra max :
S'a mains vos puet tenir, foi que doi saint Tomas,
Se tot en devoit perdre, Vermendois et Arras,
Si chanteroit por vos prestres [messes] mortas ».
Et dist Guis de Nantuel : « Tot ce tieg je a fax.
Ge sui miudres de vos et assez plus leax. »

XC Quant li quens de Chalon a veü le cenbel
De Hervil de Lions qui est niés Pinabel,
Molt bien le poez croire, ne li fu mie bel.
Et Guis sist sor Veron qui molt coroit isnel ;

1396 e. puis desic'en ma c. *M* — 1397 N. serez lor e. *M* — 1398 Cele l'e. mercia cui l. *M* — 1399 La mesnie le roi s'est trop a. *M* — 1400 s. trop tost v. toute u. *M* vont vont *F* — 1401 l. croupe e. *M* — 1402 V. en l. *M* — 1403 e. sa t. *M*.

XIC. — 1405 f. moult lee e. *M* — 1406 N'i ot point de b. ne mont n'i ot ne v. *M* — 1407 a. mis estez vous les r. *M* — 1409 p. bien fu armé tous baus *M* — 1410 Il escria G. mez .i. petit fu iraus *M* — 1411 C. me l. m'a., ne l'en m. vassax *M* — 1412 f. .i. mes o treschez et o baus *M* — 1414 Se as m. v. p. prendre f. q. d. s. Martiax *M* — 1415 d. fondre V. et Henaus *M* — 1416 Si diroit p. v. p. lez m. m. *M* messes *om. F*.

XC. — 1420 Et H. *M* — q. fu n. *M* — 1421 Bien povez dire et c. *M* — 1422 *om. F* — 1423 Lez esperons a or a fet sentir Morel *M*

Ensenble o eux guenchisent .IIII^{c} damoisel ;
N'i a cel ne soit riches d'onor ou de chastel.
Chascuns des esperons a brochié son potrel ; 1426
Les reaus vont ferir el pendant d'un vaucel : 1427
N'el pot tenir escus ne hauberc a clavel : 1429
Plus de .XXX. en ont mors el pendant d'un vaucel. 1430

XCI Li estors fu molt fors et la bataille dure.
Li roial ont trové la jent Guion si sure ;
Plus de .XXX. en ont mors. E Dex, qele aventure !
Guis a fet une joste et Renaut de Valence, 1434
Qui mort l'a trestorné lez une combe oscure. 1435
Gent eschec i ont fet, de l'enchaucer n'ont cure, 1435 *ter*
Ainz en vont aprés els, soavet l'ambleüre. 1435 *ter*
Sanses et Amaugins, la pute gent oscure, 1438
Guion feront domage ançois la nuit oscure, 1439
Se Damadex n'en pense et la soie figure. 1437

XCII Guis de Nantuel s'en va, en sa main Aiglentine. 1440
Ben les a convoiez Hungier de Sainguine,
Et ben dist a estros, si comme il devine, 1442
[col. 2] Karles fera abatre sa grant sale perrine.
Ezvos la jent le roi qui aprés elz chemine.
Tiebaus fist une joste qui ne fu pas frarine,
Au conte de Nevers que del cheval l'ecline, 1446
Qui mort l'a abatu delez une sapine.
Sanses et Amaugins, la pute gent frarine,
Il le fierent entreus, Dex qist pere devine. 1449

1424 E. o lui chevauchent tex III.c d. *M* — 1425 s. sire d. *M* — 1426 Ch. a son poveir a b. le p. *M* — 1427 As r. v. jouster le p. *M* — 1428 *om. F* — 1429 Ne lez p. garir hiaume ne e. ne clavel *M* — 1430 m. au passer d'un v. *M*.

XCI. — 1432 G. seüre *M* — 1434 j. a Aymon d'Autemure *M* Renāt *F* ; *la leçon de F est évidemment mauvaise, il faut une assonance en* u. — 1435 l'a abatu lés u. tombe o. *M* — 1436 Ains gens en autre terre ne fu mes si seüre *om. F qu'il remplace par les vers 1435 bis et ter*. — 1438 g. tafure *M* — 1439 Li f. grant d. ains que n. soit o. *M*.

XCII. — 1440 v. si enmaine A. *M* — 1441 H. de la Sauvine *M* — 1442 Or soit il b. de voir, ainsi c. *M* — 1403 Que K. abatra s. *M* — 1444 g. Hervieu q. *M* — 1447 Que jus l'a a. *M* — 1448 g. tapine *M* p. gant *F* — 1449 Le f. en travers, n'i a mestier mecine *M* — 1450-1451 *om. F*

La menie Guion i poig de ravine, 1452
Molt tost i ont froisie mainte hante franine.

XCIII E la joste Tiebaut i ot .I. estor grant, 1455
Maint cop i ot doné et de lance et de branc.
Hervil garda amont contre .I. tertre pendant,
Et vit l'ensaigne Karles comme el vint baloiant. 1458
Il a dit as barons : « Signor, poigniez avant.
Tuit seront desconfit, mar en iront avant. »
La traient et desfendent et archer et sergant,
Jusqes aus .II. batailles les en mainent ferant. 1462
Li une en est guenchie, l'autre en est en estant,
Toz les ont remuez ; es vos Guion dolant ;
Ben en ont mort .XL. des homes a l'enfant.
Tiebaus sist sor Vairon et Bernars sor Ferrant, 1466
Et Guis sist sor Vairon que il parama tant ;
Qui il consuit a cop, il n'a de mort garant.
Ogers et li duc Naimes vont le roi decriant ;
De la perte Guion ne sont pas desirant. 1470
Li vallez s'en torna, en sa main tint le branc 1470 a
Les parens Guenelons..... — b
De sanc et de cervele vait la terre covrant, — c
Et gure Damedeu le pere raamant, — d

1452 G. apoint de grant r. *M* — 1453 Hé Dex la ot bessie tante lance f. *M* — 1454 *om. F.*

XCIII — 1455 A l. j. T. rout. .I. e. moult g. *M* — 1456 c. feru de l. et d'espee trenchant *M* — 1457 Hungier a regardé en .I. t. *M* — 1458 Vit l'e. Karlon contreval b. *M* — 1459 d. a sez homes : « Barons venés a. *M* — 1460 d. ains le soleil couchant *M* — 1461 Li traitour descendent et a. *M* — 1462 Desi as .III. b. l. ont menez f. *M* — 1463 L'une s'e e. g., lez .II. s'en vont fuiant *M* — 1465 B. ont m. XXII. d. *M* — 1466 s. Fauvel et Hernaut s. F. *M* — 1467 V. hé Dex !, il l'ama t. *M* — 1469 r. delaiant *M* — 1470 *a à* 1470 *h add. F* — 1470 *a b c sont très abîmés par la pliure. Le vers 1470 a est en partie illisible. V donne un autre arrangement*

V. 1452. Dans *F* le vers est trop court d'une syllabe.

V. 1455 *E* est une faute.

V. 1470. Les faits semblent les suivants : les gens d'Hervil attaquent, et bousculent la troupe de Gui. Celui-ci se lance dans la mêlée, contre-attaque, et met l'adversaire en déroute. Le récit de *F* est beaucoup plus satisfaisant que celui de *M*, qui paraît assez incohérent.

Mar torneront plainpié hui mes hors de cest camp. — e
Il escria « Nantuel », et si lor vait devant. — f
La veïssiez estor si mortel, si pesant ; — g
La menie Guion i fiert demaintenant. — h
Li roial sont guenchi, si s'[en] tornent atant. 1471
En furent bien .III.c qui les vont enchausant.
Toz les ont desconfis a une eve corant ;
Il i ont pris .VII. contes qui sont preu et vaillant. 1474
La nuis si vint oscure et li soirs aprochant ;
Hervil i a perdu, ne veul pas q'il s'en vant.

XCIV Dus Naimes de Baiviere et Ogiers li Danois, 1477
Li quens Hues de Troes et Estienes de Blois, 1483
Tuit dient a Karlon : « Tort avez, sire rois ; 1478
Tel perte i avez fete nel rescovrez des mois
Pris i est Taillefer li quens de Vermendois,
Aubuins de Maiance qui est preus et cortois,
. . . . . .

1470*e* pié *ajouté en interligne F* — 1471 t. fuiant *M* — 1472 Et cil f. .III.c q. *M* — 1475 Le soir fu moult o., la nuit va a. *M* — 1476 H. a tant p. ne cuit p. *M*.

XCIV. — *F. insére le vers* 1483 *entre* 1477 et 1478 — 1478 Vont disant a K. *M* — 1479 f. que nes arez dez m. *M* — 1480 Que p. i e. Fouchiers, l. *M* — 1481 Et Haubers de Nivele, q. p. e. et c. *M*.

MÉLANGES

LE *BRUIDEN* CELTIQUE ET LE CHATEAU DU GRAAL

I

La salle de banquet ou *bruiden* joue un grand rôle dans l'épopée irlandaise. Pour citer les mots de l'éminent celtisant O'Rahilly [1] :

The word *bruiden* means a spacious hall, especially a banqueting-hall; and as the Otherworld was conceived as a place of perpetual feasting, *bruiden* was applied in particular to the festive hall in the *síd* over which the god of the Otherworld presided. Hence we understand why in Modern Irish *bruidhean* has come to be applied to a residence of the 'fairies' within a hill or an old fort, and in a secondary sense to the 'fairies' themselves... There were five *bruidne* in Ireland... Each of these..., we are told, had a caldron which gave every one his proper food, and which cooked sufficient food for any company of guests. This is plainly the Dagda's caldron, 'from which no company went away unsatisfied.'

C'est un mérite de M. Marx, dans son livre récent [2], d'avoir reconnu l'importance de ce fait pour la conception du Château du Graal dans les poèmes de Chrétien de Troyes et de Wolfram d'Eschenbach. Voici la manière dont Marx aborde cette question :

Le *Bruiden* dont nous avons précisé la notion se distingue par la magnificence de son accueil, l'abondance de ses festins, la beauté de ses femmes-fées..., la richesse de ses ornements et la présence d'un vase, d'une coupe ou d'une cuve inépuisables dont le contenu est enivrant et nourrissant. Le

1. *Early Irish History and Mythology*, Dublin, 1946, pp. 120-124.
2. *La Légende Arthurienne et le Graal*, Paris, 1952, ch. IV, p. 140.

château féérique [du Graal] est conçu, comme l'a très bien vu M. Nitze [1], sur le même type que le château royal de Tara en Irlande : les guerriers reposent sur des couches [*imdada*] ; le foyer est au milieu et la couche royale au centre des halls devant le foyer. L'histoire de l'enlèvement du bétail de Fraech nous montre quatre piliers de cuivre au-dessus du lit du roi Ailill, dans le hall royal du palais de Cruachan en Connaught.

Quiconque a lu les textes, même superficiellement, reconnaîtra que Chrétien et Wolfram ont tiré leur description, non pas d'un château français ou allemand contemporain, mais d'une source celtique. C'est là, je crois, une conclusion acquise.

Il reste, cependant, les détails, et puisque Marx ne cite pas les textes français ou allemand, il sera, je pense, utile de les répéter ici avec un bref commentaire — au risque parfois d'enfoncer une porte ouverte !

(1) La salle où Perceval est reçu par le roi Pescheor est décrite par Chrétien, v. 3083 sq. ainsi :

An la sale, qui fu quarree
Et autant longue come lee.
Anmi la salle sor un lit
Un bel prodome seoir vit,
. . . . . .
Apoiiez fu desor son cote,
S'ot devant lui un feu mout grant
De sesche busche, bien ardant,
Et fu antre quatre colomes ;
Bien poïst an quatre çanz homes
Asseoir anviron le feu,
S'eüst chascuns aeisié leu.
Les colomes mout forz estoient,
Qui le cheminal sostenoient,
D'arain espés et haut et lé.
Devant le seignor sont alé
Cil qui li amainnent son oste
Si que chascuns li fu an coste

1. *Studies in Honor of A. Marshall Elliott*, Baltimore, 1911, I, 19-51 ; cf. Loomis, *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, New York, 1949, p. 375.

Et par Wolfram (éd. Martin), § 229, 23 sq. :

si giengen ûf ein palas.
hundert krône dâ gehangen was,
. . . . . .
hundert pette er ligen vant
(daz schuofen dies dâ pflâgen) :
hundert kulter drûffe lâgen,
Ie vier gesellen sundersiz :
da enzwischen war ein underviz,
derfür ein teppech sinewel.
. . . . . .
eins dinges man dâ niht vergaz :
sine hete niht betûret,
mit marmel was gemûret
drî vierekke fiwerrame :
dar ûffe was des fiwers name.
holz hiez lign alôê.
. . . . . .
der wirt sich selben setzen bat
gein der mîtteln fiwerstat
ûf ein spanbette.

Bien que les deux auteurs s'accordent sur le décor du palais, le foyer au centre, les couches qui l'entourent, la couche royale devant le feu, les places réservées pour quatre cents chevaliers — ils diffèrent sur deux détails : dans Chrétien il n'y a qu'un seul feu, dans Wolfram il y en a trois; et tandis que Wolfram place le feu sur un chenet ou landier (*fiwerram*) en marbre Chrétien le met entre les piliers en bronze qui soutiennent le *cheminal* — mot que le texte de 1530 (p. 543, l. 10) rend par *cheminee,* mais qui signifiait aussi 'chenet' (cf. Godefroy, II, 102, *reversa la busche... en la cheminee sur les cheminels* [1]).

Puisque le Tech Midchuarta à Tara, selon Petrie, se distinguait des autres *bruidne* par les « trois feux » de sa division centrale [2], il faut admettre que Wolfram est plus proche de

1. Voir Tobler-Lommatzsch, II, 343, Benoît, *ZRPh,* XLIV (1924), 417, et ma discussion, *op. cit.*, p. 30, note 19.

2. *Transactions Roy. Irish Acad.*, XVIII (1838), 197, et mon article, p. 35.

cette source que Chrétien et qu'il a une conception plus claire du chenet sur lequel brûle la bûche.

(2) C'est dans ce milieu qu'une *dameisele* apporte le Graal ; Chrétien, v. 3220 sv. :

Un graal antre ses deus mains
Une dameisele tenoit,
. . . . . .
Li graaus, qui aloit devant,
De fin or esmeré estoit ;
Pierres precïeuses avoit
El graal de maintes menieres
. . . . . .
Et d'une chambre an autre antrerent.
Et li vaslez les vit passer
Et n'osa mie demander
Del graal cui l'an an servoit,
. . . . . .
Li premiers més fu d'une hanche
De cerf de greisse au poivre chaut.
Vins clers ne raspez ne lor faut
A cope d'or soëf a boivre.
De la hanche de cerf au poivre
Uns vaslez devant aus trancha
. . . . . .
Et li graaus andemantiers
Par devant aus retrespassa,
. . . . . .
Qu'a chascun més dont l'an servoit
Par devant lui trespasser voit
Le graal trestot descovert.

Wolfram, § 235, 15 :

nâch dem kom diu künegîn.
. . . . . .
ûf einem grüenen achmardî
truoc si den wunsch von pardîs,
. . . . . .
daz was ein dinc, daz hier der Grâl,
erden wunsches überwal.
Repanse de schoye sie hiez,
die sich der grâl tragen liez.
. . . . . .

zwêne knieten unde sniten :
die andern zwêne niht vermiten,
sine trüegen trinkn und ezzen dar,
und nâmen ir mit dienste war.

. . . . . .

hundert knappen man gebôt :
die nâmn in wîze tweheln brôt
mit zühten vor dem grâle.

. . . . . .

daz vorem grâle waere bereit

. . . . . .

swâ nâch jener bôt die hant;
daz er al bereite vant
spîse warm, spîse kalt,
spîze niwe unt dar zuo alt,
daz zam unt daz wilde.

. . . . . .

wol gemarcte Parzivâl
die rîcheit unt daz wundez grôz :
durch zuht in vrâgens doch verdrôz.

. . . . . .

dem wirte und Parzivâle
mit zühten neic diu künegîn
und al diu juncfröwelîn.
si brâhten wider în [*le graal*] zer tür
daz si mit zuht ê truogen für.
Parzivâl in blicte nâch
an eime spanbette er sach
in einer kemenâten,
ê si nâch in zuo getâten,
den aller schoensten alten man
des er künde ie gewan.

On remarque d'abord que ce que Wolfram appelle ' merveille (*wunder grôz*) ' c'est la fonction nourrissante du Graal. Ce trait, selon O'Rahilly particulier aux chaudrons des *bruidne*, se retrouve dans la *Première Continuation* de Chrétien (Ms. A, v. 7615) :

Et li Graax menois venoit,
Pain et vin par trestot metoit,
Et autres més a grant planté ;
(Cf. Ms. T, v. 13281 sq.)

mais — chose frappante — aussi dans la *Queste* (éd. Pauphilet, p. 15) :

> et tout einsi come il trespassoit par devant les tables, estoient eles maintenant raemplies endroit chascun siege de tel viande come chascuns desirroit.

Par conséquent, comme j'ai tâché de le démontrer ailleurs [1], Chrétien représente son Graal sans couvercle, *trestot descovert*, au moment où il sert les chevaliers et le roi reclus dans *l'autre* chambre. Quant à celui-ci, père du roi Pescheor et désigné par Wolfram comme « le plus beau vieillard », il peut bien être le Dagda, le ' bon dieu ' des Irlandais, possesseur du chaudron nourricier dont, selon le *Cath Maige Tured* [2] « nulle compagnie ne s'en alla sans être satisfaite ».

Dans les ouvrages de Brown et O'Rahilly, on peut voir 1) que le chaudron ou *coire* est un des trésors des Tuatha Dé, 2) que le don qui lui est propre de pouvoir fournir à quiconque une nourriture appropriée est caractéristique aussi du chaudron d'abondance (*coire ainsicc*) de Cormac et — pour citer un exemple gallois — du *dysgl* ou ' plat ' de Rhydderch [3], et 3) que son gardien est le Dagda, que les textes associent étroitement — surtout le *CMT* — avec Nuadu Argetlám, où *nuadu* signifie « pêcheur ». Évidemment, le *coire* irlandais, le *dysgl* gallois sont les étapes par lesquelles le chaudron nourricier celte est devenu le Graal français et le Grâl allemand. Il est inutile d'insister sur la nature agraire du Dagda pour voir que dans la Conquête du *Síd* (*De Gabáil int Sída*) [4] c'est grâce à lui que les ' fils de Míl, ' *i. e.*, les Irlandais, purent ' récolter leur blé et traire leurs vaches ' — en somme, soutenir leur vie.

Pourtant, comme je viens de l'indiquer, le cycle mythologique irlandais possède aussi un dieu pêcheur, Nuadu, apparenté au Dagda et suivant le *Cath Maige Tured* roi des Tuatha Dé. Ce personnage, dont le culte avait été pratiqué à Lydney Park

1. *Rom.*, LXXIV (1953), 224-227.

2. Voir surtout A. C. L. Brown, *Kittredge Anniversary Papers*, Boston, 1913, p. 237 sq.

3. Voir Loomis, *op. cit.*, p. 387.

4. Voir Meyer et Nutt, *Voyage of Bran*, London, 1897, II, 188. Selon O'Rahilly, p. 196, les *tres filii Militis Hispaniae* dans l'*Historia Brittonum* sont Éber, Éremón, et Ír.

sur la Severn, en Angleterre [1], se rapproche à plusieurs égards du roi Pescheor des romans français et allemands. Voici les passages qui se rapportent à lui dans Chrétien et Wolfram :

(3) Chrétien, v. 3507 sq. :

Et la pucele dist : « Biaus sire,
Rois est il, bien le vos os dire;
Mes il fu an une bataille
Navrez et maheigniez sanz faille
Si que puis eidier ne se pot,
Qu'il fu navrez d'un javelot
Parmi les hanches anbedeus,
S'an est ancor si angoisseus
Qu'il ne puet sor cheval monter;
Mes quant il se viaut deporter
Ou d'aucun deduit antremetre,
Si se fet an une nef metre
Et vet peschant a l'ameçon;
Por ce li Rois Peschierre a non. »

A remarquer, si Perceval avait posé la question touchant le Graal (*cui l'an an servoit ?*).

« Que toz eüst regaeigniez
Ses manbres et terre tenist,
Et si granz biens an avenist!
Mes or saches que grant enui
An avandront toi et autrui. »

Ce qui est répété, v. 4670 sq. :

« Que, se tu demandé l'eüsses,
Li riches rois, qui mout s'esmaie,
Fust ja toz gariz de sa plaie
Et si tenist sa terre an pes. »

Wolfram, § 255, 4 :

« sît ir vrâgens sît verzagt !
ir sâhet doch sölch wunder grôz,
(daz iuch vrâgens dô verdrôz!)
aldâ ir wârt dem grâle bî
. . . . . .

1. Voir surtout O'Rahilly, *op. cit.*, pp. 321 et 527; Marx, *op cit.*, p. 195.

iuch solt iur wirt erbarmet hân,
an dem got wunder hât getân,
und het gevrâget sîner nôt.
ir lebt, und sît an saelden tôt. »

Et plus tard dans la bouche de Trevrizent, § 479, 3, et § 484 3 :

« eines tages der künec al eine reit
(das was gar den sînen leit)
ûz durch âventiure,
durch freude an minnen stiure:
des twanc in der minnen ger.
mit einem gelüpten sper
wart er zu tyostieren wunt,
sô daz er nimmer mêr gesunt
wart, der süeze œheim dîn,
durch die heidruose sîn.
. . . . . .
wirt sîn frâge an rehter zît getân,
sô sol er erz künecrîche hân,
unt hât der kumber ende
von der hoehsten hende.
dâ mit ist Anfortas genesen,
ern sol ab niemer künec wesen. »

Ainsi, le roi Pescheor est boiteux : blessé par un javelot ou une lance (*sper*) dans les hanches ou les testicules (*heidruose*), et, par la suite il passe son temps à pêcher, d'où son nom *pescheor*. Si le héros l'avait interrogé au sujet du Graal, le roi aurait été guéri et sa terre restaurée. Il s'agit donc d'un rite de fructification [1] comme on en trouvera quantité dans le folklore universel.

Quant à son pendant, Nuadu Argetlám, le *Lebor Gabála* nous apprend qu'il a été blessé dans une bataille contre les *Fomoire*

1. Voir *RPh*, VI (1952), 16-19, pour une explication détaillée. Sur la tendance à confondre Nuadu et le Dagda voir O'Rahilly, p. 516; et aussi p. 524, sur sa théorie qu'au fond il n'y a aucune distinction valable — « no real distinction » — entre les Tuatha Dé et les Fomoire. Par contre, voir Myles Dillon, *Early Irish Literature*, 1948, p. 53, où la distinction est maintenue d'après les textes. *Absit omen*, mais il est parfois difficile de démêler les assertions contradictoires des celtisants.

ou race de géants, et qu'il avait un bras 'en argent' et qu'après sa blessure il se retira avec ses partisans dans une habitation souterraine, d'où il continuait à exercer une influence sur son peuple et le pays de son peuple. On lit dans César, *De Bello Gallico*, VI, ch. XVIII :

> Galli se omnes ab Dite Patre prognatos praedicant,
> idque ab druidibus proditum dicunt;

et O'Rahilly (p. 467) nous rappelle que *Dis Pater* n'est pas un nom mais un appellatif signifiant 'Riche (*dīves*) Père (*Pater*)'. Il y a, dit-il, des traces documentaires que tous les Irlandais se croyaient de la même manière descendus de Nuadu Argetlám, roi des Tuatha Dé. Et, en effet, Vendryes (*RC*, XXXIX [1922], 384) a montré que *Nuadu* (*Nodens*), l'original du gall. *Nudd* et vf. *Nut* ou *Nu*, est l'équivalent du gothique *nuta* (pl. *nutans*), employé dans la Bible d'Ulfilas dans le sens du grec ἁλιεύς, c'est-à-dire 'pêcheur'. Est-ce qu'on peut douter que ce ne soit là l'origine du *Riche* (*Roi*) *Pescheor* de Chrétien et de Wolfram auquel Robert de Boron a plus tard donné le nom propre de Bron (Bran) ?

Malheureusement les documents nous manquent pour établir la source exacte de nos romanciers. Elle a dû être quelque récit, oral ou écrit [1], où était décrit 1) un *bruiden* celtique, contenant 2) un chaudron ou un plat d'abondance et 3) un dieu blessé, de qui dépendait la fécondité du royaume et le bien-être de ses habitants [2]. Enfin, n'oublions pas que le temple de Nodens (Nuadu) érigé après 364 à Lydney [3] et dont les ruines

1. Cf. l'argument de Loomis, *op. cit.*, p. 10; je suis d'accord avec lui que le *conte* ou l'*estoire* dont il s'agit était en prose, mais que l'original fût français, j'en doute. Je partage le scepticisme de Hilka (*Conte del Graal*, p. 617), sur le *livre* donné au poète, v. 67, mais voir *RPh*, VI, 20.

2. Au lieu d'accepter la reconstruction de M. Marx (p. 312), on pourrait préférer l'interprétation, indépendante des données arthuriennes, de M. O'Rahilly (p. 326) : " The main rôle which the Hero plays in the myth is that of spoiler of the Otherworld. His victory over the Otherworld-god is interpreted as meaning that he won the Otherworld caldron and became master of the Otherworld feast. " Voir *RPh*, VI (1952), 19, où je cherche à justifier mon point de vue.

3. Cf. A. C. L. Brown, *Origin of the Grail Legend*, Harvard Press, 1943,

existent toujours, est dans un centre (Gloucester, Monmouth, Caerleon) d'où la légende arthurienne a pu se développer et se répandre.

A suivre.

William A. Nitze.

SUR TROIS VERS DU *JOSEPH* DE ROBERT DE BORON (v. 2785-2787)

Le *Joseph* de Robert de Boron, on le sait, ne manque pas de passages obscurs et parfois contradictoires qui en rendent la lecture irritante, surtout dans la quatrième partie, soit environ les 1.200 derniers vers. Un commentaire qui suivrait pas à pas le texte et essayerait d'en éclairer les difficultés, parfois insurmontables, serait un utile travail. Les vers 2785-2787 n'ont jusqu'à présent, que je sache, appelé aucune glose, et cepen-

p. 146; auquel on peut ajouter la remarque de Collingwood et Myres, *Roman Britain*, Oxford, 1936, p. 264 : " Across the Severn, Nodens, the hunter-god of the Forest of Dean, who survived in later mythology as Nuada of the Silver Hand,... had to wait for his splendid temple, with its hostelry and baths and precinct, until the pagan survival initiated by Julian the Apostate, though, no doubt, his hill-top above Lydney had always been on sacred ground. " " The bronze fragment ", dit O'Rahilly, p. 527, " on which is represented the fisherman hooking the salmon will be found illustrated in ' Report on the Excavation of the Prehistoric, Roman, and Post-Roman Site in Lydney Park, Gloucestershire ', by R. E. M. Wheeler and T. V. Wheeler (London, 1932), fig. 21 (facing p. 87), no. 113 ". En vue de ces constatations, il est surprenant que M. Loomis persiste à dire (*op. cit.*, p. ix) : " the origin of the Grail in a Celtic caldron of plenty or in a fertility symbol I withdraw altogether ", d'autant plus que dans son *Celtic Myth and Arthurian Romance*, New York, pp. 238 et 262, c'est la thèse qu'il avait défendue et qu'il reconnaît (p. ix) qu'appuyent des analogies frappantes (*striking analogies*) dans les cultes anciens de la Méditerranée; cf. Wheeler, *op. cit.*, p. 38 : " The Lydney temple may be regarded as the consecrated meeting place... devoted to a cult which... had been developed along the lines of the mystery-cults everywhere popular under the later empire. "

Voilà ' des données immédiates ' qu'on a tort de négliger si l'on veut se rendre compte de l'arrière-plan des récits de Chrétien et de Wolfram; cf. Imbs, *Soc. Acad. du Bas-Rhin, Bull.*, 72-74 (1950-1952), 73.

dant leur sens est loin d'être clair. Rappelons le contexte. La voix du Saint-Esprit s'adresse à Joseph d'Arimathie, elle lui fait savoir que le « lieu vide » sur lequel Moyse vient de fondre en terre représente la place de Judas à la table de la Cène et elle déclare que ce siège ne sera pas rempli avant le jour du Jugement dernier. « Je t'ai dit », poursuit la voix, « que

> [Et] tu meïsmes l'empliroies
> Adonc quant tu raporteroies
> La souvenance de ta mort ».

Tel quel, le texte ne présente aucun sens : comment expliquer « *ta* mort » ? Si peu disposé que l'on soit à corriger un manuscrit, il faut bien ici s'y résoudre et se rallier à la leçon que proposent trois des manuscrits de la translation en prose : « de *ma* mort », que nous lisons dans le ms. B. N. fr. Nouv. Acquis. 4166 (ex-ms. Didot), dans le ms. Huth et dans le B. N. fr. 1469. Joseph remplira le lieu, c.-à-d. prendra possession du siège quand il « ramènera le souvenir de » (*raporteroies la souvenance*) ou plus simplement quand il « rappellera » la mort de Jésus.

Si nous nous reportons aux vers 2519-22, nous savons que la même voix a réservé à Joseph, à la table du Graal, la place même qu'occupait Jésus à la table de la Cène (v. 2520), que Bron s'est assis à la droite de Joseph, mais en laissant entre eux une place vide qui précisément *senefie*, c.-à-d. représente symboliquement la place du traître Judas. Flagrante contradiction par conséquent entre ce passage et celui que nous citons ci-dessus.

Que peut d'autre part vouloir dire « quand tu rappelleras ma mort », la mort de Jésus ? Joseph est l'officiant de cette première liturgie du Graal, que Robert nous a décrite dans un passage précédent : il doit prendre le Graal-calice, le mettre à la vue de tous les pécheurs, couvert d'un voile, poser le poisson péché par Bron « encontre le veissel ». C'est, je pense, à cette liturgie que font allusion nos deux vers 2786-2787 : Joseph alors a *rappelé* la mort de Jésus, parce que l'objet principal de ce culte propitiatoire était le calice, plein du sang divin versé sur la croix, parce qu'il y a eu ainsi *commémoration* du sacrifice du Calvaire.

Or, malgré le contexte qui précède, il faut bien admettre que, si Joseph, ministre de ce culte où va se manifester la grâce de Dieu, occupe une place privilégiée, ce ne peut être que la place de Jésus dont, nouveau Moyse, il est le délégué parmi son peuple. Par une de ces inadvertances dont il est plus d'une fois coupable, Robert a confondu ici le siège de Jésus et le siège de Judas, et les œuvres postérieures ont donné ces deux explications du « lieu vide », en partant sans doute de l'un ou de l'autre de ces deux passages du *Joseph* : le siège périlleux est pour les uns (*Perceval* du ms. Didot, éd. Roach, p. 305) le siège de Judas, pour les autres celui du Christ (*Perceval* de Modène, *Queste, Estoire* où Moyse s'est assis entre Josephé et Bron).

Mais si l'on considère que *tu l'empliroies* et *tu raporteroies* ne sont pas seulement des futurs dans le passé, si nous leur accordons une valeur de conditionnel-futur, le texte peut vouloir dire que la liturgie à laquelle préside Joseph s'est renouvelée (= « Je t'ai dis que tu emplirais ce lieu chaque fois que tu rappellerais »), et c'est alors une allusion voilée, mais assez facilement déchiffrable au sacrifice de la messe, répétition du drame du Golgotha qui s'achève par la mort du Rédempteur. Alors, plus nettement encore, Joseph, prêtre officiant, devient le représentant de Dieu sur la terre et ne peut qu'occuper la place de Jésus. Nous ne proposons cette explication qu'avec prudence, mais le goût des correspondances, et même des « surimpressions » d'images est tout à fait dans l'esprit et dans la manière de Robert; ensuite on comprend facilement comment Joseph est devenu une sorte de pontife à qui succédera son double et son fils, Josephé, le premier évêque de la chrétienté d'après l'*Estoire*. Une fois encore nous constatons que le *Joseph* est le point de départ d'une foule de développements ultérieurs : siège périlleux, Moyse perdu qui, après le *Merlin* et le *Perceval*, reparaît dans l'*Estoire*, etc.

Pour en revenir au contexte immédiat de notre passage, les vers 2782-83 d'une part, 2785-96 de l'autre ne présentent peut-être pas de discordance insoluble, si l'on comprend :

1) que le siège de Judas ne sera *définitivement* rempli qu'au jour du Jugement dernier, à la consommation des siècles (v. 2782-83);

2) qu'en attendant, cet honneur sera réservé à un descen-

dant (au sens large) du lignage de Joseph, au « tiers hom », petit-fils de Bron et d'Enygeus (v. 2789-96), ce qui est confirmé par le *Merlin*.

Mais une contradiction subsiste, irréductible : Joseph qui s'assied à la place de Jésus lors de la fondation de la table du Graal (v. 2520) occupe, deux cent cinquante vers plus loin (2585 ss.), à chaque liturgie du Graal, un siège vide qui, d'après le sens, ne peut être que celui de Jésus, mais qui, à la lettre, est cependant celui de Judas (2778 ss.). Contradiction qui se complique d'une autre, au même endroit : dans le premier passage le *tiers hom* est un fils de Bron (2531-36), dans le second passage (v. 2589-96), un petit-fils du même. Il faut admettre que l'expression du médiocre écrivain qu'était Robert de Boron n'est pas seule en faute : le texte a été corrompu, et ces deux séries de vers constituent un *locus desperatus*.

A. Micha.

SUR LE VERS 96 DU *JEU DE LA FEUILLÉE*

Dans son édition du *Jeu de la Feuillée* (*CFMA*, 2e éd., 1923), E. Langlois imprime comme suit les vers 94 et suivants :

> Les sourchieus par sanlant avoit
> Enarcans, soutieus et ligniés
> De brun poil con trais de pinchel,
> Pour le rewart faire plus bel;

Exposant sa méthode d'établissement du texte, E. Langlois nous dit, du moins en ce qui regarde le début de l'œuvre : « Lorsque *P* est d'accord avec l'un des deux autres manuscrits, la leçon est assurée, mais lorsque *Pb* et *V* opposent une même leçon à celle de *P*, le choix peut être embarrassant. Je m'en suis tenu le plus souvent à *P*. » (p. XVIII).

Pour le vers 96, les manuscrits nous donnent, d'après la transcription diplomatique de A. Rambeau :

> *P* Dvn brun poil pourtrait de pinchel
> *Pb* de brun poil *con* trais de pincel
> *V* de brun poil contrass de pincel.

E. Langlois a donc lâché son manuscrit *P*[1]. Sans doute, le sens du vers 96 selon l'édition est-il obvie. Mais comment le mettre en accord avec le vers 97 ? Ce vers 97 implique nécessairement une opération *supplémentaire* qui améliore l'état de nature, et non une simple comparaison. Et puis, que signifie *ligniés de brun poil* [2] ?

Il faut garder la leçon *P*, et lire :

Les sourchieus par sanlant avoit
Enarcans, soutieus et ligniés,
D'un brun poil pourtrait de pinchel
Pour le rewart faire plus bel;

Faut-il comprendre « d'un poil brun souligné par un coup de pinceau » (trempé dans une sorte de cosmétique de ton adéquat) ? Mais rien ne permet de donner à *pourtrait* ce sens nouveau. Le contexte et certaines particularités du texte (*par sanlant*, *D'un*) montrent que les sourcils étaient enlevés (rasés ou épilés [3]) et remplacés par un trait de pinceau (« d'un poil brun dessiné au pinceau »). Tout le passage devrait donc se traduire ; « Elle avait, à ce qu'il semblait, les sourcils arqués, déliés et bien alignés, d'un poil brun fait au pinceau pour rendre le regard plus beau. »

Albert Henry.

---

1. Cf. de même, *Romania*, LXXIII, 234, à propos de certains vers de *Robin et Marion*.

2. La traduction de E. Langlois (Adam le Bossu, *Le Jeu de la Feuillée et le Jeu de Robin et Marion traduits par* E. Langlois, Paris, 1923, p. 11) n'est pas tout à fait fidèle : « elle avait les sourcils en apparence arqués, déliés, noirs, réguliers comme deux traits de pinceau, pour rendre le regard plus beau ». Monmerqué et Michel, p. 59, suivaient le ms. *P* et traduisaient : « les sourcils arqués, déliés et alignés, bruns et peints avec un pinceau, pour rendre le regard plus beau ».

3. Cf. *Livre des Manières*, éd. Kremer, 1022 et ss. : *De vive chauz et d'orpiment Aus peis oster funt un ciment, Mais il n'eult pas comme piment.*

DISCUSSIONS

ESPAGNOL ALREDEDOR

I

Duobus litigantibus tertius gaudet — particulièrement si ce tiers, pourtant nullement acharné à maintenir sa propre opinion, croit avoir trouvé avant eux la bonne solution d'un problème. J'avais en effet, il y a vingt ans (*RFE*, XX, 69), proposé comme étymon pour l'esp. *alrededor* « autour » qui remonte, comme on sait depuis Morel-Fatio (*Romania*, IV, 39), à un *al derredor* et, en fin de compte, à un *redor* — un comparatif *dē *retriōre (locō)* « en un lieu un peu écarté (lointain) > « à l'entour, autour », et j'invoquais pour le traitement phonétique de *tri* le galicien *adro* < *atrium*; le positif *retrō* serait alors préservé dans a. esp. *arriedro* « en arrière », *a red(r)opelo* « à contre-poil », etc.

Or, dans *Romance Philology*, I, 23, M. Juan Corominas, tout en acceptant l'étymon de base *retrō* et offrant des parallèles sémantiques pour le transfert « derrière » > « autour » (dont le plus probant me semble le suisse romand *une vigne située rière Neuchâtel* « près de N. »), ne peut pas se résoudre à accepter mon hypothèse :

> La etimología de Spitzer ... nos acerca a lo posible, pero ¿ cómo disimular la inverosimilitud de ese comparativo sin grado positivo ? A lo más comprenderíamos que, partiendo del adverbio *retrō*, se hubiera creado un adverbio comparativo **retrius*, pero no un adjetivo *retrior*.

Mon éminent collègue et ami, ayant observé un fait qui n'avait pas été découvert avant lui, à savoir que la construction la plus ancienne de *redor* en espagnol est du type prépositionnel sans *de* (*mas vedié grandes lumnes* redor ella *arder*, Berceo ; *poblóla* [sc. Jérusalem] redor monte Calvarie, *Crónicón Villarense*, XIII^e^ s.), en déduit comme conséquence phonétique qu'un *retrō* préposition pourrait nous offrir un traitement phonétique antétonique (*retrō illam* > *redor élla* comme *apretar* > *apertar*, *estromento* > *estormento*, etc.), différent de celui de *retrō* adverbe : *(ar)riedro*, et que, seulement quand ce *redor* préposition devenait à son tour adverbe (*corta con una sierra el árvor arredor*, Alexandre), devait se développer un *redór* secondaire, accentué sur la syllabe finale. Ainsi *redor* et *riedro* seraient des doublets phonétiques

remontant à *retrō*, mais se différenciant phonétiquement à la suite de leur rôle syntaxique originaire.

Cette solution n'a pas eu l'heur de plaire à M. Félix Lecoy, qui, dans *Romance Philology*, VII, 35 s'engage dans un chemin nouveau : après avoir montré l'infondé (d'après son opinion) des arguments sémantiques (il ne peut pourtant récuser l'exemple suisse romand — aussi ne le mentionne-t-il pas) et phonétiques (il nie tous les analogues de M. Corominas — mais il ne parle pas de *apertar*, *estromento*, etc.) en faveur de *retrō* > *redor*, il identifie *redor* avec un **rotor* subst. abstrait, formé de *rota* « roue » dans le sens d'« une portion d'espace en forme de roue », figurant dans une expression **in rotōre*, qui serait parallèle à **in longōre*, *largōre*, *latōre*, *amplōre* (> a. fr. *en longueur*, *largeur*, *laour*, *ampleur*) et formé de *rota* d'après des couples comme *lūx lūcor*, *alba albor*, *laus *laudor* (a. fr. *loor*), dans lesquelles l'ancienne appartenance de l'abstrait en *-or* à des verbes et à des adjectifs en *-idus* (*languor* — *languēre*, *languidus*) aurait été oblitérée. Ce **rotor* reconstruit, M. Lecoy le retrouve dans deux attestations, douteuses il est vrai d'après lui-même : une, latine du VIIe siècle, dans une poésie satirique plutôt obscure : [un chien, ou plutôt un personnage dépeint sous forme de chien] *buccas inflat in rotore* interprété soit « il gonfle les joues en tournant autour de vous » soit « il gonfle les joues en rond », l'autre, ancienne française, dans le poème sur saint Léger : [une grande clarté qui descendait du ciel et était envoyée par Dieu] *et si cum roors in cel es granz* « et elle était aussi grande *comme une roue* dans le ciel », vers rendant le modèle latin *lumen magnum quasi in rotae circulo*, mais malheureusement au point de vue métrique trop long d'une syllabe, et que plusieurs éditeurs ont corrigé de façon à faire disparaître l'énigmatique *roors*. M. Lecoy ne discute pas mon opinion, probablement parce qu'il affirme l'avoir sapée par la base en niant une possibilité sémantique « derrière » > « autour ».

L'étymon *rotor* a été évidemment suggéré à M. Lecoy par le texte latin du VIIe siècle, pourtant peu probant (il contient des vers incompréhensibles comme *Psallat de trapa ut linguaris dilator* et *in rotore* pourrait aussi bien se comprendre comme **in rŭctore* = *ructus* (formation vulgaire) : le chien enfle ses joues dans un « renvoi »). Mais un nom abstrait formé à partir d'un emploi métaphorique d'un substantif courant comme « roue » (type **cūnĕitas* « le fait d'être aigu ou tranchant », à partir de *cūnĕus* « coin ») me semble tout à fait insolite : la série proposée par mon éminent collègue *in longore*, *largore*, *latore*, ... **rotore* me semble fantaisiste : ce que nous attendrions en dernier lieu, ce serait plutôt **in rotundore* (> fr. *en rondeur*).

Je dois maintenant revenir aux arguments de M. Corominas contre mon étymon *redor* < **retriore*. Et d'abord je dois mentionner le fait que, lors de la publication de mon article, en 1933, j'aurais dû éliminer l'astérique, car à ce moment-là j'aurais pu voir dans la grammaire historique du latin de Stolz, Schmalz, Leumann et Hofmann, 5e édition de 1928, p. 908, que *retrior* est

attesté chez le scholiaste de Juvénal du IVe siècle (et est formé sur l'adverbe *retrō* d'après le modèle de *post — posterior*). On trouve maintenant cette attestation dans le *Glossary of Later Latin* de Alexander Souter (Oxford, 1949), s. v. *retrior* (renvoi à l'édition Paul Wemmer de 1941, XI, 138) : il s'agit dans le passage visé des *partes retriores* du corps d'un animal. Ensuite, je dois dire que la portée de l'argument de M. Corominas « la inverosimilitud de ese comparativo sin grado positivo » m'échappe : ne considère-t-il pas lui-même *(ar)riedro* et *a red(r)opelo* comme reflets du positif *retrō* [1] ? Il y aurait donc eu, avant la disparition de *retrō* en espagnol, causée par l'invasion de *trans*, un stade :

> positif *retrō* survivant dans *arriedro*, *a redopelo*, *en redroviento*, peut-être *retablo* (a. fr. *rieretable*), *arred(r)ar*, galic. *arredo*, port. *arredio* « loin » (autre développement sémantique possible de « derrière ») ;
> comparatif *retriōre* survivant dans *redor* « autour » et ayant évolué sémantiquement d'une façon indépendante, précisément parce que le système synthétique de la formation du comparatif en latin était voué à la ruine : cf. le développement sémantique de *maire*, *geindre* en fr.

Quant à l'objection de M. Corominas contre **retriore* > *redor*, à savoir qu'il faudrait plutôt s'attendre à un **retrius* adverbe, je m'étonne de ce qu'il n'ait pas pensé à *peor*, *mejor*, etc., prenant la place de *pejus*, *melius* en espagnol (au contraire du fr. *pis*, *mieux*) : des anciens adverbes comparatifs, il n'est resté en esp. que *más* et *menos*, tous deux quantitatifs (et aussi, régionalement, *plus*, *chus*). Déjà l'ancienne langue disait : *asma su cabtenenca quanto* mellor *pudieres* (*Alexandre*, cité par Hanssen). Le remplacement de l'adverbe par l'adjectif est aussi un phénomène latin qui se répète à toutes les époques [2] : *adversus*, *prorsus*, *secus*, *trans*, *mordicus* ; M. Löfstedt dans son commentaire à la *Peregrinatio*, p. 289, a attesté un lat. vulg. *antecessus veniunt* (de là le comp. *antecessius* maintenu en gallo-roman comme *anceis REW*), *revertuntur rectus*. On notera que le changement de fonction grammaticale se produit toujours avec un verbe de mouvement. Pourquoi n'aurait-on donc pas dit en latin vulgaire *retrior veniunt* et, puisque *retrō* est devenu préposition en latin postérieur (depuis Apulée), comme le montre M. Corominas lui-même, pourquoi le positif n'aurait-il pas été suivi en fonction prépositionnelle par le comparatif : **retrior urbem veniunt* ? Je considère aujourd'hui cette

---

1. Et même si le comparatif était isolé en roman, ce phénomène ne serait pas surprenant : *vivacius*, **bellatior -us*, *nugalior -us*, **antecessius*, **subterius superius* (survivant, au moins en partie, en prov. *soteird sobeird*) n'ont pas de positif à côté d'eux en roman.

2. Le même développement se produit dans les langues modernes : en anglais *prior to* est devenu une préposition (= « avant ») depuis le XVIIIe siècle : de *the sin is prior to the action* « le péché précède l'action », avec *prior* adjectif, nous arrivons à l'usage adverbial ou prépositionnel : *it seems*, *prior to experience*, *improbable* « avant une expérience, la chose semble improbable ».

explication préférable à celle que je donnais dans mon article dans *RFE* : **dē retriōre* [*locō*], parallèle à (*in*) *aliōre locō* > a. fr. *ailleurs*, a. prov. *alhor(s)* d'après l'explication de Haberl et Gamillscheg. Le remaniement de mon explication par le comparatif **retrior urbem* est devenu nécessaire après la découverte par M. Corominas de la priorité en anc. esp. de la construction prépositionnelle de *redor*.

Il y a encore un point qui milite contre M. Corominas : ce que le positif *retrō* doit avoir donné en position antétonique, on le voit par *a red(r)opelo* (aucun **redorpelo* n'est attesté). Il serait également peu concevable qu'un *redor* constitué dans la position avant l'accent fût devenu tonique au moment où la préposition fut employée comme adverbe (*corta con una sierra el árvor arredor*) — c'est *arriedro* qui, au moment où le jeu : diphthongues en position tonique, voyelles non diphtonguées en position atonique, était encore vivant, qui se serait présenté si *redor* avait vraiment été une forme antétonique.

Quant à l'évolution sémantique, niée par M. Lecoy, d'un mot signifiant « derrière » évoluant soit à « près, dans les alentours de » (*redor*, suisse roman *riére*[1]), soit à « loin de[2] » (gal. *arredo*), qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la notion positionnelle exacte se perde et qu'une idée plus vague s'y substitue : n'est-ce pas un phénomène sémantique courant ? *Amb-* dans *ambire* doit à l'origine avoir signifié « entourant quelqu'un des deux bras » (*ambō*) et s'est contenté ensuite de la vague notion d'« autour » ; *trans* voulait dire à l'origine « traversant » et signifie ensuite « au delà de ». Quel Français sent le sens local exact de *bas* dans *là-bas* ? Et si la notion de « derrière » a pu se perdre dans le galicien *arredro* « loin » (que M. Lecoy ne discute pas, mais n'hésiterait probablement pas à reconduire à *retrō*), pourquoi le même phénomène de base, l'oblitération du sens premier, ne pourrait-il pas se produire dans un *redor* « près, autour » ? Le déplacement d'attention qui explique ces deux transferts sémantiques vient du fait généralement humain que la personne ou chose qui se trouve *derrière* une autre ou qui reste *en arrière*

---

1. M. Corominas a bien fait de signaler cette sorte de « loi sémantique de l'aller et retour » qui se constate dans les mots signifiant « près » et « autour » : si *retrō* « derrière » devient « près, autour », all. *nahe* « près » devient aussi *nach* « après » (cf. aussi les équivalents romans *près — après*). Le même phénomène se produit pour « loin » et « derrière » : si le gal. *arredro* « derrière » signifie aussi « loin », l'all. *hinten* peut aussi s'employer pour « loin » : témoin les vers mémorables mis dans la bouche d'un bourgeois par Goethe dans le *Faust* :

> Nichts Bessers weiss ich mir an Sonn- und Feiertagen
> Als ein Gespräch von Krieg und Kriegsgeschrei,
> Wenn *hinten, weit*, in der Türkei
> Die Völker auf einander schlagen.

La notion de lointain (*weit*) est renforcée ici par *hinten*.

2. Cf. aussi a. prov. *reire* (*per lo sebelir reire nous*) traduit par Levy « bei, unter, inmitten ».

d'une autre, peut être considérée comme moins active, comme éclipsée, subordonnée à cette dernière : au contraire, une chose ou personne située *devant* une autre réclamera toujours la lumière de la rampe[1]. Dans la première circonstance, l'attention humaine se sent moins astreinte à préciser la position locale exacte et se contente de l'à-peu-près : situation proche ou lointaine, mais en tout cas indécise vis-à-vis du point de repère.

Leo Spitzer.

II

Dans la note que l'on a lue ci-dessus, M. Spitzer revient à l'étymologie qu'il avait autrefois proposée, *RFE*, XX, 169, pour l'espagnol *redor*, à savoir un comparatif bas-latin retrior, et, ce faisant, s'efforce de combattre les arguments que nous avions opposés à sa thèse, M. Juan Corominas, *Romance Philology*, I, 23, et moi-même, *Romance Philology*, VII, 35. M. Juan Corominas, se rangeant d'ailleurs pour l'essentiel à l'avis de M. Spitzer, repoussait *retriore* et se contentait du simple retro; pour ma part, j'attirais l'attention sur l'existence probable en bas-latin d'un dérivé *rotor tiré de rota, dérivé qui, s'il existe vraiment, est susceptible de fournir une solution simple au problème posé par le mot espagnol.

Je ne m'occuperai pas naturellement des coups, fort courtois d'ailleurs, que M. Spitzer s'efforce de porter à M. Corominas, et n'examinerai que ce qui me concerne. Si je comprends bien — car l'argumentation de M. Spitzer souffre un peu, pour ce qui est de la clarté, de la nécessité de combattre sur deux fronts — si je comprends bien, dis-je, M. Spitzer me reproche : 1) de n'avoir pas suffisamment démontré, sinon l'impossibilité, du moins la difficulté phonétique du passage de retro à *redor*, en évitant, en particulier, de citer les formes *apertar*, *estormento*, etc., invoquées par M. Corominas; 2) d'avoir esquivé la discussion des exemples, selon lui probants, qui attestent le glissement sémantique de retro « derrière » à retro « autour »; 3) d'avoir trop facilement accepté l'existence d'un latin *rotor et d'une locution *in rotore. On me permettra d'examiner en premier lieu la dernière objection, et cela, pour une raison qui, je pense, doit paraître évidente à tous.

En ce qui concerne donc l'existence de *rotor et la naissance possible d'une locution *in rotore, je dois faire remarquer que M. Spitzer simplifie beaucoup mon argumentation : en la simplifiant, il la fausse. Je n'ai pas dit qu'on avait formé *d'une part* un abstrait *rotor sur rota (ce qui d'ailleurs n'offrirait peut-être pas d'insurmontables difficultés), ni qu'on avait *ensuite*

1. On pourrait aussi dire que « devant » indique une position limitée par ce par rapport à quoi une chose est « devant », alors que « derrière » laisse le champ de vue illimité ou infini. « Devant » sera toujours plus précis que « derrière ».

créé un *in rotore, parallèle aux *in longore, *in latore, etc. (car on aurait sans doute créé plutôt, admettons-le, un *in rotundore). J'ai dit que l'existence de doublets du type lux, lucor, laus, *laudor, alba, albor, etc. d'une part, et l'existence concomitante d'une série « schématique » *in longore, *in latore... d'autre part, pouvaient avoir amené, par pure impulsion systématique, phonologique, si l'on veut, un *in rotore à côté d'un in rota — ce qui n'est pas du tout la même chose, et me paraît encore très concevable. Voilà pour la naissance possible de la locution. Pour ce qui est de l'existence de fait de *rotor, j'ai bien dit que les deux exemples que l'on pouvait invoquer étaient douteux. Mais M. Spitzer aurait tort de m'opposer ce qu'il considère de ma part comme un aveu de faiblesse. Si j'ai attiré l'attention sur le caractère incertain de mes exemples, je ne l'ai fait que pour ne pas tromper mes lecteurs et ne pas trop tirer la couverture à moi ; je ne l'ai fait que par scrupule d'exactitude, et, selon le mot de Gilliéron, « afin de ne pas outrer les vérités au détriment des doutes », règle d'or un peu trop souvent négligée dans nos études. En fait, les deux exemples soulèvent bien quelque difficulté, mais cette difficulté est légère. Sans doute, dans le *buccas inflat in rotore*, Zeumer avait-il compris in rudore « en hurlant » ; sans doute, M. Spitzer, beaucoup plus astucieusement, il faut le reconnaître, voudrait-il comprendre à son tour in *ructore (de ructus « rot, renvoi »). Mais Zeumer avait une excuse que n'a pas M. Spitzer : il ignorait le *roors* de la *Vie de saint Léger*, qui l'aurait sans doute retenu sur la pente dangereuse des conjectures ingénieuses. D'autre part, sans doute G. Paris et P. Meyer (et eux seuls) ont-ils corrigé *roors* en *ruode* ; mais ils n'avaient pas pensé à le rapprocher du *in rotore* latin. Depuis que Boucherie a fait, lui, le rapprochement, il ne saurait venir à l'idée de personne, je pense, d'en contester l'extrême vraisemblance. Le rotor latin a beau être obscur, le *roors* français inspirer quelque inquiétude : en fait, c'est leur rencontre et, si je puis dire, leur convergence qui est significative. Pour nier l'existence de rotor, *roors*, il faut, je crois, apporter désormais des arguments positifs, et non de simples considérations générales ou de gratuites corrections de texte, en partie inspirées par le désir de se débarrasser d'un témoin gênant. Où irons-nous, en effet, si, pour favoriser nos hypothèses, si séduisantes qu'elles puissent être, nous consentons à mettre en pièces les documents que nous possédons ?

C'est qu'en effet le témoignage de rotor est gênant pour qui croit voir dans le *redor* espagnol un descendant du latin retro ou retriore. Car enfin, s'il y a eu un latin rotor, je crois que l'on peut considérer le problème étymologique posé par *redor* comme à peu près résolu. Et il devient indifférent de savoir s'il faut préférer un simple retro à un comparatif retrior, indifférent également de savoir si un passage sémantique de « derrière » à « autour » est possible, réel, douteux, immédiat, évident ou tout ce que l'on voudra. Voilà pourquoi il convenait, je pense, d'examiner en pre-

mier lieu les objections opposées à rotor, in rotore; voilà pourquoi, peut-être, dans ma note de *Romance Philology*, je n'ai pas attribué au problème phonétique et sémantique de retro, retriore > *redor* toute l'attention, ou plutôt tous les développements, que M. Spitzer aurait voulu me voir leur attribuer.

Toutefois, là encore, je ne pense pas avoir été si court qu'il le dit. J'aurais eu tort, paraît-il, de ne pas citer les *apertar* et les *estormento*, qui, aux yeux de M. Corominas, justifient phonétiquement le passage de retro à *redor*. En fait, j'ai rejeté, d'un mot il est vrai, tous ces exemples, en les déclarant autrement construits que retro. Mais, de plus, je constate que dans son deuxième article, quelques lignes après m'avoir aimablement morigéné, M. Spitzer utilise le même argument que moi pour repousser le retro de M. Corominas et promouvoir son retriore, en déclarant que retro prétonique ne pouvait donner que *redro*(*pelo*) : je me permets donc de penser qu'il me cherche, à ce propos, une mauvaise querelle ; loin de me blâmer, il aurait dû dire qu'à son avis, sur la question du passage de retro à *redor*, j'avais parfaitement raison. Il est vrai que je n'ai pas examiné le cas de retriore. Réparons cet oubli, et voyons (si c'est là une question que l'on ose se poser) ce qu'aurait dû donner le comparatif à défaut du positif. En principe **redror*, et non *redor*. Mais **redror*, par dissimilation, pouvait-il passer à *redor* ? Je me garderais d'en décider : c'est là un petit jeu où l'on risque les plus sévères démentis. Pourtant il semble bien qu'en espagnol, dans un groupe consonantique en syllabe accentuée, non seulement l'appuyée ou la combinée, mais encore l'implosive est plus solide que l'implosive ou l'intervocalique atone et résiste à la dissimilation. Si l'on se réfère à *vergel*, *mármol*, *árbol*, *cárcel*, *estiércol*, *miércoles*, *tórtola*, anc. esp. *contrallo*, *contrallar* et *lebrel*, on s'attendrait à voir sortir de **redror* un **redrol* (cf. encore *español*) plutôt qu'un *redor*. Mais j'avoue que j'aime mieux renvoyer cette difficulté à celui-là même qui l'a soulevée.

Venons-en maintenant au problème sémantique. J'avais été bref, mais je croyais avoir été clair. Dans ce domaine (comme ailleurs), on peut argumenter de deux façons : par des considérations générales ou par des exemples. Les considérations générales ne manquent pas dans l'article de M. Spitzer : elles se ramènent pourtant à ceci que l'on voit souvent une préposition perdre sa valeur précise (M. Spitzer parle de *notion exacte*) pour ne plus évoquer qu'une idée vague. Et on nous cite le cas des mots (prépositions) de différentes langues qui, signifiant à l'origine « à travers », « derrière », « près » passent à la valeur de « au delà », « loin », « après ». Je n'avais pas dit autre chose dès les premières lignes de ma note de *Romance Philology*, à savoir que les exemples du passage d'un sens concret à un sens abstrait ou d'une valeur précise à une valeur plus vague sont, dans le domaine du matériel grammatical qui nous intéresse ici, bien connus. Mais la question est de savoir si le passage de sens de « derrière » à « autour »

entre dans la catégorie de ces évolutions par évanescence ou atténuation de la valeur précise. Je soutiens, pour ma part, que c'est exactement le contraire. La notion de « autour de... » est une notion extrêmement concrète, et qui exige, ou du moins semble exiger, un *sémantème* fort et expressif. Quand le latin a perdu ambi, il est allé chercher circa, circum, de circus « cercle »; quand le grec souhaite un remplaçant à ἀμφί, il s'adresse à κύκλῳ; quand les langues romanes — du moins celles chez qui l'étymologie des mots en cause est hors de doute — eurent perdu le latin circa, elles ont eu recours à des formations claires, tirées de gyros, de tornus, de *virare, sans parler de locutions telles que fr. *à la ronde*, prov. *au rode, au redoun, tout en roudant*, port. *à roda, em roda* ou roumain *roată* (*a se uita roată, a-şi face ochii roată*). Je maintiens donc qu'*a priori* il n'y a aucune raison pour que l'espagnol ait procédé autrement et que, lui seul, se soit contenté du pis aller d'une préposition au sémantisme dégradé, donc relativement inexpressif, pour rendre l'idée de « autour de... ».

Cependant je reconnais que « tout est possible », et que tous les raisonnements du monde ne valent pas, dans notre cas, un argument de fait ou un bon exemple. Voyons donc ceux qu'on nous présente. Je ne retiens que les deux textes que M. Spitzer lui-même considère comme les plus significatifs. Tous deux ont été d'ailleurs produits par M. Corominas.

Le premier est emprunté à l'excellente étude de G. Wissler, *Das schweizerische Volksfranzösisch*, parue au tome XXVII des *Romanische Forschungen*. On y lit à la page 793 :

> *riere*, prépos., « dans le territoire de... », cf. *à vendre une vigne située riere Neuchâtel* [d'après Bonhôte, J.-H., *Glossaire neuchâtelois*, Neuchâtel, 1867], également dans [Grangier, L., *Glossaire fribourgeois...*, Fribourg, 1864-68 et Callet, P.-M., *Glossaire vaudois*, Lausanne, 1862], et, aujourd'hui encore, très fréquent dans les publications officielles; patois *riére* (Bridel).

Ici *rière* est certainement retro; mais signifie-t-il « autour de... » ? Évidemment non, et l'on éprouve même quelque pudeur à être obligé de démontrer une vérité aussi évidente. Ce n'est que par jeu de mots qu'on peut dire que ce qui est « dans le territoire de... » est « dans les parages de... », « à la proximité de... », « dans les environs de... » (nous y sommes), et, par conséquent, « autour de... » Que signifierait d'ailleurs « une vigne située autour de Neuchâtel » ? En réalité, il faut partir de la valeur première de *rière* « derrière », valeur qui laisse ici échapper un peu de sa notion précise, selon le processus qu'a fort bien indiqué M. Spitzer, après d'autres auteurs, d'ailleurs, pour ne plus conserver que la notion plus vague de « à quelque distance », avec cette nuance supplémentaire, peut-être, de « topographiquement, ou administrativement subordonné ». Se représenter une chose comme située *derrière* une autre, ce peut être, en effet, se la représenter simplement comme *à une certaine distance* de cette chose, quoique

toujours unie à elle par quelque lien de sujétion. — Mais du fait que la locution *dans les environs de...* a pu s'affaiblir au point de désigner, non plus l'ensemble des points qui forment couronne autour d'un lieu, mais seulement l'un quelconque de ces points, on ne peut conclure que, par un processus retourné, un *redor* ou une *rière*, signifiant « derrière » à l'origine, passé ensuite (à l'occasion) au sens de « à côté de... » ou « dans le voisinage de... », ont pu enrichir leur sémantisme au point de désigner l'ensemble des lieux qui en enferment un autre. Encore faudrait-il, dans le cas du déplacement de sens de la locution *dans les environs de...* tenir compte du rôle qu'a pu jouer le pluriel (l'espagnol dit de même *los alrededores*) ; pluriel à valeur évidemment collective, donc « massive » (selon la terminologie de Damourette et Pichon), mais que l'on a pu, fictivement, à un moment donné, considérer comme numératif, donc « discontinu » et d'où l'on a extrait ainsi par figure un des éléments qui y était contenu en puissance, **un environ*, un des éléments dont la réunion forme *les environs*. Et ces conditions n'invitent guère à considérer comme probable la démarche inverse de l'esprit, qu'il faut nécessairement admettre pour passer du sens de « derrière », « à côté de... » au sens de « autour de... ».

Le second exemple est espagnol, tiré du *Cronicón Villarense* (éd. Serrano y Sanz, *BRAE*, VI (1919), p. 206). J'y ai déjà fait allusion; je le cite ici en entier :

> Dominicianus... destruié Iherusalem e destadizóla [= trasladóla] toda de so logar e poblóla *redor* monte Calvarie, o agora es poblada... Que d'antes Iherusalem *redor* monte Sion era poblada.

M. Corominas interprète *redor* « près de... », sous prétexte qu'un peu plus haut le même texte avait écrit *cerca de mont Calvaria* ; et nous aurions ainsi une survivance de *redor*, venant de *retro* et n'ayant pas encore perdu tout à fait son sens premier. J'avais dit que l'on pouvait tout aussi bien comprendre « autour de... ». Je crois pouvoir aujourd'hui le démontrer. Le passage est tiré de la portion du *Cronicón* consacrée aux empereurs romains. Inutile de faire remarquer que le modeste compilateur n'est pas ici d'une particulière originalité. Il copie certainement un texte latin. Mais lequel ? Je ne saurais le dire au juste ; M. Serrano y Sanz a cru déceler quelques points de contact, pour la partie qui nous intéresse, avec les *Annales Abeldenses* ; mais, pour ce qui est de Domitien, le texte latin mis en cause (*España Sagrada*, XIII, 439) ne dit rien de semblable à ce qu'on a lu plus haut. Pourtant, quels que soient les intermédiaires, je soupçonne que le passage est en relation avec ce qu'on lit dans la *Bible* concernant l'établissement de David à Jérusalem :

> Habitavit autem David in arce, et vocavit eam Civitatem David ; et aedificavit *per gyrum* a Mello et intrinsecus.
>
> II Reg., V, 9.

Habitavit autem David in arce, et idcirco appellata est Civitas David ; aedificavitque urbem *in circuitu* a Mello usque *ad gyrum*.
I Par., XI, 7-8.

Pour la tradition, Jérusalem était donc bien construite *autour* de la montagne de Sion, et non pas *à côté*.

Il est temps, je pense, de conclure. *Redor*, phonétiquement, ne saurait guère correspondre au latin retro ; M. Spitzer lui-même le déclare, et sur ce point nous sommes du même avis. Il ne saurait être non plus retriore, je regrette de dire que cela saute aux yeux ; ou alors, il faudrait nous expliquer par quelle voie le passage a pu se faire. Les considérations générales qu'on nous présente pour justifier le glissement sémantique de « derrière » à « autour » (je dis « autour », et non pas « loin, à quelque distance ») sont peu convaincantes ; les analogies, inexistantes ; les exemples jusqu'ici apportés, inopérants.

D'autre part, il a, presque à coup sûr, existé en bas-latin une formation rotor, tirée de rota, qui a régulièrement donné en français *roor*. Ce substantif devait aboutir en espagnol, non moins régulièrement, à *redor*. Les conditions grammaticales et sémantiques sont excellentes et n'offrent aucune difficulté. Il est loisible à chacun de conclure et de choisir.

Félix Lecoy.

COMPTES RENDUS

Martín de Riquer, **Los cantares de gesta franceses (sus problemas, su relación con España)**; Biblioteca Románica Hispánica, Editorial Gredos, Madrid, 1952, in-8, 409 p.

Après les livres de Siciliano[1] et de Monteverdi[2], voici qu'un érudit espagnol vient à son tour s'essayer à la tâche ingrate de présenter un ouvrage d'ensemble sur les chansons de geste. Si un des buts de l'auteur est de mettre en lumière les rapports que peuvent avoir les chansons de geste françaises avec l'Espagne, sa principale préoccupation n'en est pas moins d'examiner le problème des origines.

Disons tout de suite que M. de R. a admirablement réussi à présenter à ses lecteurs la matière des légendes épiques et les problèmes qu'elles soulèvent. Les rapports qu'elles ont eus avec l'Espagne sont fidèlement notés, quoique, parfois, on eût préféré que M. de R. eût marqué la distinction entre les versions espagnoles matériellement attestées et les remaniements dont l'existence a été déduite de l'examen de l'épopée et des romanceros espagnols.

La méthode suivie par M. de R. est fort simple. Il examine tour à tour la *Chanson de Roland*, le cycle de Guillaume d'Orange, celui de Charlemagne, enfin celui des barons rebelles ; dans chaque cas, après un bref aperçu du contenu des poèmes, l'auteur résume et commente les théories énoncées de part et d'autre, disons : avant Bédier et après Bédier, pour expliquer la genèse. Ensuite il examine les travaux de ceux qui depuis les *Légendes épiques* se sont occupés des nombreux aspects du problème. A cette analyse M. de R. apporte un jugement prudent, qui sait distinguer entre la démonstration sûre et l'hypothèse tentante et ingénieuse qui reste une hypothèse.

---

1. *Le Origini delle canzoni di gesta*, Padoue, 1940 ; cf. *Romania*, t. LXVIII (1944-5), p. 254-5. Traduit en français par P. Antonetti, *Les Origines des chansons de geste*, Paris, 1951.

2. *L'Epopea francese*, Rome, 1947 ; cf. *Modern Language Review*, t. XLVIII (1953), p. 78-9.

C'est peut-être sa méthode même qui le trahit, pourtant. Car dès que M. de R. prend lui-même position dans le débat, cette même prudence qui a caractérisé son examen des théories d'autrui semble l'abandonner. Le fait est que cette méthode essentiellement synchronique ne manque pas d'être utile et même valable pour celui qui cherche à exposer les données du problème à l'intention du lecteur non spécialisé. Mais pour celui qui veut prendre franchement parti, elle présente des bases bien trop étroites, l'obligeant ainsi à accorder à des discussions encore mal démêlées et portant souvent sur des détails dont l'à-propos n'est même pas certain, une importance décisive qu'elles ne sont pas à même de supporter. C'est là le principal reproche que l'on doit adresser à M. de R. en tant que protagoniste des théories anti-Bédier.

C'est ici même que M. Félix Lecoy [1] a souligné l'équivoque qui menace les travaux de ceux qui recherchent les liens entre les événements du VIIIe ou du IXe siècle et les œuvres plus récentes qui les exploitent. M. de R. est plus généreux que la plupart de ceux dont il partage les opinions; tout le long de son livre l'auteur ne cache pas sa conviction d'avoir rétabli les liens littéraires dont Bédier avait systématiquement nié l'existence, et en même temps, d'avoir sensiblement vieilli les poèmes qui nous sont parvenus. Dans un important chapitre de conclusions M. de R. résume sa pensée : s'il a cru pouvoir démontrer l'existence des cantilènes, du moins ces cantilènes ne fournissent-elles qu'une source parmi d'autres, et les poètes des chansons de geste, loin de les incorporer telles quelles dans des compilations, n'auraient fait qu'exploiter cette source qui constitue « un elemento informativo y sugestivo para el poeta » (p. 357). L'avantage de cette conception — on voit immédiatement le gouffre qui la sépare de celle, par exemple, de Gaston Paris — est évidemment de supprimer toute discussion sur l'origine et l'évolution de ces cantilènes comme n'étant d'aucun intérêt pour la question qui nous préoccupe [2].

---

1. T. LXXIII (1952), p. 412.

2. M. de R. est tout à fait disposé à se prononcer sur ce qu'il entend par *cantilène*. Aussi affirme-t-il (p. 359) avoir entendu au cours de la guerre d'Espagne un grand nombre de chansons faisant allusion à des faits d'armes ou à des personnages de cette même guerre ; pour lui, ce sont là d'authentiques cantilènes d'après la définition de Gaston Paris : « breves cantos epicolíricos, de forma rápida, brusca y concisa. » Toutefois, la valeur de ce fait se trouve quelque peu diminuée par l'observation dont M. de R. le fait suivre : « M. Joseph Bédier, las multiples veces que sin duda cantó *La Madelon* durante la primera guerra europea, no advirtió que estaba cantando una cantilena. » Tout commentaire sur cette façon d'envisager soit la cantilène soit les activités militaires de l'auteur des *Légendes épiques*, me paraît superflu.

Qu'il me soit néanmoins permis d'apporter à ce débat ma mince contribution personnelle. Pendant les années 1940-46 durant lesquelles j'ai servi dans les rangs de l'armée anglaise, j'ai un peu chanté, j'ai surtout beaucoup

En examinant d'un peu près la démonstration apportée par M. de R., on est frappé de constater qu'en fin de compte, ses affirmations se réduisent à peu de choses. L'existence aux alentours de l'an mil d'une *Chanson de Roland* repose en dernier lieu sur le témoignage offert par le couple onomastique *Roland-Olivier* proposé par Mme Lejeune (p. 77-8). Or, la démonstration de la distinguée romaniste de Liège tend justement à suggérer que, contrairement à ce qu'on a pu penser — et à ce qu'elle affirme — la popularité des deux noms était telle que la rencontre pouvait se faire, et s'était faite, en dehors de toute référence à l'œuvre littéraire [1]. Pour étayer sa théorie de la dette de Turold à l'égard de ses prédécesseurs, M. de R. ne résiste pas à la tentation de prendre au pied de la lettre les nombreuses allusions à la *Geste* contenues dans son poème. Après M. Mireaux, il conclut à l'existence d'une *Gesta Francorum*, chronique latine « romancée », qui aurait raconté les événements de Roncevaux [2]. Il est évident que, considérés méthodiquement et littéralement, ces renvois faits par l'auteur du *Roland* ne peuvent guère que mener à une compilation de ce genre, auquel le critique imposera le cachet de son choix. Mais n'a-t-on pas le devoir précisément de se méfier d'un tel procédé? Ne doit-on pas se demander si l'on est en présence d'authentiques renvois à un texte — ou à des textes — réellement utilisé par le poète, ou si, par hasard, ces allusions consciencieusement notées ne sont qu'autant de propos de bonimenteur introduits par un auteur cherchant à asseoir ses fictions sur une autorité apparemment à l'abri de toute attaque et de tout soupçon? A ne considérer, parmi tant d'autres, que les assertions d'un

---

entendu chanter autour de moi. Mais quant à des chants lyrico-épiques qui auraient célébré les hauts faits de ceux de Dunkerque, d'El-Alamein, de Normandie ou d'Arnhem, rien qui y ressemblât ni de près ni de loin. Les rapports que j'ai eus pendant la même période avec les militaires français ne me font pas douter un instant qu'eux aussi n'aient laissé dans l'oubli les héros de Bir-Hakkim et de l'incroyable randonnée de l'armée Leclerc en faveur des airs chers à Courteline.

1. Cf. R. Lejeune, *La naissance du couple littéraire* Roland et Olivier, *Annuaire de l'Institut de philologie et d'Histoire orientales et slaves*, t. X (1950), p. 371-401 ; D. McMillan, *Du nouveau sur la* Chanson de Roland ? *Modern Language Review*, t. XLVII (1952), p. 334-339. Dans cette note, c'est évidemment à tort que j'ai dit (p. 335, n. 7) que Mme Lejeune avait introduit un élément nouveau dans le débat en relevant la mention d'un *Rotlandus* chez Dudon de Saint-Quentin ; en effet, Jenkins l'avait déjà remarqué (p. lxxxvi de son édition du *Roland*), et s'était aperçu du danger qu'il y avait à y reconnaître un écho des événements de Roncevaux.

La démonstration de P. Aebischer de la rencontre *Roland-Olivier* en dehors de toute possibilité d'allusion littéraire me paraît concluante (*Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXX [1952], p. 657-675). Cf. ici même, t. LXXIV (1953), p. 287-288.

2. M. de R. se rallie à l'opinion d'Olschki sur le *declinet* du dernier vers du poème, qu'il glose par « parafrasa o amplifica poeticamente » ; il en conclut que le modèle de Turold s'interrompait à cet endroit (p. 34-5).

Béroul, ou d'un Wolfram von Eschenbach [1], il y a, me semble-t-il, tout lieu de scruter d'un œil sévère et même méfiant toute affirmation de ce genre. Le procédé était vraiment trop simple, trop commode — et a trop souvent été utilisé — pour nous inspirer une confiance aveugle [2].

Par contre, M. de R. a fort bien souligné l'importance de deux détails qui nous aideront peut-être à serrer d'un peu plus près le problème de la date de la composition du *Roland* tel que nous le conserve le ms. d'Oxford. En effet, il attire notre attention sur deux observations faites récemment par M. Menéndez Pidal [3] dans lesquelles le maître des études hispaniques nous met en possession des renseignements fournis par plusieurs historiens arabes ; selon ceux-ci, ce ne serait qu'en 1086, à la bataille de Zalaca, que les chrétiens d'Espagne firent pour la première fois la connaissance du roulement de tambour caractéristique des forces almoravides, et, ce qui nous intéresse encore davantage, ce serait à la même bataille que la présence dans les rangs musulmans de chameaux, bêtes inconnues jusqu'alors, aurait semé la panique dans l'armée d'Alphonse. S'il en est ainsi, le texte de Turold ne saurait être antérieur à cette date [4], qui se trouve de ce fait imposée comme le *terminus post quem* de sa composition [5].

---

1. Peu importe que Kyôt der Provenzâl soit ou ne soit pas le Guiot de Provins, scribe et à la rigueur compilateur des œuvres de Chrétien de Troyes, comme l'a récemment soutenu M. Maurice Delbouille, *A propos du Graal, du nouveau sur « Kyôt der Provenzâl »*, *La Marche Romane*, t. III, (1953), p. 13-32. Quel pouvait être le livre arabe dans lequel un Kyôt-Guiot quelconque aurait pu puiser les secrets de l'astrologue Flétéganis, ou encore le livre latin qui aurait pu lui fournir la généalogie de Parzival ou l'histoire de la famille d'Anfortas ?

2. On verra que M. de R. acceptera de la même façon les assertions de Bertrand de Bar-sur-Aube (p. 247) et de Jean Bodel (p. 253).

3. *La España del Cid*, 2e édition, Madrid, 1947, p. 335, 432 ; M. Menéndez Pidal fournit une copieuse bibliographie des auteurs dont il fait état.

4. On se souvient que c'est précisément dans la *Chanson de Roland* que l'on trouve les premiers emplois des deux mots.

5. Le jugement de M. de R. sur le témoignage de la numismatique est moins sûr. Comme on sait, la mention des *besanz esmerez* au v. 132 du poème a été considéré par A. Blanchet (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1942, p. 36-48) comme faisant allusion à la monnaie byzantine antérieure à 1071, et M. Blanchet en conclut que la *Chanson de Roland* a dû être composée au plus tôt dans une période proche des années 1075-1090. Mais il est manifestement inadmissible d'en déduire, comme le fait M. de R. (p. 83), que le *Roland* a dû être écrit *avant* 1090 : nous sommes en présence simplement d'une nouvelle donnée qui, tout au plus, vient appuyer le *terminus post quem* fourni par M. Menéndez Pidal et les historiens arabes, mais qui est sans valeur pour l'établissement d'un *terminus ante quem*. Le principal intérêt de ce détail, même s'il n'est valable que pour le texte de Turold tel qu'il nous est conservé, est d'appuyer solidement ceux qui, comme Bédier, voient dans la *Chanson de Roland* des reflets de la première croisade.

L'examen du cycle de Guillaume d'Orange se poursuit d'après les mêmes principes. Parmi les travaux postérieurs à ceux de Bédier c'est sur celui de Gabotto [1] que s'est porté tout l'intérêt de notre auteur, alors qu'il passe sous silence une étude non moins convaincante de R. van Waard [2] qui indique certains rapprochements entre les événements narrés dans la première « branche » du *Couronnement de Louis* et ceux qui ont réellement marqué la cérémonie de 1131 où ce même Louis le Jeune qui fait si piètre figure dans plusieurs poèmes du cycle, a été associé à la couronne par Louis le Gros. De même, le texte d'Ermold le Noir se trouve ressuscité (p. 144-8) pour nous témoigner à nouveau que dès le commencement du IXe siècle les prouesses des héros carolingiens auraient été chantées par le peuple ; c'est évidemment le mot *peuple* qui choque le plus, mais moins peut-être que l'assertion que de tels poèmes « constituent le point de départ de légendes et de traditions ». Nous voici en pleine équivoque, équivoque amenée par le fait d'avoir identifié avec des chants populaires (en latin ou en langue vulgaire ?) les savants distiques d'Ermold. Après cette assertion, il ne coûte rien à M. de R. d'avouer (p. 204) que même la *Chanson de Guillaume* ignorait tout du poème d'Ermold.

De même aussi M. de R. attribue au fragment de la Haye un rôle majeur. Il est certain qu'il faut renoncer à n'y voir, avec Bédier, qu'un texte du XIe siècle ; mais il est temps aussi de le considérer pour ce qu'il est, et non pour ce que certains critiques auraient voulu qu'il fût. M. de R. le définit fort bien comme étant « una especie de epopeya en latín » (p. 360), mais il force la note en ajoutant : « sobre leyendas carolingias », comme il la force à nouveau en disant (p. 152) : « Las hazañas de Guillermo de Tolosa, vestidas con retórica elegancia, a poco de la muerte del héroe, por Ermoldus Nigellus, pero todavía no desfiguradas, *ya son leyenda* cuando se escribe... el poema prosificado en el fragmento de la Haya ». Il faudrait s'entendre sur le sens que l'on accorde à *légende*, et une des faiblesses du livre de M. de R. est justement que son auteur, s'il nous mène souvent sur les chemins du XIe et même du Xe siècle pour y retrouver les éléments des poèmes du XIIe, ne nous dit nulle part sous quelle forme il prétend nous les présenter. Il est certain qu'il apporte aux diverses théories de l'élaboration lente des légendes une conception extrêmement nuancée, quand il affirme (p. 357) que « Los vehículos de la tradición señalados hasta aquí eran escritos — cronicones fabulosos, relatos hagiográficos — o bien podían transmitirse en relatos orales, sin forma determinada y precisa, en el lenguaje coloquial de los transmisores ». Mais dès que l'on cherche à appliquer ce prin-

1. *L'elemento storico nelle « chansons de geste » e la questione delle loro origini*, *Bolletini storico-bibliografico subalpino*, t. XXVI (1924), p. 1-156, spéc. p. 40-66.

2. *Le* Couronnement de Louis *et le principe de l'hérédité de la couronne*, *Neophilologus*, t. XXX (1946), p. 52-8.

cipe au fragment de la Haye, certaines réserves s'imposent. La première est que si on y trouve le nom de plusieurs figurants de nos poèmes, nulle part on n'y parle de Guillaume ni de Charlemagne, ni d'aucun autre personnage historique identifié, et que le seul nom de lieu mentionné, le fameux *Campos Strigilis*, reste à l'état d'énigme. La deuxième c'est que depuis la magistrale étude de M. A. Burger sur la *Chanson de Roland* et le poème latin dont « le *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques* et la *Chronique de Turpin* nous ont conservé le débris » [1], il faudrait reprendre entièrement notre interprétation du célèbre fragment. C'est ce que semble admettre M. de R. en parlant « d'una especie de epopeya en latín sobre leyendas carolingias, como revela el fragmento de la Haya, *y como sostiene A. Burger* ». Mais ce n'est pas ainsi que M. de R. considère le fragment dans ses rapports avec le cycle de Guillaume, dont il le fait un des ancêtres, dûment nanti d'éléments de légendes (p. 204).

Il était tout naturel que M. de R. vît dans la *Chanson de Guillaume* le plus ancien poème du cycle — tout en admettant que cette opinion s'est heurtée à une certaine opposition. On s'attendait moins à ce qu'il fît revivre ce Vivien de Tours que Suchier avait si vainement tenté d'imposer à Ferdinand Lot [2]. On ne voit pas bien l'utilité de ce Vivien, essentiel à Suchier pour donner un peu de solidité à ses théories sur l'identification de Larchamp de nos poèmes avec Larchamp en Mayenne ; mais, s'inspirant de la *Chanson de Guillaume*, M. de R. va situer les batailles de Larchamp — l'Archamp à Argentona, localité sise à quelque 32 km. au N.-E. de Barcelone, non loin de la mer. Ce serait donc à la suite d'un transfert épique amené par l'existence du célèbre cimetière d'Arles que nous retrouvons la trace de Vivien aux Aliscans d'Arles (p. 170).

L'examen des poèmes du cycle du roi se poursuit sensiblement de la même façon. A la p. 219, M. de R., en dépit de la démonstration de Horrent, se range (comme il le fait toujours) aux côtés de M. Menéndez Pidal pour voir dans *Mainet* un poème d'origine ibérique, qui aurait chanté la gloire non pas des *enfances* Charlemagne mais de celles d'Alphonse VI de Léon. Il n'y a guère à s'arrêter sur ce genre de fantaisies, si ce n'est pour

---

1. *La légende de Roncevaux avant la* Chanson de Roland, *Romania*, t. LXX (1948-9), p. 433-73.

2. M. de R. invoque ici le témoignage de Bertran de Born :

E vei los totz temps guarnitz
Coma Vivian de Tors.

(*S'abrils e fuolhas e flors*, 39-40)

Comme l'indique M. de R. lui-même, c'est une leçon qui ne se lit que dans un seul ms. sur douze, alors que *de cors*, bien que résistant à toute tentative d'explication, a manifestement jeté un des scribes dans l'embarras. Mais si — chez un écrivain qui fait souvent allusion aux héros de l'épopée — la correction est si simple à effectuer, comment s'expliquer cette situation singulière qui nous montre onze scribes sur douze incapables de s'apercevoir d'une simple confusion entre *c* et *t*?

constater à nouveau que, à en croire les critiques qui échafaudent tout un système sur de tels détails, la mention d'un nom de lieu dans une fiction quelconque fournirait une preuve incontestable que l'œuvre en question y serait née.

Dans le débat autour de *Girart de Roussillon* qui a mis aux prises M. René Louis et Ferdinand Lot, M. de R. n'intervient pas; s'il se contente de résumer très brièvement les conclusions auxquelles sont arrivés ces deux savants, il accueille avec enthousiasme (p. 310) la contribution de Mme Lejeune [1]. Il faudrait attendre l'étude de miss W. M. Hackett sur ce poème avant de s'engager plus loin.

Il est certainement dommage que M. de R. ait cru utile de consacrer une si grande partie de son livre au problème des origines; la tâche, bien que l'auteur se soit contenté, en principe, de « mettre en évidence les points qu'il considère comme solidement acquis » (p. 352), dépassant de loin la capacité matérielle d'un tel volume, l'oblige à se prononcer après un examen parfois superficiel des données du problème. Malgré ce défaut, et bien que M. de R. s'en défende, le lecteur est conscient à la fin que l'auteur a établi un certain système. Si, à l'intérieur de ce système, il insiste sur l'importance des maisons religieuses qui avaient conservé le souvenir de leurs fondateurs, quittes à les voir, ou à les présenter, plus grands que nature (p. 356), des embellissements ainsi apportés par les moines il cherche en même temps à faire des légendes qui remonteraient au lendemain des événements dont ils se font l'écho. Bien que M. de R. penche nettement vers une théorie d'une transmission latine (« Hubo.. transmisión de les hechos históricos en el latín culto de los poetas eruditos y la habría... en el latín más sencillo de los textos hagiográficos de los monasterios », — p. 207), à aucun moment il ne réussit à nous suggérer le caractère, la forme que de telles légendes auraient pu revêtir; à aucun moment il ne réussit à nous convaincre qu'il ait véritablement existé le moindre travail épique ou la moindre cantilène qui eussent rompu « l'universel silence » de Bédier.

Il est d'autant plus à regretter que M. de R. se soit ainsi préoccupé du problème des origines que, dès qu'il quitte ce terrain dangereux et peu fécond, il fait preuve d'une grande pénétration et d'une grande finesse. A maintes reprises il insiste sur le rôle créateur des auteurs des poèmes : « el momento en que la leyenda se convierte en poema... » (p. 354), « el autor... tiene consciencia de que no es un historiador... escribe para producir un placer estético » (p. 355). Les pages qu'il consacre à l'art du poète du *Roland*

---

1. M. de R. a l'air de se laisser un peu trop tenter par le désir de montrer les attaches de Girard avec le sol catalan : « importancia decisiva » est peut-être beaucoup dire pour l'hypothèse de Mme Lejeune. A plusieurs reprises M. de R. semble accorder à des textes espagnols une importance qui est loin d'être démontrée.

(p. 83-110) constituent une défense classique de Turold [1], et de l'unité du poème — y compris le soi-disant épisode de Baligant; M. de R. insiste avec raison sur la nécessité qu'il y avait de présenter au public chrétien la défaite définitive de l'Islam. Malheureusement, si l'on fait abstraction de quelques paragraphes sur le *Pèlerinage de Charlemagne*, l'on ne voit rien de semblable sur les autres poèmes.

Le volume est complété par deux Appendices : un premier reproduit le texte du Fragment de la Haye (texte de Suchier) avec en regard une traduction espagnole de M. Juan Petit; le second, plus intéressant, nous présente le texte, trop longtemps demeuré difficile d'accès, du curieux *Ensenhamen* de Giraut de Cabreira. Le texte, établi par M. de R., est précédé d'une tentative d'identifier son auteur, et accompagné d'un copieux appareil critique concernant les personnages nommés; M. de R. finit par se prononcer (p. 385) en faveur de Guerau III Ponç, et conclut que son poème a dû être écrit en 1169 ou 1170. On retiendra cette conclusion à côté d'autres, notamment de celle de Miret, qui rajeunit sensiblement l'*Ensenhamen* en l'attribuant à Guerau IV.

Un index des noms propres eût rendu infiniment plus commode la consultation de ce livre du plus haut intérêt pour qui travaille dans le domaine des légendes épiques [2].

D. McMillan.

---

1. Un chapitre dans lequel M. de R. essaie d'identifier Turold avec Turoldus de Fécamp, abbé de Malmesbury et de Peterborough, est moins heureux. Ceci n'a, certes, rien de nouveau, mais l'identification repose à nouveau sur un échafaudage bien fragile. Plus intéressant est le parallèle entre ce Turoldus et le Turpin du poète, parallèle où M. de R. ne craint pas de souligner l'identité de la syllabe initiale des deux noms. Afin d'appuyer son hypothèse, M. de R. fait table rase des opinions depuis longtemps admises sur l'origine continentale du *Roland* (p. 112-3, 116). Ce qui est encore moins admissible, c'est de faire de Wace un Anglo-Normand (p. 117).

2. M. de R. ne donne comme bibliographie que les ouvrages d'une portée générale ; celui de J. Crosland, *The Old French Epic*, aurait pu y trouver sa place, ainsi qu'une indication, reléguée en note, p. 38, de l'existence de la version originale du livre de Siciliano. La documentation sur les différents poèmes paraît très complète; seuls manquent l'importante contribution de L. Michel sur la *Chanson de Roland* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXV [1946-7], p. 258-301), et les nombreux textes publiés par R. Mortier. Sans doute M. de R. n'a-t-il pas pu avoir connaissance du livre d'A. Henry sur Adenet-le-Roi.

Il est fâcheux de constater jusqu'à quel point certains noms propres ont été estropiés par l'imprimeur, qui semble s'en être pris particulièrement à la consonne nasale; si *Boissonade* n'en a pas trop pâti, *Lognon* semble dépourvu de la solidité due à son érudition, tandis que sous les traits d'un *I. Frak* l'érudit romaniste de Sarrebruck est méconnaissable.

VILLON, **Le Rime.** Commento e Note a cura di G. A. BRUNELLI. Vita e Pensiero, Milan, 1953, in-8°, 207 p.

Luigi Foscolo BENEDETTO, **Il dialogo di Villon col suo Cuore** (*Il cosidetto 'Débat du Cœur et du Corps de Villon'*), Turin, Tipografia Vincenzo Bona, 1953 (Estratto dagli *Atti della Accademia delle Scienze di Torino*, vol. LXXXVII (1952-53), 48 p.).

Une édition particulière des *Poésies Diverses* de Villon — M. Brunelli les appelle *Rime* — ne s'imposait pas de toute nécessité; elles ont été publiées maintes fois avec le *Lais* et le *Testament*, et en Italie même, par F. Neri. A la vérité, le texte n'a guère été ici qu'un prétexte, car l'éditeur s'est abstenu de toute remarque critique, et il a utilisé, avec un éclectisme peut-être raisonné, mais sans jamais fournir d'explication, tantôt l'édition Longnon-Foulet, tantôt celle de Neri, tantôt celle de Thuasne (voir la brève indication qui est donnée à la p. 195). Le dessein réel de M. Brunelli, à la faveur de son commentaire des *Rime*, a été de proposer une interprétation totale de l'œuvre de Villon et, plus encore, de l'homme, de la « personne » qu'il fut. Ambition légitime, dont, en principe, nous ne saurions nous plaindre, bien que le biais adopté en la circonstance ne soit pas dépourvu d'artifice. On ne saurait contester à l'auteur une connaissance sérieuse d'un poète qu'il goûte avec ferveur; il l'a lu et relu, a médité ses vers, et il est au courant des nombreux travaux qu'on leur a consacrés; on devine que son intimité poétique et psychologique avec Villon l'a comblé d'une richesse intérieure qui devait presque nécessairement se répandre dans un livre. Là était justement le péril, celui d'une critique trop subjective, et M. Brunelli n'a pas su l'éviter : il a mis dans son commentaire, qui aurait gagné à être resserré, l'élan de sa jeunesse, l'ardeur d'un idéal et d'une foi, et, ce faisant, il a composé, dans un état semi-lyrique, un Villon où il entre, me semble-t-il, beaucoup de lui-même; je crois même que par endroits il a créé un être hybride et fabuleux, l'un de ces hippogriffes qui naissent de temps à autre, en histoire littéraire, du croisement de l'érudition et de l'imagination (caprices, états affectifs, préjugés). L'opération tourne évidemment au bénéfice moral de Villon, transformé une fois de plus en un modèle édifiant de « mauvais garçon » visité par la grâce, auréolé d'une aspiration à la sainteté, et même d'une « participation au divin » (p. 15). Image réconfortante, mais d'une vérité fort discutable. M. Brunelli a résolu de considérer que chaque pièce des *Rime* jalonnait un « itinéraire spirituel » : sa « lecture interprétative », comme il dit, est dominée par cette vue d'ensemble, mais il ne s'est guère demandé si un tel itinéraire, parcouru d'étape en étape, avait réellement existé. L'ordre dans lequel il a rangé les « poésies diverses » lui est personnel, son classement n'est pas en contradiction avec les données chronologiques, trop rares, dont nous disposons, mais il ne l'appuie pas sur des raisons bien convaincantes. De fait, il sollicite trop souvent le texte

au lieu de se soumettre à lui et de chercher à en déceler la juste nuance. Je regrette aussi l'emploi d'expressions vagues comme « sentimento realistico e cristiano dell'esistenza » (p. 11), « realismo cristiano » (p. 144) : formules dont le contenu aurait besoin d'être analysé et passé au crible. Enfin, si les rapprochements de l'œuvre de Villon avec le théâtre de son temps partent d'une idée juste, certains d'entre eux sont arbitraires ou trop systématiques : il est fort douteux par exemple que dans la *Ballade de bon conseil* Villon s'adresse au peuple chrétien qui « se réunissait pour assister et participer aux scènes de la *Passion* » (p. 14). En somme, il convient de considérer cette édition commentée des *Rime* comme l'essai d'un débutant un peu emporté par son zèle; M. Brunelli est loin d'être sans talent (plus d'une de ses pages le prouve et il a, paraît-il, remarquablement traduit la *Ballade des pendus*), mais il a encore besoin d'accepter les disciplines philologiques et de renoncer au survol idéologique des œuvres.

L'étude de M. Luigi Foscolo Benedetto sur le *Dialogue de Villon avec son Cœur* — titre qu'il substitue avec combien de raison à celui qu'a consacré l'usage, ou la routine — est en revanche l'une des plus belles et des plus solides contributions que la critique italienne ait apportées à notre connaissance de Villon. Limitée à une pièce essentielle, elle est un modèle d'investigation critique et d'approche, autant qu'il est possible, d'un auteur et d'un homme à travers son texte. Nous avons là une excellente démonstration des effets heureux que produit l'alliance de la critique textuelle et de l'explication littéraire. M. B. a réussi en effet, et ce n'était pas facile, à améliorer sensiblement l'interprétation de la célèbre ballade (elle a été scrutée bien souvent déjà, quelquefois par les plus sagaces, mais il reste toujours quelque chose à faire); il a procédé par retouches lucides, et, non sans quelque mordant à l'égard de certains devanciers (en louant aussi qui doit être loué), il a nettoyé le poème, comme un tableau ancien, de sa patine. Après des remarques pertinentes sur la transmission du texte et une défense ingénieuse de leçons qui emportent sa préférence (p. 17-18, *c'est difference* (v. 16) au lieu de : *c'est la distance*; p. 18, *chaleur* (v. 13) au lieu de : *folleur*; p. 22, *mouches en lait* (v. 15) au lieu de *Quoy? — Mouche en lait*) [1], M. B. propose, pour quatre passages, une nouvelle répartition des répliques; la façon dont il convient de couper le dialogue est, on le sait, l'une des grosses difficultés qui se présentent à l'éditeur de ce texte, et du choix qui est fait peut dépendre dans une large mesure l'interprétation de l'ensemble; bien qu'il y ait peut-être encore matière à discussion, les solutions adoptées par M. Benedetto, qui attribue les vers 6 et 11 entièrement à *Cœur*, et les vers 8 et 31, entièrement aussi, à l'autre interlocuteur, sont finement justifiées ou apparaissent pour le

1. La leçon proposée (p. 23) pour le vers 46 : *N'attens pas trop qu'il viengne a desperance*, bien déduite assurément, n'est obtenue qu'au prix d'une forte, peut-être trop forte correction.

moins fort défendables. Plus convaincantes encore sont les remarques sur le sens général de ce « morceau » exceptionnel : les deux interlocuteurs ne sont pas le *Cœur* et le *Corps* de Villon, comme le fait croire un titre trompeur, mais *Cœur* et le poète lui-même, corps et âme, si l'on peut dire. La pièce est bien moins un *débat* (ce mot du titre traditionnel est erroné lui aussi) qu'un exemple « du plus naturel, du plus banalement humain des colloques : celui de l'homme avec lui-même » (p. 32). Dans ce soliloque à deux voix, *Cœur* est à la fois le blâme intérieur de la conscience et le reproche collectif de tous les mentors, affectueux et importuns, quelque peu ridicules, de Villon. Il n'y a pas de *conflit*, à proprement parler, entre le *Cœur* et le *Corps*, entre la raison et les bas instincts, ou entre *ratio-intellectus* et *cupiditas-caritas*, comme l'a cru M. Brunelli ; ce qui s'exprime, c'est la constatation d'un contraste sans issue, d'une impasse. Les deux interlocuteurs ne s'accordent que sur leur impuissance à s'accorder. Villon se voit, et se décrit, avec une précision quasi photographique ; ce dialogue nous livre le signalement de son aboulie. Objectivité d'un artiste, note justement M. B. (p. 35-36) ; peut-être est-il permis d'ajouter que par cette lucidité introspective et par cette sorte d'impartialité à l'égard de lui-même (pour une fois), Villon n'est pas indigne ici, malgré tout, d'être considéré comme un moraliste. J'ai eu l'impression en lisant l'article de M. B., que le prétendu *Débat*, décapé de gloses factices, nous était restitué dans sa lumière exacte, ses teintes sourdes, son émouvant clair-obscur.

Jean FRAPPIER.

Antoine AUDA, **Les « Motets wallons » du manuscrit de Turin : Vari 42**, t. I et II, Woluwe-Saint-Pierre et Bruxelles, chez l'auteur, 1953, 182 et 140 p.

Le titre de cette édition semble un peu ambigu : s'il s'agit bien d'un ms. de motets polyphoniques copié à l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, le contenu musical appartient d'une manière évidente à l'École de Notre-Dame de Paris : sur les 31 motets du ms. de Turin, 25 se retrouvent dans H 196 de Montpellier (surtout le fascicule VII). Il s'agirait donc plutôt d'une copie liégeoise d'un art que l'on pourrait difficilement retirer à l'Ile-de-France. Mais copie intéressante, non seulement parce qu'elle fournit un jalon dans l'expansion de cette École, mais aussi qu'elle donne souvent une version plus ornée de certaines pièces que Montpellier ou Bamberg et présente aussi avec ces mss des divergences d'altérations. L'auteur, semble-t-il, ne s'est pas intéressé à ce problème et n'a pas cherché à préciser l'éventuelle originalité d'une école liégeoise, dont il s'applique à montrer la vitalité. Il ne s'attarde pas davantage à la datation du ms., fixée rapidement (p. 13) vers le milieu du XIVe s.

Toute l'étude historique, qui forme (avec le fac-similé) le premier volume

a en effet pour but de justifier la méthode de transcription utilisée dans le second volume : exposé qui manque un peu de rigueur et dans lequel les citations, très nombreuses, perdent du relief lorsqu'elles sont réellement essentielles. Mais M. Auda y montre une admirable familiarité avec les théoriciens et se fait une fois de plus l'apôtre du *tactus*, sorte de battue particulière à l'exécution ancienne et qui, selon lui, doit être à la base de toute transcription médiévale et renaissante. Dans la critique qu'il fait de ses prédécesseurs, de Coussemaker à W. Apel, l'auteur n'a pas de peine à dénoncer les inconséquences et les contradictions provenant souvent d'un sentiment musical moderne. Il donne notamment l'exemple de *Lonc tens me suis tenu*, déjà transcrit une dizaine de fois. Son principe tend à éviter la contrainte de la barre de mesure pour la remplacer par des pointillés entre chaque brève parfaite, prise comme unité de *tactus*, et une barre de mesure réelle seulement après chaque triade de temps parfaits. Système logiquement suivi d'un bout à l'autre de la transcription du ms., qui ne nécessite aucun des changements de mesure dont usait Rokseth. Dans le domaine des altérations M. Auda ne prend pas parti et avoue implicitement que son système est aussi empirique que celui de ses prédécesseurs. Précisons enfin qu'il ne s'agit pas d'une édition critique, M. Auda ayant sans doute estimé que le volume de Commentaires d'Y. Rokseth donne toutes les précisions et les concordances désirables. Il faudrait seulement ajouter que la redécouverte du ms. de La Clayette donne maintenant sept concordances avec Turin.

Quant aux textes littéraires, ils ne font ici l'objet d'aucune étude, Mme Rita Lejeune en préparant une édition critique.

F. Lesure.

PÉRIODIQUES

BOLETIM DE FILOLOGIA, Centro de Estudos Filológicos (Lisboa). — Depuis la guerre, cette revue a publié des articles de grand intérêt; nous donnons un bref résumé rétrospectif depuis 1940. Le compte rendu régulier commence avec le tome XII (1951).

VII-1 (1940). — Hommage à Gonçalves Viana. — P. 1-16. J. P. Machado, *Gonçalves Viana*. — P. 17-29. F. Millet Rogers, *Gonçalves Viana and the Study of Portuguese Phonetics*. Avec bibliographie sur les travaux de phonétique portugaise. — P. 31-47. J. M. Piel, *A formação dos nomes de lugares e de instrumentos em português*. Une quinzaine de suffixes sont étudiés. — P. 49-112. J. P. Machado, *Acrescentos de G. Viana às suas « Apostilas ». Outras notas a propósito*. Notes de G. Viana, de S. R. Dalgado et de Machado sur les *Apostilas aos Dicionários Portugueses* de G. Viana; nombreuses corrections et additions (*aba-apale*).

VII-2 (1941). — P. 113-120. B. Malmberg, *Défense de la méthode cymographique*. Phonétique expérimentale. — P. 121-160. J. P. Machado, *Acrescentos...* Suite (*apanha-balaúste*). — P. 161-243. A. R. Gonçalves Viana, *Essai de phonétique et de phonologie de la langue portugaise d'après le dialecte actuel de Lisbonne*. Seconde édition de l'étude parue dans la *Romania* en 1883, tenant compte de quelques corrections faites par l'auteur sur son exemplaire personnel.

VII-3 (1942). — P. 245-260. David Lopes, *Cousas luso-marroquinas. Notas filológicas sobre particularidades vocabulares do português das praças de África*. — P. 261-292. J. P. Machado, *Inéditos de G. Viana*. Édite un vocabulaire portant sur les Pèlerinages de Fernão Mendes Pinto (XVII^e siècle). — P. 293-356. J. P. Machado, *Acrescentos...* Suite (*baldio-candeia*).

VII-4 (1944). — P. 357-385. J. M. Piel, *Os nomes germânicos na toponímia portuguesa*. Suite et fin de ce remarquable répertoire; de 1284 *Tadim* à 1404 *Zendo*. — P. 387-400. J. do Prado Coelho, *Sôbre a poesia de Teixeira de Pascoais*. — P. 401-418. J. P. Machado, *A língua arábica do andaluz, segundo os « Prolegómenos » de Iben Caldune*. — P. 419-423. G. Tilander, *Rol*. Nom du « leurre » en ptg. — P. 425-426. L. Spitzer, *Le calcul par vingtaines*.

Réunit des exemples portugais, catalans, espagnols, etc... — P. 431-434. A. Saraiva, *Para uma futura edição da Écloga de Crisfal*, XVIe siècle. — P. 435-445. V. Botelho de Amaral, *Dicionário de dificultades da língua portuguesa*. Réponses aux critiques de Machado.

VIII-1 (1945). — P. 1-56. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica*. Principes généraux; discussion de mots portugais et de mots castillans d'origine portugaise. — P. 57-65. M. Malkiel-Jirmounsky, *La langue et la pensée*. — P. 67-88. M. C. Múrias de Freitas, *Palavras e expressões sobre vestuário no Cancioneiro Geral de Garcia de Resende*. Vocabulaire classé, bien utile, étant donné le peu d'études de ce genre pour le portugais. — P. 90-92. C. r. par J. Inês Louro de D. Nunes de Leão, *Origem da língua portuguesa*.

VIII-2 (1946). — P. 93-120. M. C. Múrias de Freitas, *Palavras e expressões*... Suite. — P. 121-144. H. Meier, *Sintaxe gramatical — Sintaxe funcional — Estilística*. — P. 145-153. J. Inês Louro, *Notas etimológicas*. Ce sont : *lés* (< fr. *lez*); *invés*, *revés*, *través* (< prov. ou cat.). — P. 153-155. M. García Blanco, *Esp.* « *respendar* ». — P. 157-176. C. r. : A. Magne, *A demanda do Santo Graal* (157-159, R. de Sá Nogueira); *ZRPh*, XLVII-LV (159-160, H. Meier); *Sache, Ort und Wort*, RH, 20 (161-165, H. M.); *Rev. Filol. Hisp.*, I-VII (165-169, H. M.); J. M. Piel, *Etimologias portuguesas*, Biblos XX (170-171, H. M.); H. Sten, *Les particularités de la langue portugaise* (171-176, H. M.).

VIII-3 (1947). — P. 185-236. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica, II* (*Palavras castelhanas de origem portuguesa*). — P. 237-260. H. Meier, *O problema do acusativo preposicional no catalão*. De l'emploi de *a* devant compl. direct de personne. — P. 261-266. B. Maler, *Duas notas marginais à* « *Consolaçam* », *de Samuel Usque*. — P. 267-272. A. Tovar, *Cruce vasco-arábico en esp.* « *de bruce* », *en port.* « *de bruços* ». — P. 273-280. J. Inês Louro, *Etimologia de* « *Cipreste* ».

VIII-4 (1947). — P. 281-303. M. I. Saraiva, *A adjectivação nas* « *Prosas Bárbaras* » *de Eça de Queirós*. — P. 305-342. J. M. Piel, *As águas na toponímia galego-portuguesa*. — P. 343-356. J. Inês Louro, *Alavão, alabão; Malata, melata; Testigo*. — P. 357-364. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica, III* (*O metaforismo e os nomes do* « *porco* »). — P. 365-370. C. r. par H. Meier de B. Malmberg, *Système et méthode*, de G. Friederici, *Amerikanistisches Wörterbuch*, de Ch. E. Kany, *American-Spanish Syntax*.

IX (1948), 1. — P. 1-53. R. de Sá Nogueira, *Contribuição para o estudo das onomatopeias*. — P. 55-77. H. Meier, *Sobre expressões de possessividade e sua história*. — P. 79-97. J. Inês Louro, *Notas etimológicas* (*apertar, perto, preto; percevejo; acalentar; Lucifer, Lusbel; latim*).

2. — P. 99-120. B. Malmberg, *La structure syllabique de l'espagnol. Étude de phonétique* [expérimentale]. — P. 121-149. M. C. Múrias de Freitas, *Palavras e expressões*... Fin. — P. 151-173. J. Inês Louro, *Estudo lexicológico do port.* « *morugem* » *e do fr.* « *mouron* ». De mollugine. — P. 175-190.

H. Meier, *Meu pai — o meu pai.* — P. 191-196. C. r. par H. Meier de A. B. Terracini, *Perfiles de lingüistas*, de R. Mendonça, *A influência africana no português do Brasil*, de Chaves de Melo, *A língua do Brasil*, de H. Nilsson-Ehle, *Les propositions complétives juxtaposées en italien moderne.*

3. — P. 197-228. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica, IV.* (*Palavras castelhanas de origem portuguesa*). — P. 229-250. Delmira Maçãs, *As relações entre o corpo e o carácter na linguagem popular portuguesa.* — P. 251-277. K. Rohner, *Um capítulo de fonética dialectal* : a *inicial em Cachopo* (*Algarve*). — P. 278-284. A. da Costa Ramalho, *Um manuscrito desconhecido de « O Livro da Virtuosa Bemfeitoria ».* — P. 285-297. H. Meier, Port. *morrer; dezassete, diecisiete, dix-sept.* — P. 293-298. J. Inês Louro, *Agrião; cânfora; tala.*

4. — P. 299-320. L. F. Lindley Cintra, *Sobre o « Sumário de Crónicas até ao ano de 1368 » da Real Biblioteca de Madrid.* — P. 321-339. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica.* Suite. — P. 340-348. J. G. Chorão de Carvalho, *Bueiro, bueira; aroeira, daroeira, daro.* — P. 349-355. M. L. Wagner, *A propósito do judeo-espanhol* ermoyo; *hisp.* sarpullido, etc.. — P. 356-368. Delmira Maçãs, *A gíria dos estudantes de Coimbra.* — P. 369-374. J. Inês Louro, Dāntu ābrūn > *dentebrun.* Herbe ; nom d'origine arabe. — P. 375-377. C. r. par L. Cintra de O. Bloch-W. v. Wartburg, *Dict. étymol.*; par Ch. de Carvalho de Casado Lobato, *El habla de la Cabrera Alta* (377-379); par G. Manuppella de S. Pop, *Grammaire roumaine* (380-383); par J. I. Louro de C. Cosmo Rice, *Romance Etymologies and other Studies* (383-385); par H. Meier de *In Memoriam Kr. Sandfeld*, de H. Schmid, *Zur Formenbildung von* dare *und* stare *im Romanischen*, de P. Aebischer, *Contribution à la protohistoire des articles* ille *et* ipse *dans les langues romanes*, de P. Høybye, *L'accord en français contemporain*, de H. Nilsson-Ehle, *Il leva la tête — il appuya sa tête contre le mur*, et quelques autres (387-399).

X (1949). — Miscelânea de filologia, literatura e história cultural à memória de Francisco Adolfo Coelho (1847-1919), I. — P. 1-53. *A obra de F. A. Coelho.* — P. 64-76. J. Alvarez Delgado, *Etimología de* attegia *y sus relacionados.* Mot africain, non celtique. — P. 77-87. C. Merlo, *Correzioni e aggiunte al « REW » di W. Meyer-Lübke.* Compléments italiens. — P. 88-94. G. Rohlfs, *Les noms des jours de la semaine dans les langues romanes.* Le rôle de l'Église luttant contre les appellations payennes. — P. 95-118. R. Olbrich, *Zum bildhaften Ausdruck des Geringwertigkeit und Geringschätzung in den romanischen Sprachen und Mundarten.* — Nombreux exemples dans les différentes langues romanes. — P. 119-147. S. Pop, Naris « *nez* » *e* nasus *en roumain. Un problème de méthode.* Avec cartes. — P. 148-187. V. Buescu, *Survivance roumaine du latin* *appicare. — P. 188-206. E. Gamillscheg, *Französische Etymologien.* Ce sont : *aloiere, aluchier, bahut, baudrier, bliaut, but-butin, compieng, écang-écagne-escargne, esbrucier, jorvir.* — P. 207-214. Y. Malkiel, *Latin* iactare, deiectare *and* eiectare *in*

Ibero-Romance. Cf. *Rom.*, LXXII, 231. — P. 215-272. O. Deutschmann, *Formules de malédiction en espagnol et en portugais*. — P. 273-278. R. Oroz, *Los animales en el Cantar de Mio Cid*. — P. 279-280. Ch. V. Aubrun, *Port. et cast.* amainar. — P. 281-286. G. Tilander, *Estregar*. — P. 287-295. M. C. Múrias de Freitas, *A expressão da dor no « Cancioneiro Geral » de Garcia de Resende*. — P. 296-319. M. L. Wagner, *O elemento cigano no calão e na linguagem popular portuguesa*. — P. 320-333. J. M. Piel, *Apostilas de etimologia e lexicologia portuguesa, II*. — P. 334-340. J. Corominas, *Duas etimologias portuguesas*. Ce sont *cotovelo* et *cantiga*. — P. 341-343. L. Carré Alvarellos, *Galaico-port.* ler, *s. m., y su significado*. Sens de « mer ». — P. 344-352. B. Maler, *Las palabras* ermolho *y* ermolhecer *en la « Consolação » de Samuel Usque*. — P. 353-362. J. I. Louro, *Etimologia de* sargaço. De *salicaceu (< salix), comme fr. *sargasse*. — P. 363-379. J. Brüch, *Le portugais* baloiço *et le suffixe* -oiço. Considérations sur le suffixe *-ŭclare et sur les verbes français en *-ouiller*.

XI (1950). — Miscelânea... Coelho, II. — P. 1-11. J. G. Chorão de Carvalho, *Derivados do latim* galla. — P. 12-32. D. Maçãs, *As designações das perturbações mentais em português*. — P. 33-40. V. Väänänen, *A propos de l's final dans les langues romanes*. « Il est plus exact de parler, non du maintien de la déclinaison en gallo-roman, mais de la persistance partielle du cas sujet, sans doute sous l'influence des habitudes linguistiques propres aux Francs bilingues ». — P. 41-54. P. U. González de la Calle, *Anotaciones a un texto magistral*. Sur la quantité vocalique en latin en rapport avec les groupes consonantiques. — P. 55-60. V. García de Diego, *El catalán, habla hispánica pirenaica*. — P. 61. E. B. Williams, *Old Portuguese* -eo. — P. 62-80. D. Grokenberger, *Variantes quinhentistas da « Menina e Moça »*. — P. 81-107. R. de Sá Nogueira, *Portuguesismos em Cristóvão Colombo*. — P. 108-114. M. Said Ali, *Pessoas indeterminadas*. — P. 115-132. H. Meier, *A génese do infinito flexionado português*. — P. 133-140. J. do Prado Coelho, *O infinito absoluto no Romanceiro popular*. — P. 178-191. A. Tovar et J. M. de Navascués, *Algunas consideraciones sobre los nombres de divinidades del oeste peninsular*. — P. 224-251. L. F. Lindley Cintra, *O « Liber Regum » e outras fontes do « Livro das Linhagens » do Conde D. Pedro*. — P. 252-267. O. Frattoni, *Al margen de las influencias provenzales*.

XII (1951), 1. — P. 1-44. M. de Paiva Boléo, *Dialectologia e história da lingua. Isoglossas portuguesas*. A l'aide d'une enquête par correspondance effectuée en 1942, M. B. essaie de répondre à la question débattue de l'existence de deux portugais différenciés, celui du nord et celui du sud. Les points particuliers étudiés sont : la présence de l'affriquée *č* (*tš*) au N.-E. du Portugal, et de *š* dans la partie sud (la carte n. 4 reproduit les trois limites d'après *čuva, čave, caču* ; plus ou moins une ligne allant de Porto à Castelo Branco) ; la répartition de *b* et *v* : la frontière forme une sorte de V (Aveiro-Abrantes-Peredo [Santarem] à l'intérieur duquel on prononce *b* ; à peu près

dans cette même zone, on a *šuiva* et non *šuva*; *g-* pour *c-* (*gacho* pour *cacho*) est limité au N.-E. (Tras-os-montes, Alto Douro et zone proche de l'Espagne jusqu'à Castelo Branco); la réduction de *ei* à *ê* a lieu au nord d'une ligne Santarem-Guarda. En conclusion, M. B. hésite à parler de division : seul l'Atlas linguistique du Portugal permettra de répondre. — P. 45-59. H. Sten, *Accusatif + infinitif et nominatif + infinitif*. Étudie les deux tours qui sont en français « je le fais venir » et « elle jugeait cette récréation lui devoir être profitable ». En portugais, le tour « accusatif + infinitif » se trouve avec *fazer*, *deixar*, *mandar*, *ouvir*, *ver*, *sentir* (type : « deixava a mulher fazer o que bem entendesse ») ; le tour « nominatif + infinitif » se rencontre à chaque instant et est lié à l'infinitif personnel. L'auteur montre jusqu'à quel point on peut différencier ces deux constructions, mais reconnaît que les faits peuvent être soumis à différentes explications. Le problème est clairement posé et discuté dans le détail. — P. 60-100. M. A. Valle Cintra, *Bibliografia de textos medievais portugueses publicados*. Répertoire extrêmement précieux des textes publiés allant du XII^e^ au XV^e^ siècle. Mentionne également les extraits publiés, les mss et les études linguistiques. Appendice sur les textes dont l'édition est projetée. — P. 101-103. Santos Agero, *And.* « *mojasuela* ». Désigne la gourmette du cheval. W. Giese (*BF*, IV, 184) avait proposé *moja-suela*, c'est-à-dire (avec des sens particuliers de ces mots) « blesse-peau ». M. A. ne croit pas les Andalous si cruels et suggère, tenant compte des formes dialectales *mojacilla*, *moacilla*, une dérivation de *almohaza* « étrille ». — P. 104-116. J. I. Louro, *Alguns nomes de aves de origem onomatopeica*. Ce sont : *Cachapim*, *chapim*, *chincharavelho* ; *cavador*, *cá-vai* ; *chasco*, *tanjasno* ; *chilreta*, *gagosa* ; *chincha-la-raiz*, *chicorrio* ; *chopim*, *tentilhão* ; *cochicho*, *cotovia* ; *cuim*, *abecuinha* ; *fuinha*, *tuinho* ; *guincho*, *zirro* ; *perluiz*, *piroliz* ; *bita*, *peto* ; *poupa*, *cuco* ; *parpalhaz*, *piadeira*.

2. — P. 117-156. J. Hubschmid, *Studien zur iberoromanischen Wortgeschichte und Ortsnamenkunde*. Cette nouvelle étude sur les bases prélatines de la Romania porte sur la forme *sēnara qui a donné dans la péninsule *senera*, *senra*, puis *serna* et d'autre part *senara* et *senaria* (exemples des IX^e^ au XIII^e^ siècle, dont plusieurs toponymes). A propos du suffixe, M. H. reprend l'étude des bases *gándara, *lámara, *támaro, *kómaro, etc... L'auteur insiste sur la nécessité d'unir à une connaissance des noms de lieux celle des patois actuels. On sait que M. H. s'oppose à la tendance qui consiste à voir partout des bases « préindoeuropéennes » (voir *Rev. intern. onom.*, IV, 3-22 et V, 261-267 d'autres études de M. H.). — P. 157-183. H. Lüdtke, *Sobre a função do verbo em românico, germânico e eslavo*. Cet article porte en sous-titre *Ensaio de sintaxe estrutural e de teoria da lingua*. Certains aspects de syntaxe comparée (valeurs des préfixes germaniques, détermination des éléments pertinents différenciatifs à l'intérieur d'une forme verbale) sont intéressants. Mais il est peut-être osé de comparer tant de langues en si peu d'espace. Il eût fallu d'abord établir les sys-

tèmes verbaux de ces langues. — P. 184-191. L. F. Lindley Cintra, *Sobre uma tradução portuguesa da « General Estoria » de Afonso X.* Ms. plus moderne que le fragment de l'Escorial seul connu jusqu'ici. — P. 192-193. R. de Sá Nogueira, *Crítica etimológica : « devanear »*. Rejette une dérivation de vanus et propose *devanear* (ptg) < *devanear* (esp.) « divaguer, rêver », variante de *devanar* « dévider » avec un sens métaphorique. — P. 194-199. L. F. L. Cintra, c. r. de *Estudios dedicados a M. Pidal, I.* — P. 200-202. J. I. Louro, c. r. de Malkiel, *La derivación de « rebelde », « rebeldía »*. — P. 202-206. D. Maçãs, c. r. de Vidos, *Noms de villes et de provinces flamands et néerlandais devenus noms communs dans les langues romanes*. Compléments intéressants pour le port. — P. 206-209. H. Meier, c. r. de H. Kröll, *Ein Beitrag zur portugiesischen Wortgeschichte*, de Maler, *Synonymes romans de l'interrogatif « qualis »*, de Aebischer, *Perspective cavalière du développement du suffixe* -arius *dans les langues romanes*. — P. 210-213. J. do P. Coelho, C. r. de Révah, *Recherches sur les œuvres de Gil Vicente*. Corrections. — P. 214-223. Louro, c. r. de Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas*. 3-4. — P. 225-227. M. Pidal, Mars Cariociecus. L'épithète attribuée à Mars remonterait à la base préromane cario (cf. *kar « pierre »), à laquelle serait joint le suffixe -oc(a), attesté ailleurs, puis -eco : « Mars de Carioca » (ou *Quiroga*, en Galice). — P. 229-265. G. Rohlfs, *Aspectos de toponimia española*. M. R. nous donne un article d'ordre méthodologique, illustré de nombreux faits. On a trop tendance à faire remonter les toponymes à des bases préindoeuropéennes (cf. plus haut, XII, 117) alors que des considérations historiques ou culturelles rendent compte de bien des formes. — P. 267-290. J. I. Louro, *Considerações etimológicas*. Sur : *lampa, lampo, relâmpago* (évolution sémantique des dérivés de lampada en port.); *canga, canzil, encangar* (les dérivés de canica < canis); *pescaz, pescunho* (de post + calce et cuneus); *pescola, piscola* (même formation, avec esp. *cola*); *pespeneiro, pespinheiro* (léonais *pespeñero...*, même formation, avec pinna). — P. 291-352. E. K. Neuvonen, *Los arabismos de las Cantigas de Santa Maria*. Bien que les Arabes ne soient restés qu'une vingtaine d'années en Galice, les arabismes y sont relativement nombreux; M. N. en donne une liste (une cinquantaine) avec commentaires. Ces formes sont classées géographiquement. Trois mots ne sont relevés qu'en galicien : *algar* « grotte, puits », *aljube* « prison », sens proche du précédent, et *almafi* « ivoire ». M. N. ajoute une liste d'autres arabismes galiciens non extraits des « Cantigas ». — P. 353-358. H. Lüdtke, c. r. de J. Mattoso Câmara Jr., *Os fonemas em português*, de E. Alarcos, *Fonología española*. — P. 358-365. G. Manuppella, c. r. de Casares, *Introducción a la lexicografía moderna*. — P. 366-373. H. Meier, et D. Maçãs, c. r. de Beinhauer, *Das Tier in der Spanischen Bildsprache*. — P. 376-378. L. Cintra, c. r. de Meier, *Span.-port.* cama, *rum.* pat ' *Bett* '. — P. 379-419. *Indice de palavras e expressões do tomo XII*.

XIII (1952), 1-2. — P. 1-19. H. Kröll, *Sobre* nada *e algumas expressões*

equivalentes em portugués. Thème déjà traité dans de nombreuses langues; apport d'exemples portugais. — P. 20-36. V. Buescu, *Roum.* desfăta, *port.*, *esp.* desenfadar. Après avoir discuté et repoussé les six étymologies déjà proposées pour ces mots, M. B. avance *dis-infatuare (sur fatuus « fade, sot »), citée autrefois par A. Coelho. — P. 37-65. J. I. Louro, *Origem e flexão dalguns nomes portugueses en* -ão. Passe en revue les origines diverses de mots portugais portant la terminaison *-ão*; discute les mots suivants, dont le pluriel est en -ães : *alemão, capelão, capitão, catalão, deão, ermitão, escrivão, guardião, sacristão*, ce qui amène l'auteur à rectifier quelques étymologies. — P. 66-82. A. E. Beau, *A critica da poesia nos estudos literários de Karl Vossler*. — P. 83-142. H. Sten, *L'*infinitivo impessoal *et l'*infinitivo pessoal *en portugais moderne*. Cette étude fournie de l'emploi des deux infinifs portugais amène M. S. à poser des problèmes généraux de grand intérêt. Nous pensons qu'il a raison de voir dans les tours français comme « maison à vendre » non pas un « infinitif de forme active à valeur de passif » (Le Bidois), mais bien un tour actif, « qu'on doit vendre »; le port. vient en quelque sorte confirmer cette interprétation. L'étude des valeurs de « *a* + infinitif », avec des sens aussi différents que l'effet, l'obligation, la cause, la condition... montre combien il serait utile de rechercher ce à quoi correspondent les « nuances » de sens d'une préposition (les « possibilités » offertes par la préposition de recueillir telles significations issues du contexte). — P. 143-148. J. M. Piel, *Cotovelo*. Met en doute l'étymologie par l'arabe *qobtal* (< cubitale) soutenue par J. Corominas (*BF*, X, 334), après Meyer-Lübke. — P. 148-150. J. M. Piel, *Penaguião*, gal. *Goyán, Goyáns, Goyás*, etc. Toponymes et anthroponymes tirés de Goiam, cas oblique de Goia < got. gauja « habitant d'une région [*gaw*] ». — P. 151-153. V. Buescu, *Un nouveau toponyme latin du défrichement en Roumanie*. Propose secare plutôt que siccare pour le toponyme *Secătura*. — P. 153-163. M. Martins, *O « Livro do Desprezo do Mundo » de Isaac de Ninive, em medievo-português*. — P. 173-182. H. Kröll, c. r. de A. Menarini, *Profili di vita italiana nelle parole nuove*, de H. Houwens Post, *Het heroïeke leven van Luis Vaz de Camoëns*, de M. I. Gerhardt, *Essai d'analyse littéraire de la pastorale dans les littératures italienne, espagnole et française*.

3-4. — P. 185-200. P. Aebischer, *Répartition et survivance des deux types* iscla *et* i(n)sula *dans les langues romanes. Étude de stratigraphie linguistique*. Dès le IXe siècle, *iscla* est attesté (ainsi que *iscleta*) dans plusieurs provinces d'Italie, en Sardaigne, en Provence (à Marseille au XIe siècle). On a dû avoir affaire à deux continuateurs, l'un populaire (iscla), l'autre savant (i[n]sula), plus étendu géographiquement, et issu de l'influence de l'école. — P. 201-256. H. Sten, *L'*infinitivo impessoal... M. S. continue son étude en examinant l'emploi de ces infinitifs avec une vingtaine de prépositions ou locutions. Les réflexions de l'auteur sur les formes « intensives » et « extensives » (p. 255) sont très justes, et montrent la fragilité de ces dénominations

empruntées à la linguistique structurale. — P. 257-272. A. Sá V. D'Alvarenga, *Algumas designações da cabeça humana na linguagem popular e no calão.* Une centaine d'appellations ; étude sémantique et morphologique. — P. 273-288. H. Lüdtke, *Fonemática portuguesa, I. Consonantismo.* Étude de phonologie; aboutit à une série de trois faisceaux quadrilatères : *p-b-f-v, t-d-s-z, k-g-š-ž* (alors que l'espagnol est trilatère). — P. 289-315. L. F. Lindley Cintra, *O* Liber Regum, *fonte comum do* Poema de Fernão Gonçalves *e do* Laberinto *de Juan de Mena.* L'auteur continue ses études à propos du *Liber Regum* navarro-aragonais du XIIe siècle, comme source d'inspiration de la littérature au moyen âge (cf. ci-dessus, XI, 224 et « Bull. Hisp. », LII, 27). Les emprunts les plus significatifs sont, dans *Fernán González*, les strophes 7-8, 15-18, 25-27, 30-35, 41, 115-120, 123-124, 160-166. Dans Juan de Mena, des réminiscences du *Liber Regum* sont signalées dans les strophes 272 à 279. — P. 316-318. J. I. Louro, *Port.* perto, preto, apertar; *esp.* prieto, apretar ; *it.* pretto, apprettare, *etc...* Cf. ci-dessus, IX, 79 où l'auteur repousse l'étymologie *adpectorare; propose *prettus, variante de pressus. — P. 310-326. J. I. Louro, *Port.* sargaço ; *valenc.* xaguarço, *esp.* jaguarzo. Cf. ci-dessus, X, 353. Notes sur de nouvelles formes hispaniques, dont certaines sont des toponymes. — P. 327-344. F. Krüger, C. r. de M. J. Delgado, *A linguagem popular do Baixo-Alentejo*, de Pires de Lima, *Estudos etnográficos, filológicos e históricos, V e VI.* Nombreuses additions. — P. 357-382. *Indice de palavras e expressões do tomo XIII.*

B. POTTIER.

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, LXVI (1950)[1], 1-3. — P. 1-94. Johannes Hubschmid, *Vorindogermanische und jüngere Wortschichten in den romanischen Mundarten der Ostalpen.* — P. 95-125. Heinrich Kuen, *Die sprachlichen Verhältnisse auf der Pyrenäenhalbinsel.* — P. 126-139. Manfred Sandmann, *Britische Bemerkungen zu Ch. Ballys Theorie der sprachlichen Äusserung.* — P. 151-169. Paul Zumthor, *Moyen âge et latinité.* Compte-rendu du livre de E. R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter.* — P. 208-232. Comptes rendus parmi lesquels, p. 220-221 : Bruppacher, *Die Namen der Wochentage im Italienischen und Rätoromanischen* (W. v. Wartburg) ; p. 227-232 : M. L. Wagner, *Lingua e dialetti dell'America spagnola* (Kurt Baldinger).

4-5. — P. 241-302. E. von Richthofen, *Zu den poetischen Ausdrucksformen in altromanischen Epik.* — P. 303-337. Paul Aebischer, *La literie et l'histoire du matelas d'après des matériaux médiévaux romans.* L'objet et le mot, d'origine arabe (*al-maṭraḥ*), se sont répandus en Espagne (esp. *almadraque*) et

1. Sous le titre *Wort- und Sachregister zu Band 62, 63, 64, 65* ont été publiés les index analytiques et les tables des mots destinés à être reliés avec chacun des tomes LXII à LXV.

dans le Midi de la France (prov. *almatrac*); puis les Croisés ont, de l'Orient, propagé l'objet dans tout l'Occident, et le mot latinisé en *mataracium*, italianisé en *matarazzo* a gagné la France du Nord (*materas*, *matelas*), puis l'Angleterre et l'Allemagne. — P. 356-358. Paul Aebischer, *L'étymologie de* Catalogne. M. A. reprend l'étymologie *Mons Catanus* qu'il avait proposée dès 1942 (*Z. f. r. P.*, LXII) comme hypothèse. La publication du *Liber Feudorum Maior* par M. F. Miquel Rosell lui fournit le chaînon qui manquait à sa démonstration, en prouvant qu'au milieu du XIe siècle les formes de *Montecatano* et même *Montcatlan* (avec la dissimilation accomplie) sont attestées. — P. 338-350. Johannes Hubschmid, *Zur Charakteristik der Mundart des Fassatals mit Ausblicken auf andere ladinische Mundarten.* — P. 358-359. W. v. Wartburg, *Latin* stillicidium *im Galloromanischen.* — P. 360-362. Giandomenico Serra, *Noterelle etimologiche Sarde.* Les mots étudiés sont *grivillosu*, *grighilliosu ; innidu ; traskia*, *straccia.* — P. 362-369. Raphael Levy, *Two studies based on the french terms for « pea » and for « cucumber »*. M. L. étudie d'abord l'évolution du latin *cicer* « pois chiche », puis explique le fr. *concombre* par une contamination de *cucumer* et de *cucurbita.* — P. 369-372. Alexandre Micha, *Deux sources de la « Mort Artu »*. Il s'agit d'abord du passage, à la fin de la *Mort Arthur*, où le héros mourant fait jeter son épée dans le lac voisin. Un nain, sortant de l'eau, brandit l'épée puis l'entraîne au fond. M. M. rapproche cet épisode de la fin de la *Queste del Saint Graal*, où, après la mort de Galaad, une main descend du ciel pour y emporter à jamais le Saint Veissel. M. M. passe ensuite au thème de la naissance incestueuse de Mordred. Il y voit un souvenir de la naissance incestueuse de Roland, telle qu'elle est indiquée dans la branche I de la *Karlamagnussaga*, et que l'auteur de la *Mort Arthur* a pu recueillir dans d'autres œuvres que nous n'avons plus. — P. 373-383. Comptes rendus parmi lesquels, p. 373-376 : Brita Lewinski, *L'ordre des mots dans* Berinus, *roman en prose du XIVe siècle* (R.-L. Wagner); p. 376-378 : Haudricourt et Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* (W. v. Wartburg).

6. — P. 385-408. Paul Aebischer, *Fragments de la* Chanson de la Reine Sebile *et du roman de* Florence de Rome *conservés aux Archives cantonales de Sion.* M. A. publie 168 vers qui, ajoutés aux autres fragments connus de la *Chanson de la Reine Sebile*, aident à se faire une meilleure idée de ce que fut l'ensemble de l'œuvre. Le fragment de *Florence de Rome* (100 vers) donne un texte plein d'erreurs, de mots estropiés et de repentirs; mais les variantes qu'il présente avec les deux mss connus ne sont pas dénuées d'intérêt. — P. 409-421. Stefan Hofer, *Zur Beurteilung der* Lais *der Marie de France.* — P. 422-428. Paul Aebischer, *L'extension du type* aquiducium *en Italie d'après les chartes latines du moyen âge.* — P. 428-429. W. v. Wartburg, *Altfranzösisch* hustin. — P. 430-446. Comptes rendus, parmi lesquels, p. 430-437 : J. U. Hubschmied, *Bezeichnungen von Göttern und Dämonen als Flussnamen*

(J. Pokorny); p. 437-446 : Walter Stehli, *Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch* (Kurt Baldinger).

— LXVII (1951), 1-3. — P. 3-48. Kurt Baldinger, *Die Coutumes und ihre Beduntung für die Geschichte des französischen Wortschatzes*. M. B. redécouvre l'intérêt que présentent pour l'histoire du vocabulaire français les textes juridiques et, en particulier les rédactions des Coutumes; à l'appui, M. B. extrait du Bloch-Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, environ 150 mots dont les Coutumes donnent des exemples datés. — P. 49-104. Friedrich Gennrich, *Simon d'Authie, ein pikardischer Sänger*. Ce travail comporte une biographie de l'auteur, une brève étude littéraire (chansons d'amour, pastourelle et jeux partis) et musicale, puis M. G. donne le texte, et lorsque il y a lieu, la musique de chaque pièce. — P. 105-117. E. Frhr. v. Richthofen, *Scandinavish-romanische Wortbeziehungen*. Les mots étudiés sont fr. *gosse*, les noms *Gormond* et *Hasting*, *Aumon* et *Tervagant*, esp. *ribaldo*, port. *ainda* et prov. *trobador* et *trobar*. — P. 118-123. Erich Auerbach, *Nathan und Johannes Chrysostomus* (Dante, *Par.*, XII, 136-137). — P. 131-146. Otto Schumann, *Über das Haager Fragment*. Étude, fac-similé, texte. — P. 147-166. Carl Theodor Gossen, *Quelques aspects de la mise en relief d'une idée en italien et en français*. — P. 166-173. Th. Frings et W. von Wartburg, *Französisch und Fränkisch*. Suite aux articles des t. LVII, LIX, LXII et LXIII. Les mots étudiés sont norm. *gerce*, flam. *germe* « jeune brebis d'un an » ; fr. *gâche*, néerl. *gesp* ; fr. *hart* « corde », francique *hard* « fibre de lin » ; fr. *hoder* « fatiguer », francique *hoddôn* « tourmenter » ; fr. *heurter*, francique *hurt* « bélier ». — P. 174-178. Gunnar Tilander, *Origine et évolution sémantique de* frôler *élucidées par le verbe espagnol* rozar. Voir le compte rendu de M. B. Pottier dans *Romania*, LXXIV, 281. — P. 179-183. Gerhard Rohlfs, *Zaubersprüche aus Sardinien*. — P. 184-224. F. Krüger, *Tradition und Kulturwandlungen in Westfrankreich*. — P. 225-254. Wilhelm Kellermann, *Zur Charakteristik des Libro del Arcipreste de Hita*. — P. 255-256. P. Aebischer, *Preuves anthroponymiques de l'existence du pronom atone* ci *« nous » en italien au XII^e siècle*.

4-5. — P. 257-288. E. R. Curtius, *Gustave Gröber und die romanische Philologie*. — P. 289-298. E. Brugger, *Nachtrag zu « Der Schöne Feigling in der arthurischen Literatur »*. — P. 299-318. P. Aebischer, *Esp.* volcan, *it.* vulcano, *fr.* volcan : *une conséquence de la découverte de l'Amérique centrale*. M. A. fait remarquer que le mot ne s'est répandu dans les trois langues qu'après la découverte des nombreux volcans du Mexique, et plus généralement de l'Amérique centrale. Vraisemblablement d'abord nom propre donné en souvenir du *monte Vulcanello* de l'île italienne de *Vulcano*, le mot a dû désigner assez vite n'importe quelle « montagne jetant du feu ». En tout cas le mot était entré dans la langue en 1524 pour l'espagnol, 1555 pour l'italien et 1598 pour le français. — P. 319-332. Heinrich Lausberg, *Bemerkungen zur italienischen Lautlehre*. — P. 345-408. Comptes rendus parmi lesquels,

p. 384-388 : René Louis, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste* et *Girart, comte de Vienne, et ses fondations monastiques* (Paul Zumthor); p. 388-407 : Rita Lejeune, *Recherches sur le thème : les Chansons de geste et l'Histoire* (Stefan Hofer).

6. — P. 409-457. K. Rogger, *Étude descriptive de la chantefable « Aucassin et Nicolette »*. [Nous aurons prochainement à revenir sur les études consacrées à la Chantefable par M. Rogger. — M. R.] — P. 458-464. Comptes rendus parmi lesquels, p. 461-464 : Lommatzsch (Erhard), *Geschichte aus dem alten Frankreich* († Noël Dupire).

— LXVIII (1952), 1-2. — P. 1-48. W. v. Wartburg, *Die griechische Kolonisation in Südgallien und ihre sprachlichen Zeugen im Westromanischen*, — P. 48-72. Helmut Schmeck, *Probleme des korsischen Konsantismus*. — P. 73-80. Vittorio Bertoldi, *Nuove valutazioni storiche di vecchi termini tecnici*. — P. 81-86. Maurice Bossard, *Bonivard et la fauconnerie*. Court texte en français glosant le mot *accipiter*, et daté de 1529. — P. 87-89. Giuseppe Piccoli, *Caribo di Meo Scemone*. — P. 100-149. Comptes rendus parmi lesquels, p. 110-111 : O. Bloch et W. v. Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2e édition refondue par M. W. v. Wartburg (Heinrich Lausberg); p. 112-116 : Kurt Baldinger, *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff* (R.-L. Wagner); p. 123-130 : William A. Nitze, *Perceval and the Holy Graal* (E. Brugger); p. 131-138 : Lewis Thorpe, *Le roman de Laurin fils de Marques le Sénechal* (Carl Theodor Gossen).

3-4. — P. 177-208. E. R. Curtius, *Über die altfranzösische Epik*, V. — P. 209-242. E. Gamillscheg, *Präposition und Adverbium im Französischen*. — P. 243-288. Rudolf Hallig, *Beitrag zur Kenntnis des Departements Lozère und seiner Mundarten*. — P. 281-293. Joseph Brüch, *Afz* bruisier « *zertrümmern, zerbrechen* ». — P. 294-299. Gerhard Rohlfs, *Über Blitz und Wetterleuchten* (Zu ital. *baleno* « Blitz »). — P. 300-302. Gerhard Rohlfs, *Spanish* cama, *ruman.* pat « *Bett* ». — P. 308-320. Comptes rendus, p. 308-315 : Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (K. Rogger); p. 316-320 : Robert Bossuat, *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge* (Albert Henry).

5-6. — P. 321-400. L.-F. Flutre, *Dieudonné de Hongrie, chanson de geste du XIVe siècle (alias Roman de Charles le Chauve)*. M. F. donne ici l'essentiel de l'Introduction à l'édition qu'il espérait publier de ce texte, mais dont des difficultés financières retardent l'impression. Il s'agit de la chanson de geste contenue dans le ms. B. N. fr. 24372, auquel le relieur a donné le titre, qui lui est resté jusqu'ici, de *Roman de Charles le Chauve*. En fait, comme le fait remarquer M. F., seuls les 334 premiers vers sont consacrés à Charles le Chauve, tandis que plus de 13.500 sont consacrés à Dieudonné, le reste, 3.500 vers environ, étant consacré au père ou aux deux fils du héros. Le thème de l'ouvrage est assez simple, mais il est surchargé d'un tel luxe de détails qu'il faut à M. F. 16 pages pour l'analyser ! L'histoire et la géogra-

phie y sont également malmenées ; les souvenirs littéraires sont fort abondants, mais M. F. est fort embarrassé lorsqu'il essaie de préciser les dettes de l'auteur à l'égard des poèmes épiques contemporains (*Baudoin de Sebourc*, *Bastard de Bouillon*, *Tristan de Nanteuil*, *Hugues Capet*, etc...). « Qui imite ? Qui est imité ? Il est impossible de le dire. » Peut-être, d'après M. F., l'examen de *Ciperis de Vignevaux*, qui semble une sorte de suite à *Dieudonné*, permettrait-il de dater le poème avec précision ; avec prudence, M. F. conclut à la seconde moitié du XIVe siècle. — P. 401-414. Hans Erich Keller, *Wace als Mehrer des franz. Wortschatzes*. M. K. critique la position adoptée par M. B. Woledge dans un article récent, qui attribue à Wace un enrichissement du vocabulaire français, soit par apport de mots nouveaux, soit par acceptions nouvelles de mots anciens, et dresse une liste de 70 mots environ attestés avant Wace et dans le même sens, contrairement à la thèse de M. Woledge. — P. 415-417. W. v. Wartburg, *Eine neue Erklärung von fr.* berner. — P. 418-421. J. Pokorny, *Zur Herkunft von gall.* anderos « *Feuerbock* ». — P. 422-423. J. Dirichs, *Erklärung einiger romanischer Wörter*. Les mots étudiés sont roum. *îndémn*, *îndemnă* ; roum. *mare* ; sarde *tuccare* ; esp. *atondar* ; esp. *duende*. — P. 424-464. Comptes rendus parmi lesquels, p. 424-449 ; Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française* (E. Gamillscheg) ; p. 454-456 : *La Chanson de Guillaume*, p. p. Duncan McMillan (E. R. Curtius) ; p. 460-464 : W. Roach et R. H. Ivy jr, *The continuations of the old french* Perceval *of Chrétien de Troyes* (R. van Waard).

M. R. et P. C.

CHRONIQUE

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort, le 30 décembre 1952, du R. P. Gaetano Petrotta, professeur de langue et littérature albanaises à l'Université de Palerme. Né en juin 1882 à Piana degli Albanesi (Palerme) d'une famille albanaise, élève du séminaire italo-albanais de Palerme et ordonné prêtre, docteur de l'Université de Palerme, il s'était consacré à l'albanologie. En 1931, il publia son important *Popolo, lingua e letteratura albanese*, et en 1933 il avait commencé en collaboration avec Mgr Paolo Schiro la publication du précieux *Missel* de Gjon Buzuku de 1555. — M. R.

— Du 29 mars au 3 avril s'est tenu à l'Université de Strasbourg un Colloque organisé par le Centre National de la Recherche Scientifique, à la diligence de professeurs de l'Université.

Ce Colloque avait pour thème les problèmes posés par le *Graal* dans les littératures du moyen âge.

M. Mario Roques y représentait le Centre National de la Recherche Scientifique, et les participants effectifs y ont été M. M. Delbouille (Liége), Miss M. Pelan (Belfast), MM. J. Fourquet (Strasbourg), I. Frank (Sarrebruck), J. Frappier (Paris), A. T. Hatto (Londres), E. Hoepffner (Strasbourg), St. Hofer (Vienne), P. Imbs (Strasbourg), K. Jackson (Edimbourg), O. Jodogne (Louvain), W. Kellermann (Göttingen), R. Kluge (Berlin), Mme Rita Lejeune (Liége), MM. R. S. Loomis (New York), J. Marx (Paris), A. Micha (Strasbourg), B. Mergell (Mayence), W. Nitze (Californie), W. Roach (Philadelphie), M. Roques (Paris), J. Wendryes (Paris), Vinaver (Manchester), Mlle H. Wind (Utrecht), M. L. Zumthor (Amsterdam).

Les discussions ont mis en lumière la nécessité :

1° pour les médiévistes, de vérifier auprès des celtisants la réalité et la valeur des témoignages celtiques pris comme éléments de comparaison avec les textes romans, germaniques, anglais, latins notamment pour en préciser la chronologie, l'extension et le sens exact;

2° pour les francistes, d'établir la chronologie relative des textes français et de distinguer avec soin les traditions rapportées par des auteurs différents;

3° de ne pas prendre en bloc, soit les traditions celtiques, soit les traditions romanes, pour en faire des comparaisons de masse, mais de les considérer isolément dans l'œuvre qui les rapporte, et en se limitant aux œuvres où elles sont expressément rapportées;

4° de ne pas conclure d'office que les différences entre les traditions de deux œuvres, dont l'une est inspirée de l'autre, obligent à remonter à un modèle antérieur aux deux œuvres considérées.

Le Colloque a particulièrement insisté sur l'urgence de publications soigneuses pour toutes les œuvres, en prose ou en vers, et en toutes langues, qui ont quelque rapport au *Graal*. On a jugé de même indispensable de préciser et de parfaire la connaissance du lexique de ces œuvres, notamment pour Chrétien de Troyes et ses continuateurs.

Enfin on a souhaité que soit poursuivie l'étude des éléments religieux dans les œuvres et les traditions relatives au *Graal*, et de leurs correspondances avec l'état des doctrines et des rites, de même que l'étude des circonstances historiques dans lesquelles se sont produites les diverses œuvres.

— Il vient d'être créé à la Faculté des Lettres de Poitiers, sous la forme d'un Institut d'Université, un Centre international de Civilisation médiévale, dont le Conseil de perfectionnement est présidé par MM. André Loyen, recteur de l'Université, Paul Deschamps et Mario Roques, membres de l'Institut, et qui sera dirigé par MM. R. Crozet et E. R. Labande, professeurs à la Faculté. L'objet de ce Centre est de fournir aux étudiants parvenus au stade des recherches personnelles un ensemble d'activités : conférences, entretiens, direction de travaux, exercices pratiques, visites de monuments, en rapport avec l'étude de l'art médiéval, et tout d'abord de l'*Art roman* et de son contexte historique : histoire politique, économique et sociale, littérature, philosophie. Le Centre qui fonctionnera dès 1954, du 12 juillet au 15 août, sera ouvert aux étudiants français et étrangers.

Publications annoncées.

Par l'Anglo-norman Text Society :
Geffrey Gaimar, *Estoire des Engleis*, éd. A. Bell,
Jordan Fantome, *Chronique*, éd. Ion Macdonald,
Horn, éd. M. K. Pope,
Par M. Albert Micha, *Édition du Lancelot en prose, version de la Vulgate.*

Pour paraître prochainement :
Atlas linguistique de la Gascogne, t. I.
Juan Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, t. I ; les trois autres volumes sont prévus pour fin 1954, début et fin 1955, par les soins de l'Editorial Gredos, Madrid.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Du *Thesaurus linguae latinae* a paru en 1953 le fascicule XIII du vol. V, 2 : EXSTINGUO-EZOANI.

— De l'Altfranzösisches Wörterbuch de Tobler-Lommatzsch a paru le 30e fascicule : FOOLAIR-FREQUENTABLE, 1954.

— Le fascicule II du tome I du *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum* est paru dès cette année avec la date de 1955 ; il va de ACTORATUS à AEQUATIO.

— Comme premier numéro d'une série de *Dante Studies*, publiée par Harvard University, a paru en 1954 :

Charles S. SINGLETON, *Commedia, Elements of structure*, Cambridge (mass.), Harvard University Press; pet. 8o, 98 pages.

— Dans la *Bibliotheca romanica* publiée par M. W. von Wartburg (Francke, Berne) ont paru en 1954 :

Série II, nos 3 et 4, Albert HENRY, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*; I, *Textes*, 350 pages; II, *Notes, glossaire, table des noms*. — M. H. a fait place dans son recueil au billet de Jean de Gisors que j'ai édité il y a quelques années; je n'ai pas dit, et je ne saurais dire, qu'il ait été écrit par un scribe « public », ni qu'il ait été trouvé dans une « pierre » de l'abbaye de Montmartre (il s'agit en fait d'un trou de boulin dans une colonne). — M. R.

— Le tome II de la *Chronique des ducs de Normandie par* BENOIT, éditée par Mlle Carin FAHLIN est paru en 1954 en un volume de 642 pages avec 2 fac-similés. Nous souhaitons que la diligente éditrice puisse nous donner régulièrement la suite de son magnifique travail. — M. R.

— Le volume XLV de *Romanica Helvetica* est constitué par une étude comparative de M. Hans WEBER, *Das Tempussystem des Deutschen und des Französischen*; 1954, 275 pages.

— *La Revue Musicale* a publié (no 222, année 1953-1954) sous la direction de notre collaborateur Armand Machabey, un numéro spécial in-4o, 157 pages consacré à la *Musique religieuse française de ses origines à nos jours*, dont voici le sommaire au moins pour la partie qui intéresse plus particulièrement les médiévistes : p. 5-8, A. Machabey, *La musique religieuse française*; — p. 9-20, Jean de Valois, *La musique religieuse française des origines à 1180 environ*; — p. 21-29, Jacques Chailley. *La musique religieuse française au XIIIe siècle*; — p. 30-43, A. Machabey, *La musique religieuse française au XIVe siècle*; — p. 44-60, Th. Gérold, *La musique religieuse française au XVe siècle*; — p. 61-76, François Lesure, *La musique religieuse française au XVIe siècle*.

— Le « Consejo Superior » de Madrid vient de lancer un nouveau périodique, le *Boletín de Filología Española* (I-1, nov. 1953, 32 p.). Dans la déclaration initiale, M. Criado de Val explique le but de cette publication :

fournir aux chercheurs un moyen d'information sur toutes les activités philologiques relatives au domaine espagnol. Pour cela, on a fait appel à des correspondants dans une vingtaine de pays déjà, chargés de rédiger des chroniques bibliographiques par années.

Comptes rendus sommaires.

Alfred Ernout, *Aspects du vocabulaire latin*; Paris, Klincksieck, 1954, in-8°, 238 pages. — Les romanistes noteront en particulier dans ce très riche volume les études sur les emprunts méditerranéens faits par le latin et sur le vocabulaire de la *Peregrinatio Aetheriae*. — M. R.

Cynegetica, I : Gunnar Tilander, *Essais d'étymologie cynégétique*; Lund, 1953 : in-8°, 112 pages. — C'est à la fois le premier numéro d'une collection et le premier volume d'une série d'essais que nous offre M. Tilander. On sait l'intérêt que porte depuis longtemps M. T. aux textes relatifs à la chasse et nous lui devons entre autres l'édition du *Livre du Roy Modus*. Il nous annonce comme devant figurer dans cette collection les éditions qu'il a lui-même préparées de la *Vénerie* de Twici, de la *Chasse* de Gaston Phébus, de la *Vénerie* de du Fouilloux, etc. Le travail d'édition l'a amené à grossir son vocabulaire de termes cynégétiques et à en préciser l'histoire et le sens, de là ces *Essais d'étymologie cynégétique* dont il annonce aussi, toujours dans la collection qu'il vient de fonder, un second volume. Celui-ci est constitué par deux mémoires d'importance et de caractère assez différents, mais qui attestent le même souci d'information exhaustive et la même volonté de précision sémantique. Le premier (p. 7-80) est consacré aux mots *mouvoir*, *esmouvoir*, *pourmouvoir*, *meute*, *mener*, *malmener*, *pourmenee*, sans préjudice d'autres formes apparentées qui n'ont pu tenir toutes dans le titre. Le principe et l'essentiel des démonstrations de M. T. est que *mouvoir* signifie, dans le langage de la chasse, non pas « remuer, fatiguer », mais « *lancer* (un gibier), et que *mener*, dans le même langage, signifie « poursuivre (le gibier), en suivre ardemment la trace ». Par suite la *muette* ou la *meute*, c'est le fait ou le lieu, etc. du « lancer », les chiens de meute sont les chiens qui attaquent le gibier au « lancer », quitte à être soutenus ou remplacés quand ils se fatiguent, par des *relais*; l'emploi de *meute* pour désigner l'ensemble des chiens d'une équipe, est un emploi dérivé et de même celui de *meute* (ou *muette*) pour l'habitation du capitaine des chasses, à laquelle sont annexés les chenils. *Mener* exprime la poursuite et *mal mener* signifie « mener de façon rapide et rude » (cf. aussi *malement mener*); la *menée* est l'action des chiens qui mènent, le temps de cette poursuite, les abois des chiens ou le cri des hommes qui les excitent ou la sonnerie de cor qui accompagne ou signale cette action de chasse. Les sens ou emplois dérivés se déduisent facilement, et

voilà classé, expliqué et généalogiquement ordonné tout un ensemble de mots pour lesquels il y aura lieu de modifier gravement les articles de nos dictionnaires. — Le second mémoire est plus bref (p. 81-112) et se limite à l'emploi cynégétique de l'anglais *trist*, français *titre* (et formes variées, *triste*, *tristre*, *tiltre*, etc.), ces mots désignent primitivement les postes où se rassemblent pour une battue organisée les chasseurs, les traqueurs, les archers et les chiens, et c'est l'anglais *trist*, *tryst* « rendez-vous » apparenté à *trust* « confiance », lequel est d'origine scandinave, et a dû passer d'Angleterre en France où il apparaît comme le plus ancien des emprunts faits par le français à l'anglais dans le vocabulaire sportif. — M. R.

R. L. Wagner, *Grammaire et philologie*, fasc. I. — C'est là un premier fascicule d'importants extraits d'un cours de Sorbonne, dont M. W. a eu l'heureuse idée de faire un exposé de définitions et de questions de méthode. On a plaisir à voir ainsi la grammaire théorique et la linguistique française retrouver à la Sorbonne une place qui leur est due dans l'enseignement de base des futurs licenciés. — M. R.

Maria H. J. Fermin, *Le vocabulaire de Bifrun dans sa traduction des quatre Évangiles*; Amsterdam, L. J. Veen, 1954; in-8°, 165 pages. — Les études réto-romanes ne tiennent pas jusqu'ici une bien grande place dans les activités universitaires néerlandaises : il faut d'autant plus signaler cette thèse d'Amsterdam, dont le sujet avait été indiqué à l'auteur par mon regretté ami Jakob Jud, et dont la réalisation a été facilitée par le concours d'érudits ou de fondations de pays divers à Mlle Fermin, qui paraît elle-même douée d'aptitudes polyglottiques étendues. On sait l'importance de J. Bifrun dans l'histoire de la tardive littérature ainsi que de la langue et de la graphie réto-romanes. Mlle F. qui a retracé avec précision ce que l'on peut établir de la biographie de Bifrun, 1506-1578 (?), et de ses activités, tient que celui-ci, qui étudia pendant trois ans à Paris (1523-1526) et qui avait le maniement du latin et du français en même temps que de l'allemand et de son parler rétique, avait un véritable génie linguistique, et elle en trouve la preuve dans la précision et l'habileté de son lexique. L'analyse méthodique qu'elle en présente constitue un précieux dictionnaire idéologique de la langue créée par Bifrun, et on souhaiterait en posséder de semblables pour les textes anciens de nos langues romanes. — M. R.

Henry et Renée Kahane, *The Position of the Actor Expression in Colloquial Mexican Spanish* [Extr. de *Language*, XXVI, 1950, p. 236-263]; Henry R. Kahane et Sol Saporta, *The Verbal Categories of Judeo-Spanish* [Extr. de *Hispanic Review*, XXI, 1953, p. 193-214 et 322-336]; Henry R. Kahane et Harriett S. Hutter, *The Verbal Categories of Colloquial Brazilian Portu-*

guese [Extr. de *Word*, IX, 1933, p. 16-44]. — M. H. Kahane, dont nous avons déjà signalé plusieurs études (*Romania*, LXXI, 539; LXXII, 413; LXXIV, 265), semble avoir entrepris, avec différents collaborateurs, une description formelle des langues hispaniques régionales. Le premier article porte sur l'ordre des termes dans les phrases de l'espagnol parlé et écrit contemporain du Mexique. Les chapitres étudient la position du sujet conditionnée par la forme du verbe, la présence d'adverbes, la nature du sujet (cas des mots grammaticaux), l'influence des coordonnants, de l'expressivité, etc... Les considérations sémantiques sont en principe exclues, mais il en est fait cependant quelque usage dans la classification; à ce sujet, une remarque : un chapitre commençant par « *y* ' but ' » pourrait faire croire que *y* a ce sens en langue, or il ne l'acquiert qu'en discours; c'est un « effet de sens » résultant du contexte (4.122.4). D'autre part, nous sommes d'accord avec la note de la rédaction qui refuse de voir deux expressions équivalentes dans *Lo que necesito es el dinero* et *El dinero es lo que necesito* (5.33). Il ressort de cet article que, malgré quelques phénomènes conditionnés, le système d'emplois reste relativement libre.

Les deux autres contributions traitent de sujets parallèles, l'un sur le judéo-espagnol, l'autre sur le portugais du Brésil. Il s'agit cette fois du système verbal étudié avec les méthodes de la linguistique structurale. Il faut bien s'entendre sur le sens de système : ce n'est pas un ensemble ordonné du type de ceux présentés par M. G. Guillaume par ex., mais un inventaire explicatif des combinaisons *réalisées dans le discours*. Sont étudiées les catégories suivantes : l'époque (passé, présent, futur), l'aspect, le mode (coordination : indicatif; subordination : subjonctif, infinitif, gérondif, participe), la voix (verbes à deux voix, à une voix, ou sans voix, comme *ser*), l'accord (avec la personne, le nombre, le genre, le type de relation sociale, etc...). Ce cadre est exactement le même pour les deux études; l'auteur pense que, malgré des différences dans le détail, les systèmes romans peuvent être utilement étudiés d'après une même méthode. Il s'agit donc d'une étude des *formes du discours* uniquement; cette première partie de la recherche (qui doit conduire à une systématisation *en langue*) est conduite d'une façon claire et objective qui fournit des matériaux tout prêts à être interprétés sur le plan de la signification. — B. POTTIER.

André MARTINET, *About Structural Sketches* [Extr. de *Word*, V-1, 1949, p. 13-35]; *Some Problems of Italic Consonantism* [Extr. de *Word*, VI-1, 1950, p. 29-41]; *Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology* [Extr. de *Word*, V-2, 1949, p. 116-122]; *Celtic Lenition and Western Romance Consonants* [Extr. de *Language*, XXVIII-2, p. 192-217]; *De la sonorisation des occlusives initiales en basque* [Extr. de *Word*, VI-3, 1950, p. 224-233]; *Concerning the Preservation of Useful Sound Features* [Extr. de *Word*, IX-1, 1953, p. 1-11]; *Function, Structure and Sound*

Change [Extr. de *Word*, VIII-1, 1952, p. 1-32]. — M. Mario Roques a souligné récemment (*Romania*, LXXV, 142), à propos d'un article de M. G. de Poerck, l'intérêt que présentaient les considérations phonologiques historiques pour la connaissance de l'évolution des systèmes phonétiques des langues. M. de Poerck insiste sur la nécessité d'étudier les faits avant de dresser des tableaux phonologiques. Son article représente une application des principes de cette branche de la linguistique dont notre compatriote M. A. Martinet est devenu le spécialiste outre-Atlantique. Les problèmes traités dans les articles cités portent sur des sujets divers. Le premier commente et corrige une description du français de M. R. A. Hall Jr. *Structural Sketches, 1 : French*. M. M. réagit contre les exagérations d'analyses formelles qui aboutissent parfois à des non-sens. Les trois contributions suivantes abordent des questions intéressant directement les romanistes : l'évolution du consonantisme proto-italique aboutissant aux systèmes du latin classique et de l'osco-ombrien (vues nouvelles sur les -f- et -s- du latin), les palatalisations de c et t devant e et i en Gaule et dans la péninsule ibérique, et l'évolution des groupes de liquides, nasales et semi-consonnes en roman. Dans cet article (*Celtic Lenition...*), M. M. pose les conditions nécessaires pour qu'on puisse parler de substrats, et montre à cette occasion l'influence possible du système phonologique celtique sur le système roman. Les deux dernières études mentionnées sont d'ordre général; on y trouve des remarques sur les symétries d'évolution (ŏ > *uo* /ĕ > *ie*...) dont les phonéticiens et historiens de la langue doivent tenir compte. — La phonologie ne présente pas seulement un intérêt pour la description des idiomes modernes; elle vise à compléter les explications souvent inexactes suggérées par la phonétique pure, et peut résoudre entre autres bien des problèmes obscurs relatifs à l'état phonétique des langues romanes au moyen âge. — B. Pottier.

Knud Togeby, *Le problème du neutre roumain* [Extrait des *Cahiers Sextil Puşcariu*, I-1, 1952, p. 265-268]; *Le problème de l'article en roumain* [*Ibid.*, 1-2, 1952, p. 111-119]. — Quelle que soit la position que l'on soutienne vis-à-vis de la linguistique moderne structuraliste, on ne peut nier que celle-ci offre des perspectives nouvelles et intéressantes pour la recherche. M. Togeby s'est signalé spécialement à l'attention des francisants par sa *Structure immanente de la langue française* (*TCLC*, VI, 1951). Dans les deux articles présents, il applique ces méthodes à deux problèmes du domaine roumain. Le neutre a la propriété de ne se trouver pratiquement que dans la catégorie substantive. Du côté de la forme, il ne semble pas qu'un morphème spécial le caractérise; cependant, il existe, révélé par l'accord des adjectifs. M. T. insiste sur une affinité qui se manifeste entre le masculin et le singulier d'une part (*drum bun*), entre le féminin et le pluriel d'autre part (*drumuri bune*); il tente une explication de cette

affinité : le masculin et le singulier seraient des formes « extensives » (se combinant avec beaucoup d'autres éléments), le féminin et le pluriel étant des formes « intensives » (se combinant avec peu d'éléments). — Le second article prend pour point de départ la thèse de A. Hansen, *Artikelsystemet i rumaensk*, Copenhague, 1952. M. T. reproche à l'auteur d'avoir étudié les faits sémantiques avant les faits de structure. D'après M. T., les articles roumains se grouperaient structuralement en : *a*) article défini avec six variantes : *-(u)l* (réalisé aussi *-le* et zéro), *lui*, *cel*, *al* ; *b*) article indéfini. Enfin, l'article doit être considéré comme un pronom et non comme un élément de flexion, fait qui a des parallèles dans nos langues ; une fois ces relations fonctionnelles établies, la voie est ouverte à la sémantique. — Cette méthode offre certainement des avantages en ce qui concerne l'analyse des formes ; mais les classifications qu'elle donne ensuite ne sauraient constituer le *système évolutif* de la langue ; il faut ici faire intervenir la substance nécessairement. — B. POTTIER.

Erich von RICHTHOFEN, *Estudios epicos medievales* (*Biblioteca romanica hispanica*, II. Estudios y ensayos, 14) ; Madrid, Editorial Gredos, 1954 ; pet. 8°, 350 pages. — Dédié à M. R. Menendez Pidal, ce livre n'est que la traduction des *Studien zur romanischen Heldensage des Mittelalters*, publiées par l'auteur, augmentée de la traduction de quelques articles ou notes publiées dans diverses revues, *Zeitschrift für romanische Philologie*, etc. — M. R.

André MARY, *La fleur de la prose française depuis les origines jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Textes choisis et accompagnés de traductions et de gloses...* Paris, Garnier, 1954 ; in-16, 650 pages. — C'est un pendant à *La fleur de la poésie française* publiée pareillement par M. A. M. chez le même éditeur. Le choix des textes est très varié et abondant, depuis les *Serments de Strasbourg* jusqu'à l'extrême fin du XVI^e siècle et si, peut-être, la place accordée à Rabelais et à Montaigne aurait pu être plus exactement mesurée, non à leur valeur, mais au grand nombre de leurs éditions, on verra avec plaisir dans le recueil de M. A. M. des extraits d'auteurs fort intéressants et qui ne figurent guère dans les chrestomathies d'ailleurs si rares, du moyen français et du XII^e siècle. — M. R.

Paul ZUMTHOR, *Histoire littéraire de la France médiévale, VI^e-XIV^e siècles* ; Paris, Presses universitaires de France, 1954, in-8°, 344 pages. — Cette histoire sommaire, en quatre parties, s'arrête en fait à 1325. Elle vaut moins par les informations qu'elle donne sur les œuvres et les auteurs que par l'étude plus générale des conditions de milieu et de pensée, ce qui est fort intéressant, mais ne va pas sans une certaine imprécision ; on verra avec satisfaction les œuvres latines, les œuvres provençales et les œuvres françaises étudiées parallèlement et presque simultanément. Ce n'est pas

un manuel qu'a voulu composer M. Z., mais cette vue d'ensemble peut servir d'introduction à des études plus précises, et de guide pour l'intelligence des genres, des idées et de leur évolution, et même de cadre et d'aide-mémoire à des travailleurs plus avancés. La forme est à la fois dense et claire, avec quelques expressions qui surprennent : ainsi « pornographe » appliqué à Guillaume IX, ou « chansons de valle d'armes » (?) pour qualifier certaines compositions. Les qualifications esthétiques ne pouvaient être bien précises, et ne sont pas non plus très utiles, ni toujours très justes : que gagne-t-on à lire que la *Comtesse d'Anjou* de Jehan Maillart est « médiocre », alors qu'on ne nous dit même pas qu'elle a quelque rapport avec la *Manekine* de Beaumanoir dont il est question dans le même paragraphe ? Il y a bien aussi quelque affectation à répéter comme un mot technique précis le « topos » mis à la mode depuis quelque temps par des critiques germains. — M. R.

A. Millien et P. Delarue, *Contes du Nivernais et du Morvan*, Paris, Édition Erasme, 1953 ; in-8°, XI-299 pages. — Ce très joli volume, plaisamment illustré par Arsène Lecoq, inaugure une collection des *Contes merveilleux des provinces de France* dirigée par M. Paul Delarue. Ce premier volume est tiré en bonne partie de la collection de contes nivernais réunis par Achille Millien et dont M. Paul Delarue a pu utiliser les manuscrits, non sans y ajouter ses souvenirs et ses propres trouvailles. Ce recueil est complété par des commentaires folkloriques généraux, avec une bibliographie, et des commentaires particuliers à chaque conte ainsi que des rapprochements avec les œuvres littéraires ayant quelque rapport avec ces contes. C'est le cas pour un des plus jolis contes de ce premier volume, *Les animaux qui vont aux eaux à Saint-Berlicoquin (ou la maison des sept loups)* qui appartient au même thème que le *Pèlerinage de Renart*, du *Roman de Renart* (branche IX dans l'édition Mario Roques), mais avec des différences très sensibles : les pèlerins sont en effet le coq, le chat, l'oie, la chèvre et l'âne, qui sont si enrhumés qu'ils ne peuvent plus chanter, miauler, « cancaner », bêler ou braire, et qui vont chercher un remède en buvant de l'eau de la fontaine de Saint-Berlicoquin ; il n'y a pas de renard dans l'histoire et les loups n'y figurent que comme victimes de la décision et de la ruse des cinq animaux domestiques et de la peur qu'ils inspirent aux loups assaillants. — M. R.

ERRATUM

Dans le fascicule n° 297 (t. LXXV, 1),

P. 136, l. 8, au lieu de *adelantor*, lire *adelantar*.

P. 141, l. 12 du bas, après *Los fueros de la Novenera* ; Stockholm, au lieu de 1954, lire 1951.

Le Centre de Documentation du Centre national de la Recherche Scientifique publie un Bulletin analytique (partie Philosophie) qui paraît tous les trois mois. Ce documentaire dépouille, signale et résume brièvement tous les articles parus, en France et à l'étranger, tant dans les revues philosophiques que dans les revues spécialisées dans le domaine de la Morale, de l'Esthétique, de l'Histoire des Sciences, de la Linguistique, de la Psychologie et de la Sociologie.

Tous ceux qui s'intéressent aux sciences de l'Homme ont ainsi à leur disposition une bibliographie trimestrielle à la fois signalétique et analytique, complétée par une table annuelle des auteurs et des concepts.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. fournit également la reproduction photographique par micro-films ou sur papier des articles signalés dans le Bulletin, ou de ceux dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

	France	*Étranger*
Prix de l'abonnement.....	2.000 fr.	2.500 fr.
Tirage à part de la partie « Sociologie »...	800 fr.	1.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser : 16, rue Pierre-Curie, *Paris* (5e) ; Tél. DANton : 87-20.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juin 1954.
Dépôt légal 3e trimestre 1954.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6635. — N° d'ordre chez l'éditeur : 298.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1954 en un tome, t. LXXV, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XLI

IDA-MARIE FRANDON

« ASSASSINS »

ET

« DANSEURS MYSTIQUES »

DANS

Une enquête aux Pays du Levant

de MAURICE BARRÈS

Un volume grand in-8° de 160 pages..... 760 fr.

XLIV

PAUL ÆBISCHER

TEXTES NORROIS

ET

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE, I

Un volume grand in-8° de 69 pages..... 900 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

80

MARIO ROQUES

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794)

I. — EREC ET ENIDE

Un volume in-8° de LVII-285 pages..... 800 fr.